



SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

ASSOCIATION DE PREVENTION « LE CHEMIN »

3 Rue Solferino, Logement 501

24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.46.31.04 Fax : 05.53.46.31.06

Mail : accueil@lechemin24.fr

Site Internet : www.lechemin24.fr

Nos Financeurs :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »



Table des matières

Le mot de la Présidente.....	6 à 7
Le mot du Directeur.....	8
1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN ».....	9
1.1 Historique.....	9
1.2 Les valeurs Associatives.....	10
1.3 Les instances Associatives et leur composition.....	11
1.3.1. Le Bureau.....	11
1.3.2. Le Conseil d'Administration.....	11
2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE.....	12
2.1.a L'organisation du service.....	12 à 14
2.1.b Les Ressources Humaines.....	15
2.1.1 L'Organigramme au 31/12/2016.....	16
2.1.2 Le siège administratif.....	16 à 17
2.1.3 La sectorisation de l'équipe.....	18
2.1.3.1. Le travail de rue et la présence sociale	19
2.1.3.2 Les Chantiers éducatifs dans le cadre du dispositif PO.IEJ 2015/2017.....	19 à 21
2.1.3.3. La mise en œuvre des Chantiers Educatifs	22 à 26
2.1.3.3.3 La question de l'alimentation.....	27 à 28
2.1.3.4. La structuration de l'Equipe Educative	28
2.1.3.4.1 Coulounieix-Chamiers/Marsac sur l'Isle.....	28
2.1.3.4.2 Le Gour de L'Arche/Chancelade.....	28
2.1.3.4.3 Le Toulon.....	28
2.1.3.4.4 Centre-Ville/Les Mondoux.....	28
2.1.3.4.5 Les autres personnels	28 et 29
2.2 L'activité du siège.....	29
2.2.1 Activité du Directeur.....	29 à 34

2.2.2	Activité du cadre administratif.....	35
2.2.3	Le soutien technique.....	35 à 36
2.2.4	Les outils de travail	36
2.2.4.1	Mise en place d'outils d'analyse de l'activité.....	36
2.2.4.2	Contributions écrites.....	36 à 37
2.2.3	La gestion administrative et financière.....	37
3.	L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2016 PAR SECTEUR	38
3.1	Présentation générale.....	38
3.1.1	Cadre d'intervention de la Prévention Spécialisée, présentation des missions	38
3.1.2	Le Public de notre territoire d'intervention > présentation générale.....	38 à 49
3.2	Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur.....	49 à 51
3.3	Le bilan d'activité par secteur (Réalisé par chaque équipe éducative).....	51
3.3.1	Le secteur de Coulounieix-Chamiers et de Marsac sur l'Isle.....	51
	1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, Habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	52 à 55
	2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	55
	3/Le public du territoire	55 à 60
	4/Outils de médiations.....	61 à 68
	5/Le partenariat.....	69 à 71
	6/Développement Social Local	72 à 73
3.3.2	Le secteur de Périgueux Centre-ville/gare/St-Martin/le bassin/les Mondoux.....	74
	1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	74 à 75
	2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	75
	3/Le public du territoire.....	75 à 78
	4/Outils de médiations.....	79 à 81
	5/Le partenariat.....	81 à 84
	6/Développement Social Local.....	84 à 87

3.3.3 Le Quartier du Toulon.....	88
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	88 à 89
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	89 à 90
3/Le public du territoire.....	90 à 93
4/Le partenariat.....	93
5/Développement Social Local.....	94
3.3.4 Le Secteur du Gour de L'Arche et de Chancelade.....	95
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	95 à 99
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	99
3/Le public du territoire.....	99 à 105
4/Outils de médiations.....	106 à 109
5/Le partenariat.....	110 à 111
6/Développement Social Local.....	111
4. CONCLUSION.....	113
5. OBJECTIFS 2017.....	113
6. ANNEXES I	114
A.1 Le cadre d'intervention.....	114
A.2 Le texte législatif.....	114
A.3 La convention.....	115 à 116
A.4 La Charte.....	116
B.2 Le projet de service.....	117 à 120
B.3 Le processus d'évaluation.....	121
7. ANNEXES II.....	122
Pôle Educatif :	
- Le Public du Territoire	
- Analyse synthétique des 9 indicateurs 2016.	

Le mot de la Présidente...

« Le travail de l'association de prévention spécialisée « le chemin », dans le cadre de la protection de l'enfance et de la jeunesse, c'est le travail de rue ».

Notre présence est permanente dans les quartiers.

684 jeunes rencontrés en 2016, nous avons soutenu 473 d'entre-deux, plus de garçons que de filles. Les besoins des jeunes peuvent être multiples, nous les accompagnons, nous les soutenons, de diverses façons :

- Pour l'accès ou le retour à l'emploi, ou à la formation,
- face à des difficultés de scolarités, des difficultés familiales, des difficultés de santé, ou des besoins de loisirs,
- face à la maltraitance.
- face à des difficultés administratives, de logement ou de justice,

Je retiendrai 3 points :

En premier, un constat inquiétant, récurant, cette année encore :

C'est le grand chômage des jeunes et leurs importants besoins de formation : signe d'échec scolaire, d'inégalités et de pauvreté.

En second, un constat agréable :

Les demandes d'accès aux loisirs sont en baisse. Les collectivités et les associations proposent des offres variées et l'information a circulé, espérons que cela continue.

Et enfin, un constat cruel :

L'augmentation des besoins alimentaires, plus de 3 tonnes ont été distribuées !! La banque alimentaire est là !..... Nos équipes doivent faire face !

L'évaluation interne a débuté en 2016 ; obligatoire et programmée pour toutes les associations du Département. Elle est accompagnée par un cabinet d'expert externe à notre association. Travail long, certes, mais travail qui permet de recueillir des avis, avis des partenaires, avis des équipes et... Avis et paroles des jeunes soutenus.

Il est important pour nous tous, de savoir ce que pensent les jeunes de notre travail. Cette année, c'est ainsi rendu possible !

Ce cabinet tente de mesurer la représentation et la pertinence de nos interventions. En posant des questions aux jeunes et en notant puis analysant leurs réponses. En voici quelques-unes :

A la question : connais-tu l'association « le chemin » et sais-tu ce qu'est la prévention spécialisée ?

« Oui, la prévention est là pour aider les jeunes et leur éviter de finir à « Beyleme », vous les éducateurs, vous vous mêlez à la « street ».

Ou, « Je ne les connais pas vraiment même si j'ai travaillé avec eux, c'est des gens qui aident les gens en galère ; j'ai jamais entendu le nom de « association le chemin ».

Certes, présenter oralement la prévention spécialisée ou l'association reste un exercice compliqué pour les jeunes, mais, et c'est le plus important, nous constatons que les jeunes savent très bien trouver nos éducateurs !

Ensuite l'évaluation va tenter de mesurer si les éducateurs sont : dans des lieux pertinents et au moment où les jeunes sont présents.

Les questions sont : penses-tu que les éducateurs devraient être présents sur d'autres lieux ? Et/ou à d'autres moments ?

Un jeune dit : « *Moi, ça me va que les éducateurs soient ici, j'habite juste à côté* ».

Un autre : « *Je ne connais pas forcément d'autres lieux, mais je pense qu'il devrait y avoir plus d'éducateurs sur Périgueux* ».

La proximité du lieu de vie convient aux jeunes, nous en étions convaincus et avons choisi des locaux au cœur des quartiers ! nous espérons retrouver rapidement un appartement adapté sur le quartier du Gour de l'Arche.

L'évaluation examine aussi la perception des jeunes sur l'organisation du travail de rue, et sa connaissance des différents modes d'entrée en relation avec nos équipes :

Les questions sont : T'arrive-t-il de croiser les éducateurs du club de prévention ? Peux-tu nous en parler ? Dans quelles circonstances ? Où ? Quand ? Voici les réponses :

« *Oui, dans la journée, le soir, on se dit bonjour, on parle un peu, à n'importe quel moment sauf le dimanche...à la permanence, j'ai leur numéro, ...* ». Et là, les secteurs, tous les secteurs sont cités et les prénoms des éducateurs et des éducatrices sont cités aussi.

On peut lire aussi :

« *C'est la mission locale qui m'a envoyé vers eux* »,

« *J'ai fait un chantier avec eux, j'ai trop apprécié* »,

« *J'ai pris rendez-vous pour faire ma cmu...* ».

Notre association est bien repérée par les jeunes, ils savent où nous trouver, c'est dit très clairement par les jeunes.

Pour conclure, je vais redire notre volonté, notre engagement quotidien, en utilisant les mots de : « Grand Corps malade ».

« Bah ouais, c'est sûr, c'est la merde

C'est pas trop ça, ce qui était prévu

Nos ambitions sont en berne et notre avenir est en garde à vue

Et si c'est vrai que l'intelligence est la capacité d'adaptation

Il va falloir la jouer rusé face à certaines situations

Avec une enclume sur le dos, les pieds liés et les vents de face

C'est déjà plus dur d'aimer la vie, de faire des sourires dans la glace

On a perdu la première manche mais le même joueur rejoue

Le destin nous a gîlé, on ne veut pas tendre l'autre joue

Alors va falloir inventer avec du courage plein les poches

Trouver autre chose à raconter pour pas louper un deuxième coche

Y'avait surement plusieurs options mais finalement on a opté pour».

Accepter cette position

Trouver un espoir adapté. »

Un espoir adapté, c'est l'envie de croire qui résiste

Même en milieu hostile c'est la victoire qui existe.

Marie-Claire SARLANDE, Présidente.

Le mot du Directeur...

En 2016 nous avons accueilli de nouveaux personnels pour étayer l'équipe afin de réaliser les objectifs difficiles qui nous sont demandés. Les locaux sur les quartiers ont posé de nombreux soucis qui n'ont pas tous été résolus au terme de l'année.

Le processus d'évaluation interne a également beaucoup mobilisé l'équipe avec « un coût d'entrée élevé », propre à toute démarche de ce type. Les difficultés liées au PO-IEJ, avec un coordonnateur socio-professionnel en arrêt maladie depuis le 12 Septembre 2016 ne sont pas estompées, au contraire.

Cependant, les objectifs annuels ont pu être atteints, grâce à l'implication et à l'engagement de nombreux personnels administratifs et éducatifs.

Ces difficultés ont été contrebalancées par des réalisations sur le terrain qui apportent une présence et un soutien essentiels pour les Jeunes.

D'ailleurs les réponses qu'ils donnent aux questions posées pour l'évaluation interne viennent nous le confirmer... sans aucune ambiguïté. C'est un message d'encouragement qui vient renforcer notre détermination à travailler selon les principes historiques de la Prévention Spécialisée.

Leur pertinence ainsi réaffirmée par les Jeunes est un indicateur méthodologique qui vient renforcer notre pratique.

Eric CHOPIN, Directeur.

1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »

1.1 Historique

A l'initiative des deux conseillers généraux de Périgueux centre et ouest, les statuts de « l'Association de prévention des cantons de périgueux centre et ouest » sont déposés.

L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « le Chemin » se tient le 24 Octobre 1996. Le conseil d'administration est alors composé de trois collègues :

- Collège des élus (conseillers généraux des deux cantons, représentants des mairies de Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle et Périgueux) ;
- Collège des associations (comités de quartier, Amicales laïques, Associations de locataires) ;
- Collège des personnes qualifiées (C.C.A.S., D.D.S.P., P.J.J., C.A.F.).

Cette nouvelle association intègre alors les sept membres du club de prévention spécialisée du quartier du Gour de l'Arche, créé à l'initiative d'un groupe d'habitants en 1979, dont le proviseur du collège Anne Franck. Ce service, alors géré par le F.L.J.E.P. (Foyer des Jeunes et d'Education Populaire), comporte plusieurs sections d'animation. Un comité de gestion gère directement le club, émanation du Conseil d'Administration du Foyer laïque. Cette instance de régulation pédagogique et administrative est composée d'une dizaine de personnes. Une place importante est dévolue aux habitants du quartier, potentiellement bénéficiaires directs ou indirects de l'action de prévention spécialisée, circonscrite alors, au seul quartier du gour de l'Arche.

En 1988, l'équipe est composée de trois éducateurs spécialisés. L'activité se concentre sur de l'aide aux devoirs (une équipe composée de bénévoles et de vacataires), la mise en œuvre de camps et d'animations collectives, des accompagnements individualisés, ainsi que des multiples activités sportives (embauche d'un éducateur sportif). En 1996, la création de l'Association « le Chemin » permet une extension du territoire d'habilitation à l'ensemble des Cantons de Périgueux Centre et Ouest.

1.2 Les valeurs Associatives

Les valeurs fondatrices du Chemin constituent le cadre général et théorique, à la réalisation de ses objectifs et à la mise en œuvre de ses missions, dans le souci permanent de mettre la personne accompagnée au centre de l'action. Les actions socio-éducatives servent l'ambition de promouvoir un ensemble de convictions qui puisent leurs origines dans les mouvements d'éducation populaire.

Les valeurs associatives visent à promouvoir :

- **Le droit à la dignité humaine ;**
- **Une justice sociale ;**
- **Le principe de laïcité ;**
- **Une citoyenneté active et participative ;**
- **L'autonomie des personnes dans leur environnement ;**
- **L'intégration des personnes et prévenir toutes formes d'exclusion.**

L'ensemble des valeurs et des finalités portées par le projet Associatif doivent s'inscrire dans l'application et la mise en œuvre du projet de service, dans un souci permanent de promotion d'une action éducative de qualité. La personne accompagnée va ainsi être placée au centre de toutes les intentions et les dispositifs auxquels a accès l'institution.

En outre, l'Association s'engage fermement, à promouvoir une démarche d'évaluation continue de la qualité des prestations qu'elle délivre, et de la pertinence des supports qu'elle actionne. Ce travail est construit au plus près des réalités du public accompagné, afin de garantir une réadaptation permanente des actions éducatives aux réalités sociales, et à l'environnement de vie des personnes.

1.3 Les instances Associatives et leur composition

L'Association est constituée de diverses instances légales. Lors de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du 26 Avril 2016 les Elections des Administrateurs ont permis d'organiser celles-ci de la façon suivante :

1.3.1. Le Bureau

Présidente :	SARLANDE Marie-Claire	Professeure,	B U R E A U
Vice-Président :	BLAIN Reine-Marie	Directrice C.M.S.	
Secrétaire :	BAZIN Michel	Retraité	
Secrétaire-Adjoint :	MICHEL Alain	Proviseur Adjoint	
Trésorier :	LAVAL Jean-Philippe	Directeur C.I.A.S	
Trésorière-Adjointe :	CROUZAL Dominique	Retraîtée	
Membre associé :	BILLAT Michel	Pers. qualifiée, Retraité	

1.3.2. Le Conseil d'Administration

Membres :			C O N S E I L D ' A D M I N I S T R A T I O N
COLLEGE 1 Membres de Droit	DRZEWIECKI-KLINGLER N., ROUFFINEAU N., suppléante CHASTENET Alain, titulaire JUDDE Evelyne, suppléante CASADO-BARBA C, titulaire PUGNET Fabrice, suppléant RAT-SOULLER Ch., titulaire DUVAL Samuel suppléant	Elue Mairie de C.-Chamiers « « , Elu Mairie de Marsac « « Elue Mairie de Chancelade, « «, Elue Mairie de Périgueux, « «	
COLLEGE 2 Représ. d'Asso.	CROUZAL Dominique, DUVAL Jean-Christophe.	représ. l'Association « 3 S » représ. Habitants de Périgueux	
COLLEGE 3 Personnes qualifiées	BILLAT Michel, LAVAL Jean-Philippe, SARLANDE Marie-Claire, MICHEL Alain, BAZIN Michel, DEJEAN Pierre, MONTEPIN Marlène.	Pers. qualifiée, Retraité Pers. qualifiée, Dir. CIAS- Pers. qualifiée, Professeur Pers. qual., Prov-Adj. L.P. Pers. qual., quartier. St- Pers. qual. Chef de Service Pers. qual. Infirmière du Travail	
COLLEGE 4 Membres Consultatifs	BORDES Mireille, LACOSTE Marianne.	Conseillère Départ. Canton C.C. Responsable de l'unité Educative, Protection Judiciaire de la Jeunesse.	

2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

2.1.a L'organisation du service :

Dans le communiqué de presse du 1^{er} Mars 2016, Madame Laurence ROSSIGNOL Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes nous informe de l'adoption définitive de la loi de protection de l'enfant. De nouvelles orientations que souligne Madame la Ministre indiquent que « La loi porte par ailleurs une vision renouvelée de la prévention s'appuyant sur la mobilisation des solidarités de proximité, **la valorisation de la prévention spécialisée** et le soutien au développement de l'enfant dès la période périnatale ».

La promulgation de la Loi 2016-297 du 14 Mars 2017 relative à la Protection de l'Enfant a réaffirmé la place de la Prévention.

« Le service de l'aide sociale à l'enfance est un service non personnalisé du département chargé des missions suivantes :

1° Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social, qu'aux mineurs émancipés et majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;

2° **Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment des actions de prévention spécialisée visées au 2° de l'article L. 121-2** > « **Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale** le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

2° **Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu** ».

Au regard du travail réalisé en concertation avec la Direction et les techniciens du Pôle Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental de la Dordogne, nous avons orienté notre action en 2016 vers les axes suivants :

- **Nouvelle tranche d'âge de jeunes à repérer et accompagner (18/25 ans) depuis 2015 (Repérage des jeunes N.E.E.T. (L'acronyme « N.E.E.T. » Neither in Employment nor in Education or Training, décrit les populations âgées de 15 à 26 ans qui ne sont pas sur le marché du travail et sont désengagées du système éducatif ou de la formation professionnelle. Source : Plateforme Européenne pour l'investissement dans l'enfance).**
- **Nouveaux Chantiers Educatifs à mettre en œuvre pour ce nouveau Public,**
- **Poursuite du travail de repérage des jeunes N.E.E.T. et des jeunes dans le cadre des chantiers éducatifs et orientation vers la Plateforme Jeunes « N.E.E.T. » animée par la Responsable de l'Unité Territoriale de Périgueux du conseil**

Départementale de la Dordogne dans le cadre du marché de service « Programme Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (P.O.-I.E.J.) ,

- **Création d'un Jardin sur le quartier de Chamiers dans le cadre d'un Chantier Educatif permanent, sous une forme pérenne,**
- **Création et mise en œuvre d'une comptabilité analytique,**
- **Finalisation de la démarche de rapprochement des 2 services de Prévention Spécialisée de l'Association Mosaïque vers l'Association « Le Chemin »,**
- **Poursuite en 2016 de la Finalisation de l'Evaluation Interne prévue en 2017.**
- **Dépôt d'un dossier dans la cadre du Contrat de Ville du Grand Périgueux pour permettre le financement de Chantiers Educatifs pour les publics Jeunes « non N.E.E.T. ».**

Le marché de service qui a débuté le 1er Avril 2015. Intitulé Programme Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (PO-IEJ), est l'une des composantes d'une stratégie Européenne (Fonds Social Européen > F.S.E.) qui a pour objectif de développer des projets visant à offrir un parcours d'insertion sociale et professionnelle aux jeunes âgés de moins de 26 ans les plus en difficultés (jeunes non scolarisés ou déscolarisés, pas ou peu qualifiés, qui ne suivent pas de formation, qui sont sans emploi). Ils sont nommés : Jeunes N.E.E.T. Avec un taux de chômage des jeunes très élevé (plus de 25% et plus de 30% dans certains quartiers prioritaires en Aquitaine), cet appel à projet nous concerne sur quatre aspects :

- Le repérage de ces jeunes (Travail de Rue) et ce le plus précocement possible,
- La mise en œuvre de chantiers éducatifs spécifiques,
- L'orientation vers la plateforme Jeunes PO-IEJ de Périgueux, animée par la Responsable Enfance-Famille de l'U.T. de Périgueux (Conseil Départemental de la Dordogne).
- L'accompagnement individualisé.

A la demande du Conseil Départemental, nous avons poursuivi en 2016 le travail de rapprochement, amorcé en 2015, des deux services de Prévention Spécialisée « Mosaïque » et « Le Chemin ». L'objectif est de réunir au 1er Janvier 2017 sous une seule entité, les deux services de prévention spécialisée au sein de l'Association « LE CHEMIN ».

En 2016 nous avons prolongé la mise en œuvre du projet de service dont la rénovation a débuté au cours du dernier trimestre 2012. Depuis 2014, nos rapports d'activités s'appuient sur une grille de lecture et d'évaluation commune à l'ensemble de nos secteurs d'intervention. Elle s'articule pour chaque secteur selon la même architecture :

I-Présentation générale

- **Cadre d'intervention** de la prévention spécialisée, présentation des **missions**. Retour sur « **l'adaptabilité** » des professionnels. **Evaluation** des missions
- Public : présentation générale, « processus de rencontre »

II-Territoire (par secteur)

- **Typographie du territoire** par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier
- Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

III-Public (par secteur)

- Retour sur la définition du public « rencontrés » (pairs, famille, jeunes, habitants...) :
- Dégager les tendances : le **public du territoire**
- **Jeunes rencontrés :**

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

- **Jeunes soutenus :**

Nombre de jeunes soutenus : Définition : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

- **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées, qui sont au nombre de 9 :**
 - **Insertion pro/formation**
 - **Difficultés personnelles et familiales**
 - **Santé**
 - **Logement**
 - **Scolarité (aides devoirs, PRE, ...)**
 - **Justice**
 - **Maltraitance**
 - **Accès aux loisirs**
 - **Problèmes administratifs**

IV-Outils de médiations (par secteur)

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs.

V-Le partenariat (par secteur)

- Communication avec les partenaires.

VI-Développement Social Local (par secteur)

- Exemple d'une action de Développement Social Local.

2.1.b Les Ressources Humaines :

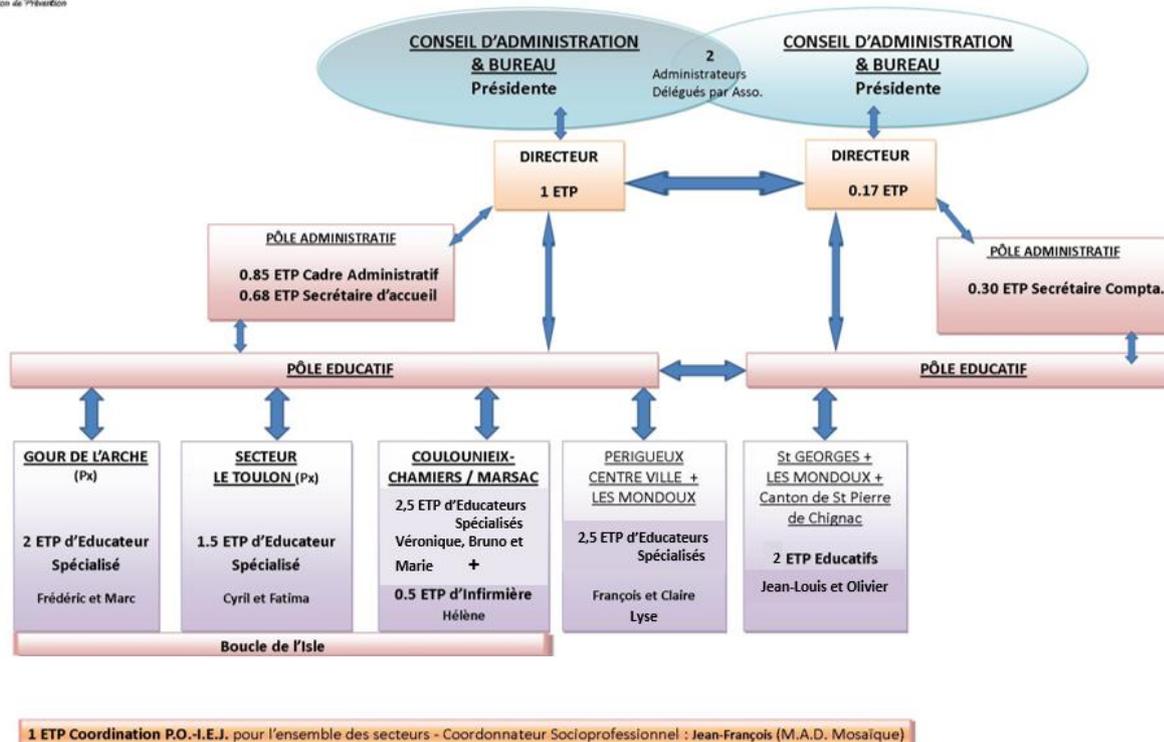
Nous avons connu en 2016 plusieurs faits marquants :

- Le recrutement à temps plein au 1^{er} Juin, d'une Educatrice sur le secteur du Centre-ville/Les Mondoux (En remplacement d'un Educateur Spécialisé de « Mosaïque », pour départ en retraite),
- L'accueil d'une Jeune Volontaire dans le cadre du Service Civique sur le secteur des Mondoux, sur une Mission d'accompagnement des Jeunes vers les Loisirs,
- Le maintien du passage du poste de travail à temps partiel à 70% d'une Educatrice du secteur de Coulounieix-Chamiers/Marsac sur L'Isle et le recrutement d'une Educatrice spécialisée à temps plein,
- La poursuite de la formation qualifiante de niveau I - D.E.I.S. d'un Educateur du secteur du Toulon (Boucle de l'Isle),
- Un nombre de jours d'arrêt de travail plus conséquent que les autres années : 205 jours au total pour l'équipe éducative, soit 7.66% du temps de travail total.
- L'absence du coordonnateur Socioprofessionnel mis à disposition par l'Association Mosaïque sur l'action commune PO-IEJ, du 12 Septembre 2016 au 31 Décembre 2016.

2.1.1 L'Organigramme au 01/09/2015 (Toujours en cours au 31/12/2016) :



Organisation des Services de Prévention Spécialisée - Grand Périgueux Organigramme au 1er Septembre 2015



2.1.2 Le siège administratif

Le siège administratif : L'association a disposé pour 2016 de trois personnels, représentant en E.T.P. (Equivalent Temps Plein) :

- 0,85 E.T.P. de secrétaire-comptable ;
- 0,68 E.T.P. de secrétaire d'accueil
- 1 E.T.P. de Directeur.

Pour pallier à l'absence du coordonnateur Socioprofessionnel nous avons aménagé le fonctionnement du service administratif pour l'action P.O.-I.E.J.. Les données administratives qui représentaient un dossier de 12 documents à collecter pour chaque jeune en 2015 s'est étoffé de nouvelles pièces administratives à verser au dossier de chaque Jeune pour effectuer un chantier Educatif (Quelle que soit la durée du Chantier) :

-Attestation N.E.E.T. signée par le jeune et la responsable de l'Unité Territoriale (U.T.) de Périgueux,

- Fiche de repérage N.E.E.T. signée par l'Educateur et le Jeune, après que celui-ci ait donné son accord pour un accompagnement individuel (Ou avec l'accord de ses représentants légaux s'il est mineur).

- FICHE PROJET DU CHANTIER SIGNEE PAR LE DIRECTEUR

- BILAN(S) INDIVIDUEL(S)

- FICHES NEET INDIVIDUELLES

- COPIE DE LA CARTE VITALE

- COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE

- ATTESTATION DE DOMICILE

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE (Si hébergement par un tiers, copie de la Carte d'Identité du tiers, attestation d'hébergement, facture de moins de 3 mois > Téléphone ou Edf ou autres...).

- QUESTIONNAIRE D'ENTREE DANS LE DISPOSITIF F.S.E.

- QUESTIONNAIRE INDIVIDUELS DE SORTIE FSE

- COPIE DES FACTURES 3S

- DEROULE DU CHANTIER

- COPIES DES DEPENSES

- EMARGEMENT DE CHAQUE EDUCATEUR

- PLANNINGS DES EDUCATEURS SIGNES PAR LE DIRECTEUR

- EMARGEMENT DE CHAQUE JEUNE

- FICHES DE PAYE

Pour faire suite aux premiers contrôles F.S.E., une réunion à l'initiative du Service Europe du Conseil Départemental avec l'ensemble des salariés de l'équipe éducative a été organisée le 29 Juin 2016.

Il a été précisé qu'aucun Chantier Educatif pour les Jeunes N.E.E.T. ne pouvait démarrer sans la production au Service de l'A.S.E. de la Totalité des Pièces Administratives citées ci-dessus.

Cela a eu pour conséquence de modifier à nouveau notre mode de relation aux Jeunes et d'écarter de cette action les plus en difficultés. En effet, lorsqu'un Jeune est en situation d'errance, ou qu'il a des conditions de vie familiales conflictuelles ou difficiles, la multiplication des pièces demandées concourt à un abandon de la démarche. C'est ce que nous avons pu constater pour 8 Jeunes qui avaient commencé à rassembler les documents demandés.

2.1.3. La sectorisation de l'équipe

Le personnel éducatif est affecté sur des secteurs d'intervention préférentiels qui tiennent compte du respect du cadre législatif qui est défini pour l'exercice des missions de prévention spécialisée que nous exerçons sur notre territoire. Cette sectorisation de l'action éducative de prévention spécialisée se justifie par la nécessité pour les équipes éducatives d'être bien repérées par les groupes de jeunes et les jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Ce travail relationnel du « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, basée sur la présence, la permanence et la confiance. **C'est la permanence de la présence qui en fonction de chaque jeune, selon là où il en est de son histoire, permet la relation de confiance qui engendrera un déplacement du jeune vers ...** Davantage d'autonomie, une réflexion sur lui-même, un nouage au désir retrouvé, celui d'agir pour lui-même.

Ces « particularités » qui fondent la Prévention Spécialisée ont permis de remplir pleinement pour l'année 2016 les objectifs pour le marché de service PO-IEJ, sous ses deux aspects principaux :

- Le repérage des jeunes dans le cadre du Travail de Rue,
- L'organisation de Chantiers Educatifs pour les jeunes.

Les 4 graphiques ci-après représentent le temps de travail réalisé dans le cadre du travail de rue par les Educateurs et les travailleurs médico-sociaux de l'équipe et leur temps de présence sociale.

Le travail de rue est une démarche éducative et sociale qui consiste à aller vers les personnes dans leur milieu. **C'est une action qui s'inscrit dans le long terme et qui constitue l'axe de travail fondateur de la prévention spécialisée.** Le principe de « Libre Adhésion » du Jeune est l'invariant qui permet à chaque Jeune de « se mettre en mouvement ». La présence sociale s'organise dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés que les jeunes occupent.

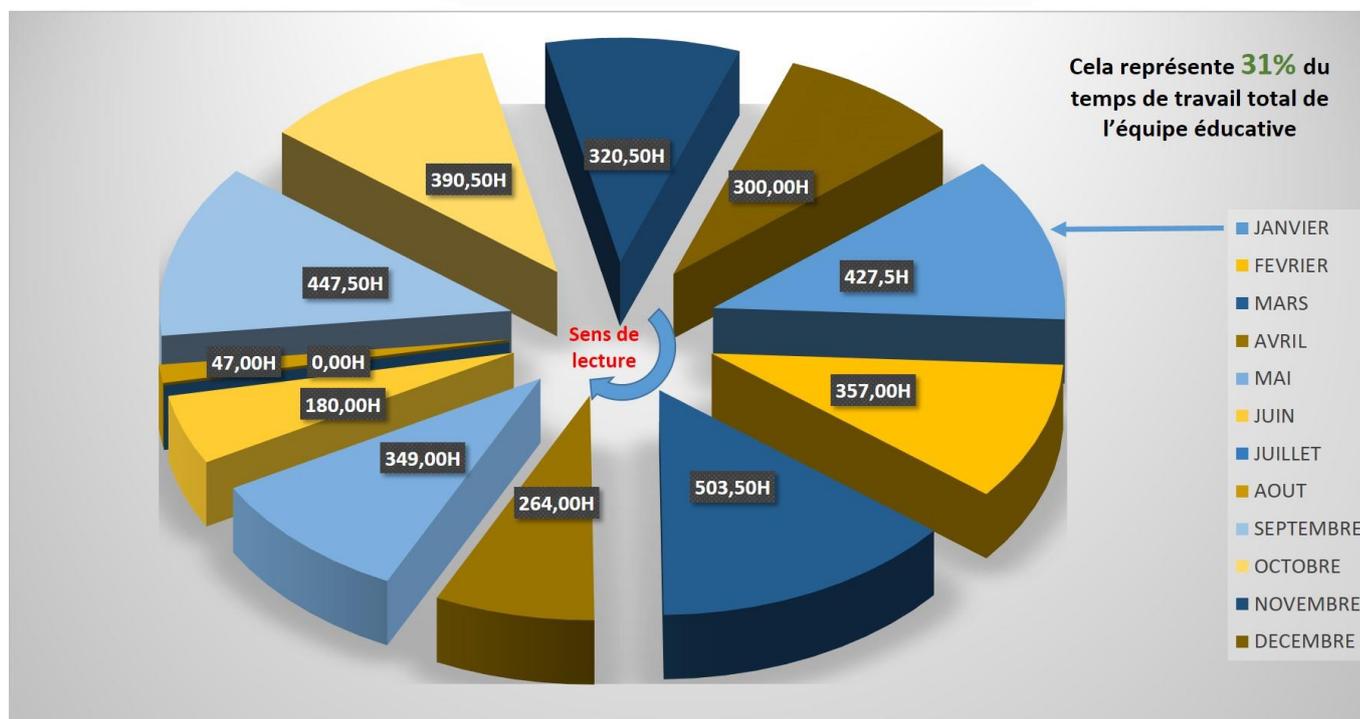
L'ensemble des pratiques est imprégné de cette présence car c'est le seul mode d'action qui permet de nouer des relations avec un milieu qui n'en fait pas spontanément la demande. C'est le moyen privilégié d'atteindre un public entretenant des rapports difficiles avec les institutions.

L'éducateur dispose de nombreuses possibilités pour effectuer ce type d'intervention. Elles lui permettent de s'ajuster à la particularité du territoire sur lequel il exerce sa mission.

Les heures de chantiers éducatifs sont quant à elles réalisées avec les Jeunes N.E.E.T. et non N.E.E.T., notamment dans le cadre des financements du Conseil Départemental et du Contrat de Ville du Grand Périgueux,

2.1.3.1. Le travail de rue et la présence sociale :

Pôle Educatif : Travail de rue



Soit en 2016, un Total de **3586,50 heures de travail de Rue** (31% du temps de travail des Educateurs Spécialisés) , dont **2616 heures de repérage pour les « Jeunes N.E.E.T. »**

2.1.3.2 Les Chantiers éducatifs dans le cadre du dispositif PO.IEJ - 2015

De l'expérimentation à l'expérience

Extrait de la circulaire DAS /DGEFP 99-27 du 29 juin 1999.

Dans le cadre de leur mission, les associations de prévention spécialisée, ont développé des activités de chantiers éducatifs qui peuvent avoir plusieurs finalités : Aider les jeunes à prendre confiance en eux, leur donner une première expérience du travail, leur permettre d'avoir un revenu, leur donner l'occasion de participer à un projet collectif, leur apprendre à gérer leur temps et à s'organiser, créer du lien entre les habitants d'un quartier. Ce sont généralement des contrats de courte durée.

Objectifs :

- Inscrire le jeune dans la réalité du monde du travail
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités
- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition de savoir-être et savoir-faire
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen
- Apprendre à vivre en société, savoir produire ensemble

- Favoriser une première expérience professionnelle pour le jeune

Les associations « LE CHEMIN » et « MOSAÏQUE », ont mutualisé une partie de leurs moyens pour répondre aux objectifs fixés dans le cadre de l'appel à projet du Marché de service lancé par le Conseil Départemental. Il est destiné à un public confronté à de réels freins (Insertion sociale et/ou professionnelle), qui n'est pas en capacité d'activer rapidement les leviers existants pour accéder aux dispositifs de droit commun (garantie jeunes, suivi service public de l'emploi,...). Le projet validé dans le cadre de ce mémoire a pour objet de proposer aux jeunes des actions de remobilisation utilisant des outils tels que les chantiers éducatifs, qui constituent un véritable tremplin vers l'insertion socioprofessionnelle ou à minima les dispositifs de droit commun.

Cette action vise les jeunes filles ou garçons, de moins de 26 ans, et recouvre les fonctions suivantes :

- L'accompagnement individualisé, qui pourra s'articuler avec d'autres partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, Assistantes sociales, Educateurs A.S.E., P.J.J. ... En fonction des besoins du public,
- L'accompagnement individuel et collectif, via une accroche sur des chantiers éducatifs, et qui induira un travail de remobilisation, sur l'image de soi, la santé ... Il s'agit, pour le professionnel d'instaurer une relation de confiance en vue de renouer le lien social, ce qui se traduira, pour ces jeunes, par l'apprentissage ou le réapprentissage de la vie en société, du rapport à l'autorité, se situer dans le temps, adopter un rythme et une hygiène de vie sains, acquérir une autonomie, découvrir ses potentialités, etc. ...

Ainsi, un objectif global de 6 000 heures de chantiers éducatifs (pour les 2 Associations), intégrant 150 accompagnements spécifiques environ sur 36 mois, paraît envisageable. **La fin d'un parcours se matérialisera par un retour vers la scolarité, l'orientation vers une formation qualifiante, l'entrée dans le dispositif garantie jeunes, la signature d'un contrat de travail...**

Les supports de ces chantiers sont proposés par les collectivités locales (Conseil Départemental, communes, Communauté de Communes ...), les offices HLM notamment. Il va s'agir par exemple, de travaux de valorisation du patrimoine :

- participation à la restauration ou rénovation du bâti (maçonnerie, peintures ...), ou encore d'aménagements paysagers dans le cadre du P.O.-I.E.J..

Une équipe:

- Une direction
- Educateurs spécialisés ou travailleurs sociaux : En situation d'encadrement de chantiers et/ou d'accompagnement
- Du temps de secrétariat et de comptabilité
- Coordination : PO-IEJ

Le public:

Les chantiers éducatifs concernent :

- Des jeunes de 16 ans à moins de 26 ans
- Des jeunes en rupture ou en risque de marginalisation, d'isolement ou de décrochage scolaire

- Des jeunes en situation à risque ou en conflit ouvert avec l'environnement
- Des jeunes qui relèvent de la prévention spécialisée

Démarche éducative :

Cela permet de sortir des jeunes de l'isolement en les incitant à s'inscrire dans un dispositif d'insertion sociale et professionnelle par un accompagnement éducatif

- **PROFESSIONNEL:** Accueil, entretien, signature de contrat, objectifs à réaliser.
- **EDUCATIF :** Partenariat avec l'équipe de prévention spécialisée de Mosaïque accompagnements individuels et collectifs, mise en lien avec les acteurs locaux

Pour promouvoir le développement de leurs projets :

- Des liens avec la Mission Locale ont été établis afin de mettre en œuvre des accompagnements individuels.
- Un partenariat est en place avec Les Ecoles de la C.C.I. et les C.F.A. de la Chambre de métiers de Boulazac et le C.F.A. Bâtiment de Périgueux.

Inscription dans la réalité du travail :

- Salaire
- Savoir être, Savoir faire
- Reprise du rythme de vie
- Implication dans la création de liens

Réalisations :

- ✓ Création d'un Chantier Educatif permanent à Coulounieix-Chamiers, en partenariat avec l'Association « Les Jardinots » : Le chemin du Jardin.
- ✓ Travaux en espaces verts
- ✓ Communication au travers de distribution de flyers
- ✓ Travaux de peinture
- ✓ Organisation de soirées dans le cadre du développement Social des Quartiers
- ✓ Etc.

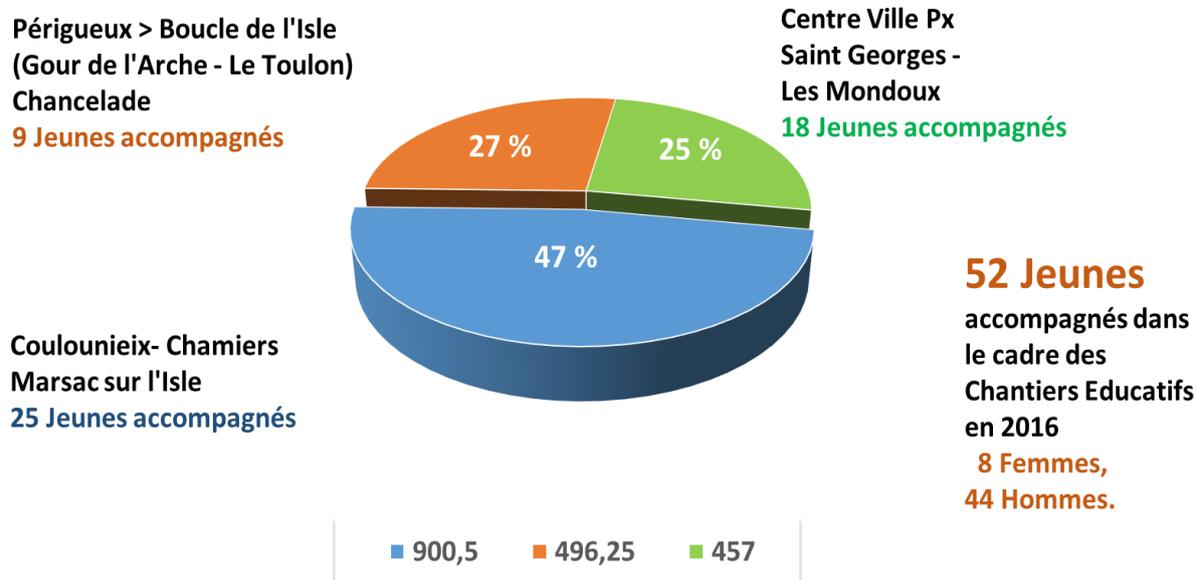
Beaucoup de contact ont été pris avec un grand nombre des communes du Grand Périgueux pour :

- Présenter l'action,
- Obtenir des chantiers adaptés aux jeunes.

2.1.3.3. La mise en œuvre des Chantiers Educatifs :

Total de 1853,75 heures travaillées

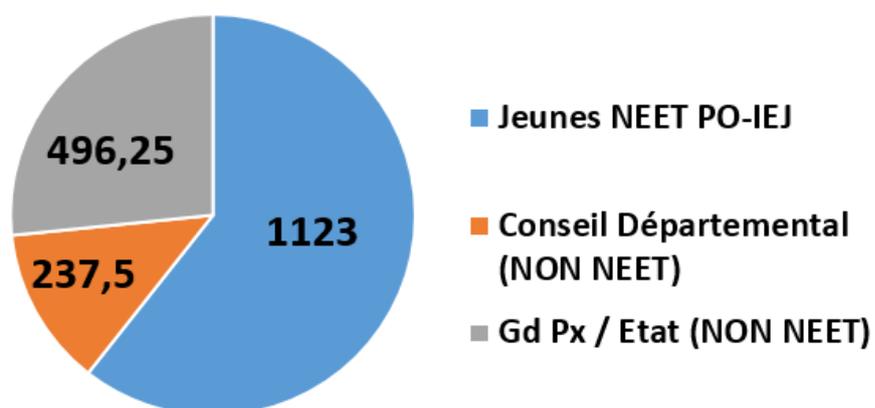
Chantiers Educatifs 2016 : Total d'heures effectuées par secteur



Les Chantiers Educatifs ont représenté en 2016 : 1853,75 heures travaillées, Dont :

- **1123 h de Chantiers Educatifs P.O.-I.E.J.** pour des Jeunes N.E.E.T. **22 Jeunes N.E.E.T. ont pu bénéficier de ces Chantiers** qui ont permis de créer une dynamique de mise en action. **24 Jeunes N.E.E.T rencontrés en 2015 ont continué à être accompagnés en 2016, dont 4 ont continué à effectuer des Chantiers Educatifs. 18 Jeunes Nouveaux N.E.E.T ont bénéficié des Chantiers Educatifs en 2016.**
Il est à relever que certains Jeunes n'ont pas pu obtenir la qualité Jeune N.E.E.T. car une ou plusieurs pièces administratives manquaient à leur dossier (Pour au moins 8 Jeunes en 2016). C'est souvent les jeunes en plus difficultés que nous avons cependant orientés vers des Chantiers Educatifs « NON N.E.E.T. ».
- **493,25 h dans le cadre du Contrat de Ville pour des jeunes « Non N.E.E.T. » habitant sur les quartiers Politique de la Ville.**
- **237,50 h par le Conseil Départemental de la Dordogne Non « N.E.E.T » - Hors quartiers P.D.L.V.**

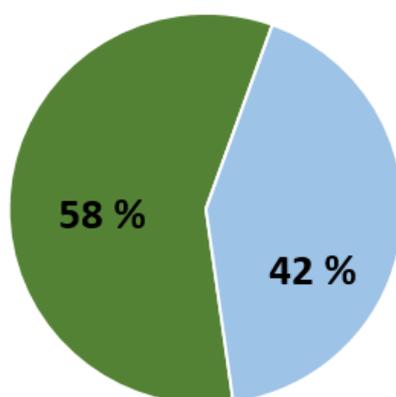
Répartition 2016 des heures de Chantiers Educatifs



Total de **1853,75** heures travaillées en 2016
(1566,25 h en 2015)



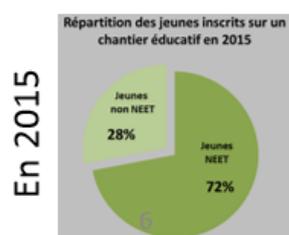
Statut des Jeunes



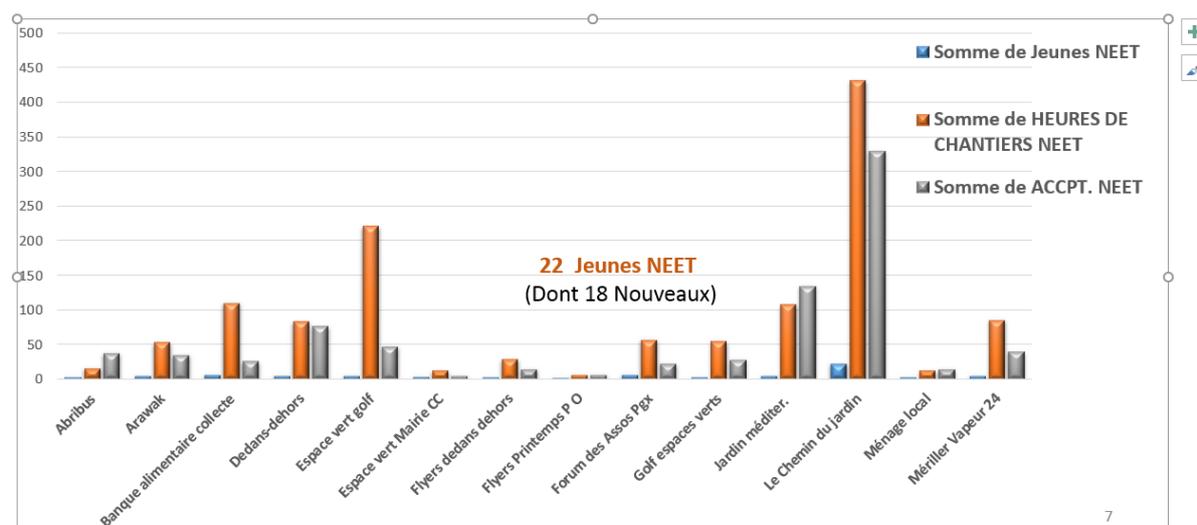
■ Jeunes NON NEET ■ Jeunes NEET

Répartition des Jeunes en 2016 :
30 Jeune Non NEET (Dont 17 nouveaux)
et **22 Jeunes NEET** (Dont 18 Nouveaux)

14 J.N.N. et 36 J.N.

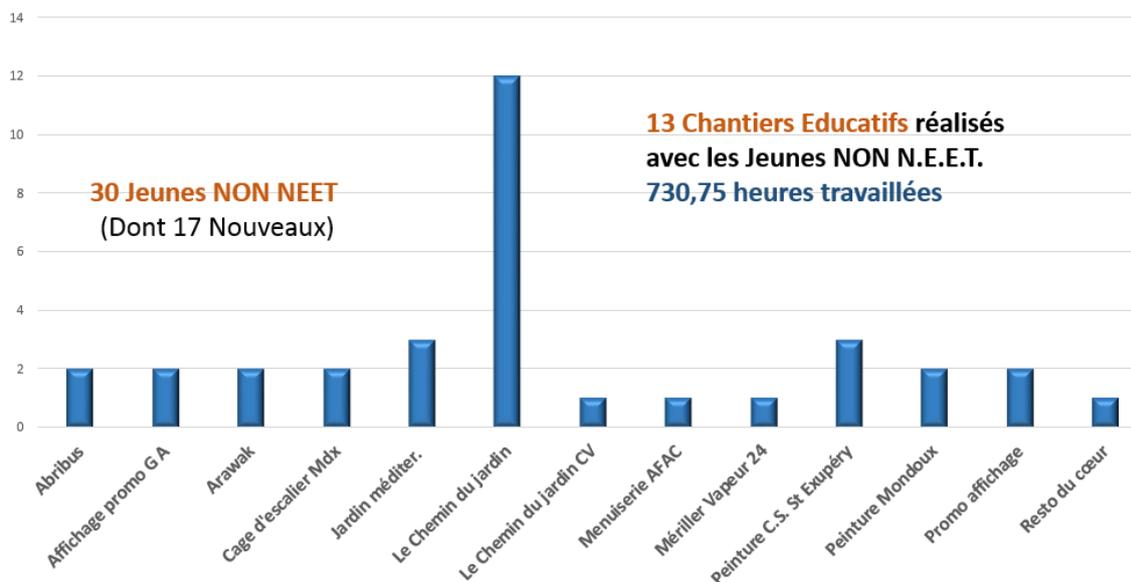


Chantiers Educatifs Réalisés avec des Jeunes N.E.E.T.



- **14 Chantiers Educatifs différents ont été réalisés avec les Jeunes N.E.E.T. pour 1273,5 heures travaillées dont 150h30 sur le financement du Conseil Départemental de La Dordogne. 809,5 heures ont été effectuées par les Educateurs Spécialisés, soit 63,56 % réalisées en temps d'accompagnement sur les Chantiers Educatifs avec les jeunes et nos partenaires.**

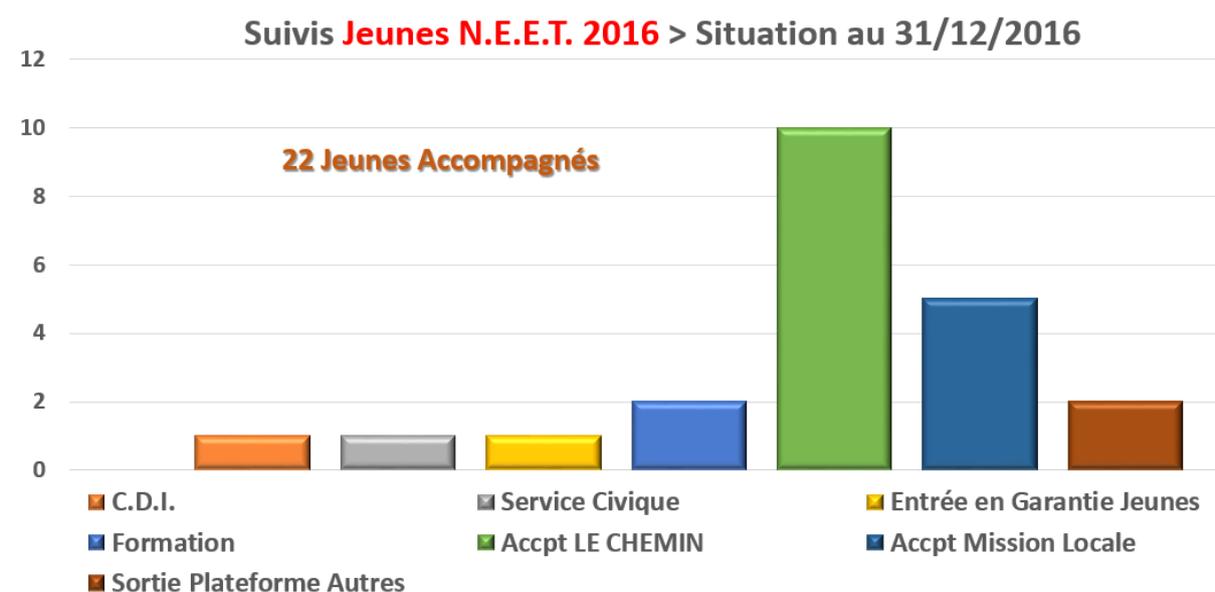
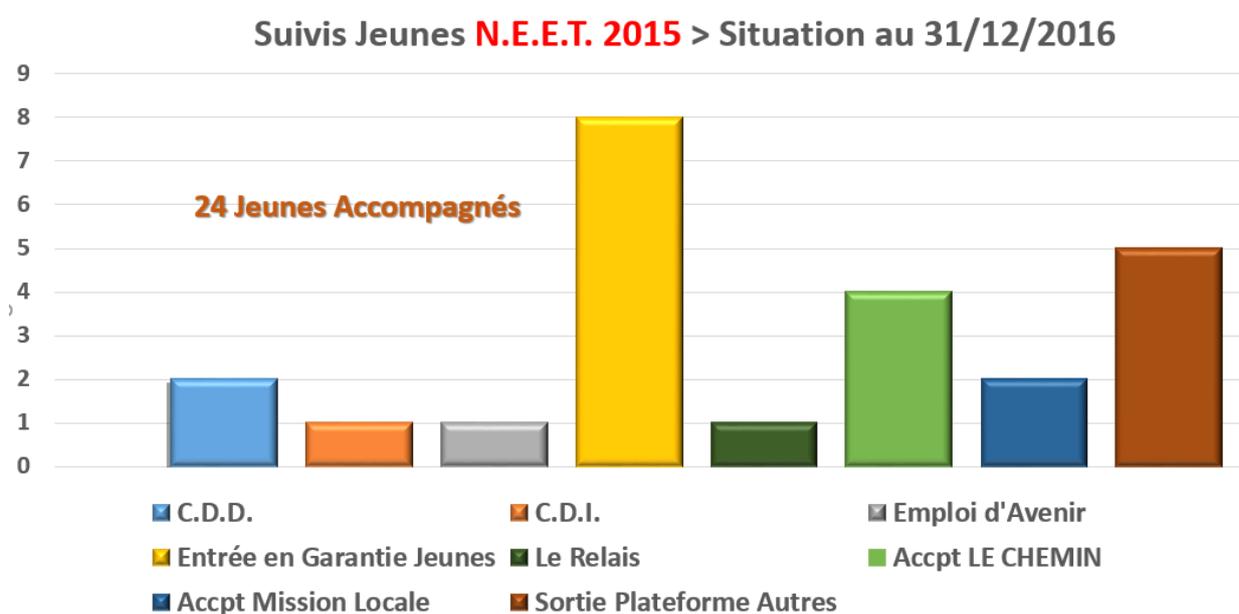
Chantiers Educatifs Réalisés avec des Jeunes NON N.E.E.T.



- **Le Chantier Educatif permanent « Le Chemin du Jardin » animé par les Educateurs avec plus de 400 heures réalisées est un lieu particulièrement apprécié par les Jeunes. Il favorise les rencontres intergénérationnelles, car il est situé à l'entrée d'un espace qui compte plus de 100 jardins. La proximité de notre local sur la commune de Coulounieix-**

Chamiers permet de préparer le repas de midi avec certains jeunes et d'aborder également les questions d'alimentation et de santé... En plus d'autres sujets qui sont discutés avec eux lors du déjeuner.

- En termes d'ouverture ces Chantiers Educatifs sont essentiels pour aller à la rencontre de l'autre, qu'il soit jeune, éducateur ou adulte partenaire de l'action. Les Jeunes insistent pour renouveler ces temps collectifs qui leur permettent, en plus d'une rémunération, de partager des temps de vie avec d'autres et pour certains de rompre leur isolement.



- **46 Jeunes N.E.E.T.** ont pu bénéficier en 2016, soit de sorties positives, d'un maintien d'accompagnement éducatif ou d'une orientation vers un partenaire extérieur.

- Malgré l'absence du Coordonnateur socioprofessionnel depuis le mois de Septembre 2016, tous les personnels de l'association se sont mobilisés pour assurer un accompagnement de qualité.
- **La Plateforme PO-IEJ animée par le Conseil Départemental avec la participation de nombreux partenaires a permis une réelle mobilisation autour de la situation de chaque jeune N.E.E.T.**
- Nous pouvons remarquer que **l'orientation vers la « Garantie Jeunes » très marquée en 2015 a nettement diminuée en 2016.**

L'année 2017 verra certainement revenir vers la Prévention Spécialisée certains Jeunes qui n'ont pas trouvé de formation ou d'emploi en 2016.

Nous espérons le retour du Coordonnateur socioprofessionnel pour intensifier l'accompagnement des jeunes N.E.E.T. vers des orientations porteuses d'avenir en matière de formation et d'emploi.

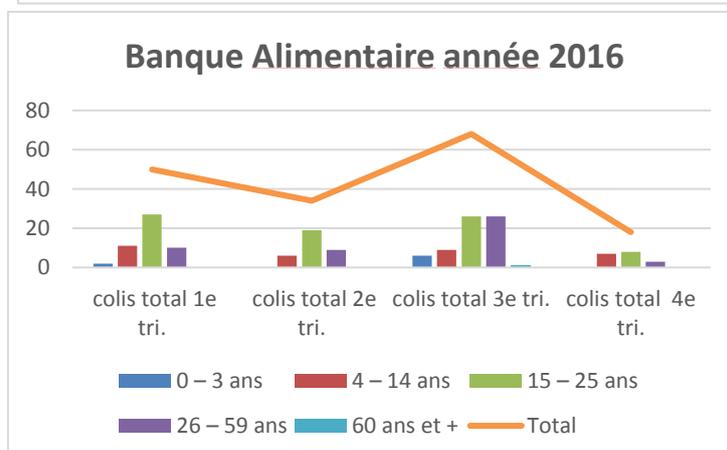
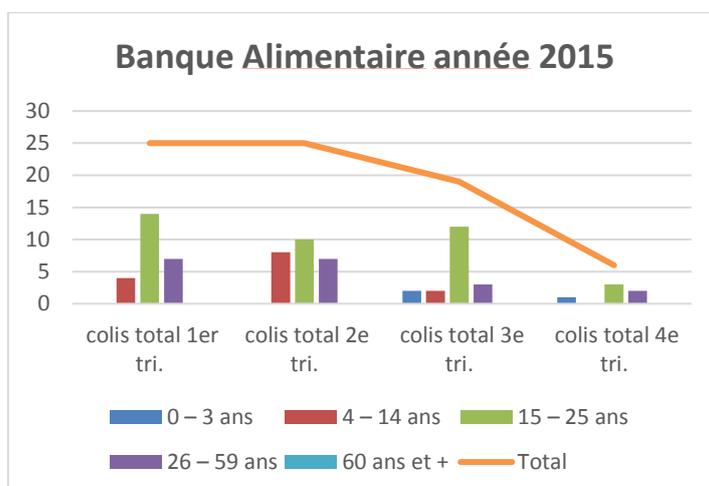
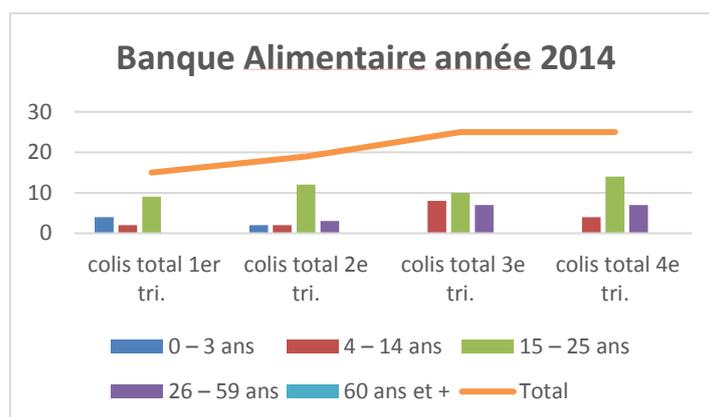
2.1.3.3.3 - La question de l'alimentation, un sujet crucial dans les quartiers :

Entre 2014 et 2016 le recours aux « Colis Alimentaires » sur les quartiers (en partenariat avec la Banque Alimentaire de la Dordogne) a augmenté de façon très conséquente, comme le prouvent les graphiques repris ci-dessous :

2014 > 178 Bénéficiaires de 2 T 194 de produits alimentaires

2015 > 236 Bénéficiaires et 3 T 002 « «

2016 > 256 Bénéficiaires et 3 T 267 de « «



2.1.3.4. La structuration de l'Equipe Educative :

2.1.3.4.1 Coulounieix-Chamiers

L'équipe est constituée :

- 2.70 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 femmes et 1 homme);
- 0,5 E.T.P. d'infirmière.

Pendant plusieurs mois, une éducatrice de ce secteur d'intervention, pour cause de maladie (De Mars à Fin Août) était en ½ temps thérapeutique en 2014 et à 70% à compter du 1^{er} Décembre 2015. Ainsi, l'activité a été menée avec une équipe amoindrie.

2.1.3.4.2 Le Gour de L'Arche

L'équipe est constituée :

- 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 hommes).

2.1.3.4.3 Le Toulon

- 1 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 Homme)
- 0.50 E.T.P. d'éducateur spécialisée (1 Femme)

Compte tenu du travail déjà engagé et des projets en cours, notamment avec le « Sans réserve », il a été décidé d'affecter une éducatrice sur ce secteur. Depuis le mois de Septembre 2014, 0.50 ETP ont été orientés vers le secteur du Toulon. En effet, l'éducateur a débuté pour 3 années ½ une formation D.E.I.S., à raison d'une semaine de formation par mois.

2.1.3.4.4 Le centre-ville / Les Mondoux

L'équipe du centre-ville compte 1 Homme et 1 Femme et 1 Educatrice stagiaire (3^{ème} année de formation) : Elle a ensuite été embauchée en C.D.D. à partir du 1^{er} Juillet 2015 à 0,50% sur ce secteur, puis en C.D.I. à temps complet au mois de Juin 2016.

- 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (au 01/10/2014), puis 0,50% au 01/09/2015.
- 1 E.T.P. de C.E.S.F. (Conseiller en économie sociale et familiale) ;

A partir du mois de Septembre, la présence d'une Jeune Volontaire en Service Civique pour mettre en œuvre un accompagnement aux Loisirs pour les jeunes du quartier.

2.1.3.4.5 Les autres personnels

L'Association a bénéficié également d'intervenants extérieurs :

- 1 intervenant en analyse des pratiques professionnelles ;
- 1 technicienne de surface, employée via l'Association « 3 S ».

L'analyse des pratiques rendue « non obligatoire », mais fortement conseillée, permet aux équipes, d'une part d'être soutenues face aux situations difficiles qu'elles rencontrent, et

d'autre part, engage l'ensemble des salariés qui y participent à questionner leurs pratiques professionnelles et à travailler une cohésion d'équipe. Cette intervention se déroule à raison d'une séance par mois (1 heure 30 minutes). Ce soutien à une pratique professionnelle a évolué vers une ouverture à l'équipe du service de prévention spécialisée de l'association Mosaïque.

2.2 L'activité du siège :

2.2.1 Activité du Directeur :

L'activité du siège continue à se structurer sur 4 axes.

- 1/ La mise en place d'un soutien technique aux équipes éducatives ;
- 2/ La structuration des outils de travail ;
- 3/ L'anticipation sur les besoins et les contraintes à venir.
- 4/ La rénovation de l'image du service de prévention spécialisée ;

Pour illustrer l'activité réalisée de Janvier à Décembre 2016 par le Directeur, deux tableaux et graphiques ci-dessous reprennent les 47 items développés pendant ces 12 mois, répartis en deux Axes : **La nature de l'activité interne** et sous la même forme, **les partenariats extérieurs**. La Fréquence de l'activité est un indicateur qui permet de définir quels sont les activités les plus marquantes en interne et en externe. Ainsi la nature de l'activité interne correspond aux deux premiers axes mentionnés ci-dessus et les partenariats extérieurs, concernent les deux derniers axes. On pourra remarquer que l'équilibre entre les deux activités internes et externes se retrouve dans le nombre des items 23 internes et 24 externes. Rappelons que c'est à posteriori que ce bilan est réalisé et qu'il faut donc l'interpréter comme une photographie précise de ce qu'a été réellement l'activité du Directeur et de ses collaborateurs en 2016.

La finalité est bien entendu de travailler de concert ces 4 axes pour parvenir à adapter en permanence notre service aux mutations du public et de son environnement, avec comme objectif la meilleure adaptation du jeune à celui-ci.

Chaque item sur les activités internes et externes est défini par la présence d'un ou plusieurs partenaires qui ont été en relation avec le Directeur sur des actions, des projets, des coordinations, des échanges ou sur des temps de formation

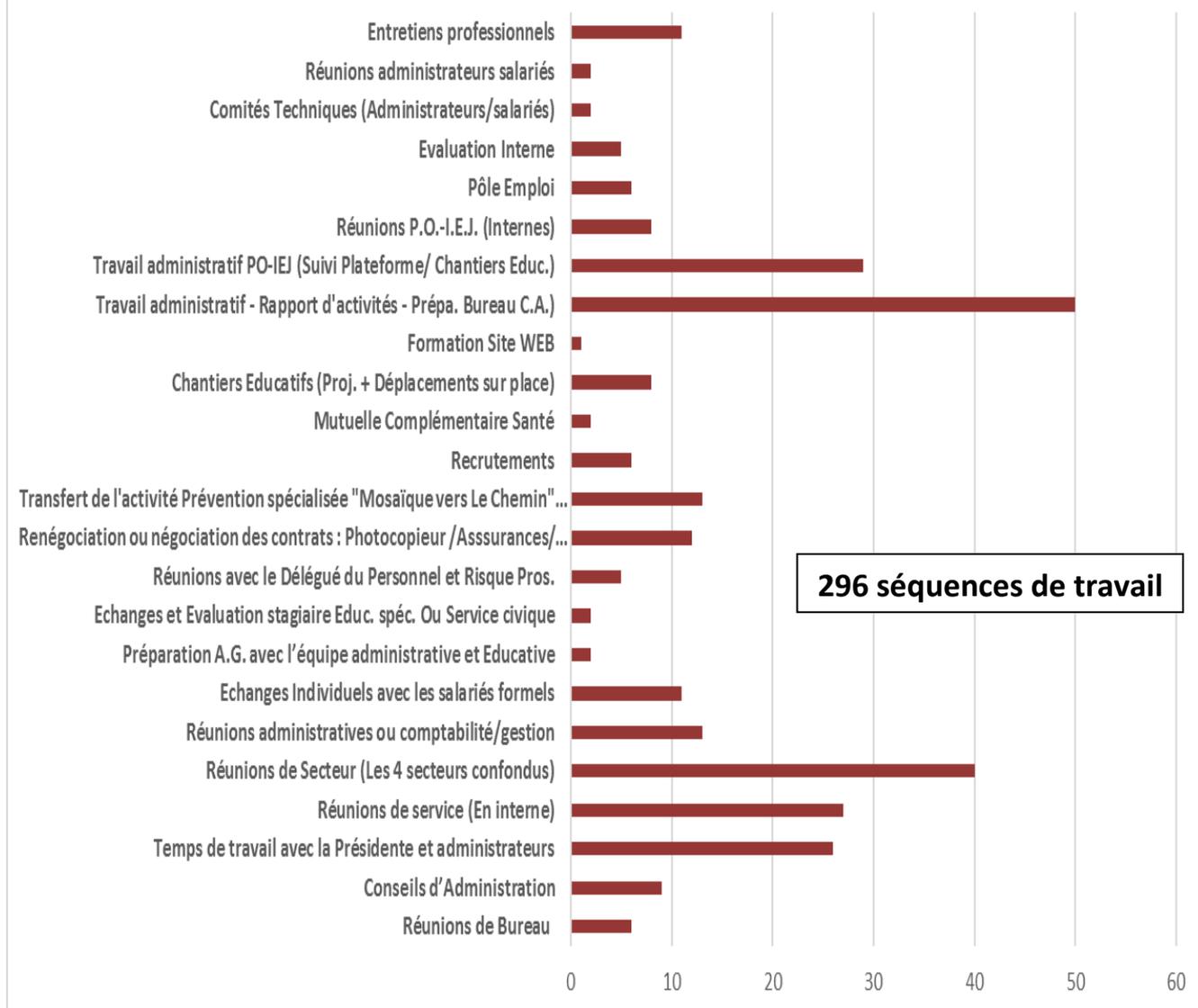
Avec 24 Items (Pour 21 travaillés en 2015), le tableau et le graphique ci-après font apparaître **une activité interne** qui s'oriente plus particulièrement sur :

1°/ Des temps de coordination importants avec les instances décisionnaires de notre association (Présidente, administrateurs, Bureau et Conseil d'Administration) et une animation forte sur les temps d'animations de l'équipe en réunion institutionnelle et sur les secteurs (31.41% au Total).

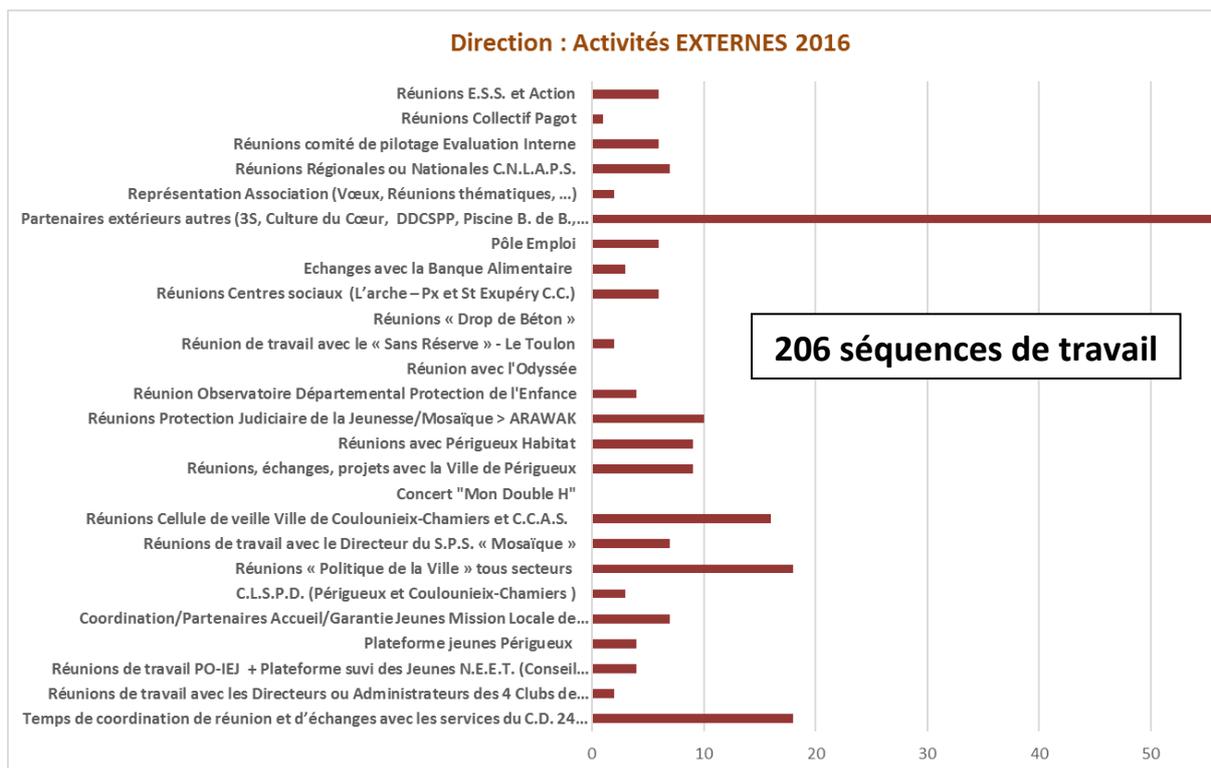
2°/ Un temps de travail administratif et un temps spécifique P.O.-I.E.J. très important (26.68%)

Comme en 2014 et 2015, les temps informels d'échanges avec les salariés, qui sont nombreux, n'ont pas été mentionnés dans ce tableau.

Direction : Activité INTERNE 2016



Direction : Nature de l'activité Interne	Fréquence 2016	Fréquence 2015
Réunions de Bureau	6	5
Conseils d'Administration	9	6
Temps de travail avec la Présidente et administrateurs	26	31
Réunions de service (En interne)	27	36
Réunions de Secteur (Les 4 secteurs confondus)	40	36
Réunions administratives ou comptabilité/gestion	13	13
Echanges Individuels avec les salariés formels	11	12
Préparation A.G. avec l'équipe administrative et Educative	2	4
Echanges et Evaluation stagiaire Educ. spéc. Ou Service civique	2	3
Réunions avec le Délégué du Personnel et Risque Pros.	5	6
Renégociation ou négociation des contrats : Photocopieur /Assurances/ Téléphones portables/ Payes/ Véhicules ...	12	8
Transfert de l'activité Prévention spécialisée "Mosaïque vers Le Chemin" (Int. + Avocat...).	13	8
Recrutements	6	6
Mutuelle Complémentaire Santé	2	6
Chantiers Educatifs (Proj. + Déplacements sur place)	8	21
Formation Site WEB	1	/
Travail administratif - Rapport d'activités - Prépa. Bureau	50	/
Travail administratif PO-IEJ (Suivi Plateforme/ Chantiers	29	/
Réunions P.O.-I.E.J. (Internes)	8	10
Pôle Emploi	6	2
Evaluation Interne	5	2
Comités Techniques (Administrateurs/salariés)	2	3
Réunions administrateurs salariés	2	2
Entretiens professionnels	11	/
Formation CNLAPS	/	3
Total	296	223



Direction : Activités externes	Fréquence 2016	Fréquence 2015
Temps de coordination de réunion et d'échanges avec les services du C.D. 24 (Direction/UT/CMS/Tarification)	18	19
Réunions de travail avec les Directeurs ou Administrateurs des 4 Clubs de prévention de Dordogne	2	3
Réunions de travail PO-IEJ + Plateforme suivi des Jeunes N.E.E.T. (Conseil Départemental 24)	4	13
Plateforme jeunes Périgueux	4	6
Coordination/Partenaires Accueil/Garantie Jeunes Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine	7	4
C.L.S.P.D. (Périgueux et Coulounieix-Chamiers)	3	2
Réunions « Politique de la Ville » tous secteurs	18	27
Réunions de travail avec le Directeur du S.P.S. « Mosaïque »	7	16
Réunions Cellule de veille Ville de Coulounieix-Chamiers et C.C.A.S.	16	28
Concert "Mon Double H"	/	2
Réunions, échanges, projets avec la Ville de Périgueux	9	11
Réunions avec Périgueux Habitat	9	4
Réunions Protection Judiciaire de la Jeunesse/Mosaïque > ARAWAK	10	4
Réunion Observatoire Départemental Protection de l'Enfance	4	2
Réunion avec l'Odyssee	/	1
Réunion de travail avec le « Sans Réserve » - Le Toulon	2	2
Réunions « Drop de Béton »	/	7
Réunions Centres sociaux (L'arche – Px et St Exupéry C.C.)	6	4
Echanges avec la Banque Alimentaire	3	2
Pôle Emploi	6	2
Partenaires extérieurs autres (3S, Culture du Cœur, DDCSPP, Piscine B. de B., Conseil Citoyen CC, Croix Marine, Education Nationale, Ecole de Police, Crédit Agricole, Secours Catholique, All Board Family, C.A.F., Foyer de la Beauronne, Délégué du Préfet PDLV, Elus),	56	27
Représentation Association (Vœux, Réunions thématiques, ...)	2	6
Réunions Régionales ou Nationales C.N.L.A.P.S.	7	8
Réunions comité de pilotage Evaluation Interne	6	1
Réunions Collectif Pagot	1	3
Réunions E.S.S. et Action	6	/
Total	206	204

Les réunions externes ont fait l'objet de 206 séquences de travail en 2016, soit un temps quasiment identique à l'année 2015.

Toujours sur cette même thématique le temps de travail avec les services du Département, a également mobilisé un grand volume horaire (P.O.-I.E.J, Tarificatrice, service Europe, A.S.E.,

Unité Territoriale, Plateforme Jeunes N.E.E.T.) > **26 séquences en 2016** (32 séquences en 2015).

La rencontre d'acteurs institutionnels et associatifs a été intensifiée cette année, avec **56 Plages Partenariales différentes**. Le but est de rendre plus lisible les activités de la Prévention Spécialisée et de mener des travaux communs sur le territoire, au profit des Jeunes (Conventions de partenariat avec Pôle Emploi, l'Arawak et la P.J.J., travail d'observation mené aux abords de la piscine Bertran de Born, projet/action avec le secours catholique et l'école primaire Maurice Albe à St Georges, travail avec le « Relais » du Foyer de la Beauverrie, échanges fréquents avec le délégué du Préfet à la Politique de la Ville...).

Les réunions dans le cadre de la Politique de la Ville, sur les communes de Périgueux et Coulounieix-Chamiers ont demandé un travail de concertation, de réflexion, de suivi d'actions et de rédaction de projets (appel à projets Contrat de Ville, réunions Jardins Chamiers...). Il a représenté un volume de travail **18 séquences**. La gestion budgétaire et tous les actes administratifs du quotidien sont également menés avec sérieux et précision par les 2 personnels administratifs qui permettent à l'association de fonctionner au mieux de ses capacités.

A noter également notre implication forte au sein du C.N.L.A.P.S., en tant **qu'administrateur Régional**, pour échanger et faire connaître davantage les spécificités de la Prévention Spécialisée (notamment auprès des Ministères). Un **Groupe de travail interministériel sur la Prévention spécialisée a été créé** et réuni pour la première fois le 27 janvier 2016.



Le Groupe de travail Régional du CNLAPS

- Avec le CNLAPS Régional, nous avons organisé en partenariat avec l'I.R.T.S. Aquitaine de Talence (33) **une journée de formation destinée aux Elèves Educateurs intitulée : « Quelles rencontres éducatives en Prévention Spécialisée ? Les défis, les enjeux ».**

Nous avons présenté aux étudiants et aux professionnels venus en nombre, la spécificité de notre travail. Nous avons amené 2 jeunes avec nous. Une d'elle a depuis passé le concours d'Educateur Spécialisée qu'elle a réussi. La seconde est Volontaire en Service Civique « Au Chemin » depuis le 01 Septembre 2016.

- **Participation aux journées nationales de la Prévention Spécialisée (P.S les 27 et 28 Avril 2016 à Créteil. Thème :**

« L'Utilité Sociale des pratiques Educatives de la Prévention Spécialisée ».

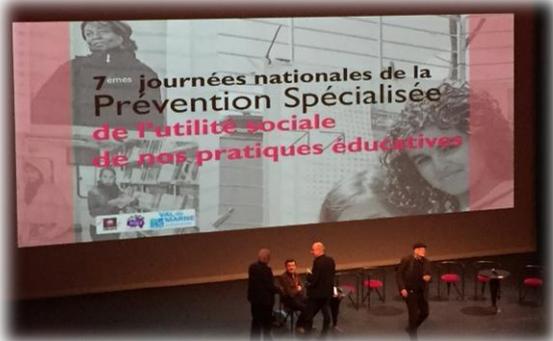
Ce colloque a été organisé par le CNLAPS en présence de 2 Ministres :

- M. Patrick Kanner : Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports) en introduction et ...
- Mme Laurence Rossignol : Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, en conclusion de ces 2 journées.

Résumé de l'intervention de la Présidente du C.N.L.A.P.S., Anne-Marie FAUVET :

« L'ouverture de ces journées a été faite par la Présidente du CNLAPS, Anne-Marie Fauvet, qui a rappelé le rôle des Educateurs de Prévention Spécialisée, comme acteurs d'apaisement dans les quartiers après les attentats. Cela a sans doute permis d'éviter des mouvements de tensions qui auraient pu être très forts dans ces moment-là. La baisse du nombre de professionnels en lien avec les restrictions budgétaires fait de nous « des professionnels en colère et des citoyens inquiets ».

Il existe à côté des territoires urbains, des territoires ruraux avec des publics aussi en difficultés, dans l'isolement. Nous pratiquons un métier qui est ancré dans son histoire, mais qui sait innover et se transformer. Nous sommes des professionnels sérieux, enthousiastes et engagés dans leur travail ».

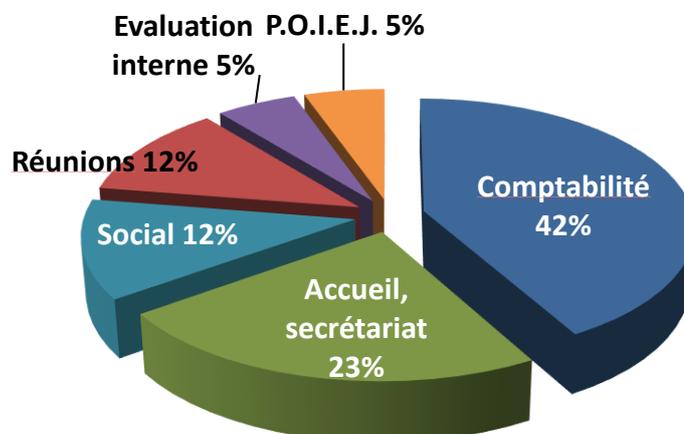


Mme Anne-Marie FAUVET, Présidente du CNLAPS



2.2.2 Activité du Cadre Administratif et Comptable :

Poste Cadre administratif et comptable: Répartition des tâches en 2016



1/ Comptabilité : Tri, classement, traitement et saisie comptable/suivi financier et budgétaire/ suivi budgétaire/ réalisation et présentation des normalisés (compte administratif et budget prévisionnel) /travaux de fin d'exercice, clôture avec le commissaire aux comptes.

2/ Accueil téléphonique/ renseignement/ **secrétariat/ courrier/ mails/scan.**

3/ Social : Déclarations sociales et fiscales/externalisation payes/suivis contrats aidés-service civique/contrats de travail/transfert Mosaïque suivi des IJ/congés, formations/ suivi ARTT.

4/ Réunions internes/Conseils d'administration/A.G./financeurs (tarificateur)/IRTS+ frappe des comptes-rendus.

5/ Evaluation interne : réunions co-pil/travail en équipe/secrétariat.

6/ I.E.J. : Suivi des chantiers et des jeunes/ vérification et constitution des dossiers/facturation/coordination.

2.2.3 Le soutien technique

- **Une psychologue clinicienne** intervient une fois par mois au siège dans le cadre de l'analyse des pratiques. Une séance d'une heure trente permet à chaque professionnel de revenir sur sa pratique (En accord avec l'intervenante : Principe de libre adhésion).

- **Le comité technique composé de 3 à 4 administrateurs et de 3 à 4 salariés s'est réuni 3 fois**, hors la présence du Directeur, pour faire vivre l'association d'une autre façon.

- Nous avons poursuivi le travail **d'évaluation interne** avec les 4 clubs de Prévention du Département, débuté au mois de Décembre 2015, C'est M. Yves Cathelineau, Psychosociologue, qui est chargé de réaliser cette prestation d'accompagnement.

Les réunions :

Les réunions de service ont lieu un mardi matin tous les quinze jours. Ce temps est réservé :

- A la transmission des informations générales ;
- Aux échanges sur les situations des jeunes accompagnés ;
- A l'élaboration des projets collectifs ;
- Aux réflexions sur des sujets transversaux.

Un autre temps mensuel est réservé **aux réunions de secteur**. Elles ont lieu sur les quatre sites éducatifs du service : le Centre-ville (C.V. / Les Mondoux avec l'association Mosaïque), le Gour de l'Arche (G.A.), Le Toulon et Coulounieix-Chamiers (C.C.). Ce temps est plus précisément consacré, soit à l'analyse plus approfondie des accompagnements individuels, soit à la mise en œuvre de projets par l'un des secteurs.

Les temps informels

Au-delà des réunions institutionnelles, des temps d'échanges informels ont été facilités, afin de garantir à chacun l'accès à l'information dont il a besoin, pour réaliser ses missions, dans une dynamique d'équipe positive et aidante.

2.2.4. Les outils de travail :

2.2.4.1 – Suivi des outils d'analyse de l'activité.

Les outils qui existent sur le plan de l'accompagnement éducatif montrent leur pertinence pour évaluer plus finement notre activité aux moyens d'indicateurs précis. Il sera sans doute utile de penser à **franchir le cap de l'informatisation des données** qui pourra être **un gain de temps administratif pour l'ensemble des salariés**.

Les outils de gestion financière et la comptabilité analytique demandée par l'Europe sont opérationnels.

2.2.4.2 - Contributions écrites.

Plusieurs contributions écrites du Directeur, à partir de besoins exprimés par l'équipe ou à partir de demandes formulées par des partenaires ont été réalisées au cours de l'année 2016.

- Fiche Projets/actions dans le cadre de la Politique de la Ville,
- Co-écriture avec l'Association Mosaïque et la P.J.J. d'un projet commun « Arawak ».

- Bilans intermédiaires PO-IEJ,
- Suivi des situations des Jeunes N.E.E.T. pour les plateformes PO-IEJ,
- Préparation des documents pour les réunions de Bureau, Conseils d'Administrations et Assemblées Générales.
- Travail de modification des statuts et du règlement intérieur de l'Association avec la Présidente et l'Avocat de l'Association.

2.2.5 La gestion administrative et financière

La gestion administrative était très lourde en 2015, en termes d'adaptation aux nouvelles contraintes, nombreuses dans le cadre du PO-IEJ. Elle a été amplifiée par l'absence pour maladie du Coordonnateur Socioprofessionnel, arrêté depuis le 12 Septembre 2016 :

- Montée en charge du volume administratif global de l'association.

Sur la partie financière, le contrôle budgétaire mensuel instauré en 2014 a prouvé sa pertinence en matière de pilotage de l'association (répartition par 1/12^{ème} par groupes fonctionnels et par lignes budgétaires, des charges et des produits). **Pour la troisième année consécutive le compte de résultat fait apparaître un excédent.**

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2016 PAR SECTEUR

3.1 Présentation générale :

3.1.1 Cadre d'intervention de la prévention spécialisée, présentation des missions. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. Evaluation des missions.

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Pour « fluidifier » la lecture de ce document, nous avons repris :

- En **ANNEXE I** les missions essentielles dévolues à la Prévention spécialisée.
- En **ANNEXE II** les données qui concernent le Public rencontré et soutenu par les Educateurs sur notre territoire d'intervention. Cette analyse est complétée par une analyse des 9 indicateurs qui caractérisent les demandes de soutien adressées par les Jeunes et leurs familles aux Educateurs de Prévention Spécialisée.

3.1.2 Le Public de notre territoire d'intervention > présentation générale :

Les éléments chiffrés :

Les populations légales millésimées 2014 entrent en vigueur le 1er janvier 2017. Elles ont été calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.

PERIGUEUX :

POPLEG T1 - Populations légales	
	2009 2014
Population municipale	29 273 30 069
Population comptée à part	1 373 1 471
Population totale	30 646 31 540

- Sources : Insee, Recensement de la population 2014 en géographie au 01/01/2016 - Recensement de la population 2009 en géographie au 01/01/2011

Périgueux-1 : 16 528 + Périgueux-2 : 15 012 = TOTAL 31 540

Quelques éléments chiffrés sur la constitution de la population de la ville de Périgueux et de ses quartiers, de la ville de Coulounieix-Chamiers, ainsi que les problématiques rencontrées par les habitants vont éclairer cette démarche.

Les données INSEE La commune de Périgueux présente **une population totale de 31540 habitants** (données INSEE, recensement de la population 2014), en légère augmentation depuis 2009 (+ 894 habitants).

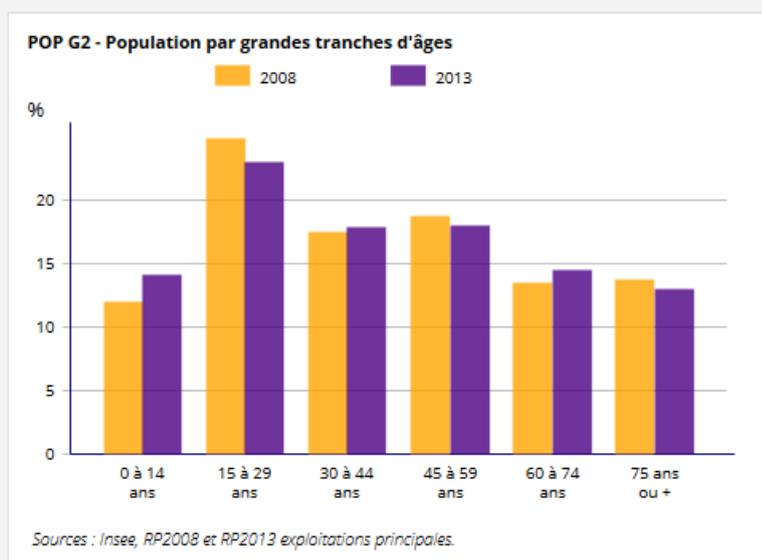
Données 2013 : 37% de sa population est âgée de moins de 30 ans :

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2013	%	2008	%
Ensemble	30 036	100	29 080	100
0 à 14 ans	4 234	14,1	3 498	12
15 à 29 ans	6 873	22,9	7 208	24,8
30 à 44 ans	5 354	17,8	5 067	17,4
45 à 59 ans	5 367	17,9	5 427	18,7
60 à 74 ans	4 319	14,4	3 890	13,4
75 ans ou plus	3 890	13	3 989	13,7

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



La part des Ménages composés **d'une personne, représente 55.1%** et **les jeunes de 15 à 24 ans sont 68.6% à vivre seuls.**

Couples - Familles - Ménages en 2013

Commune de Périgueux (24322)

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2013	%	2008	%	2013	2008
Ensemble	16 653	100	16 008	100	28 817	27 526
<i>Ménages d'une personne</i>	<i>9 167</i>	<i>55,1</i>	<i>8 768</i>	<i>54,8</i>	<i>9 167</i>	<i>8 768</i>
<i>hommes seuls</i>	<i>3 698</i>	<i>22,2</i>	<i>3 292</i>	<i>20,6</i>	<i>3 698</i>	<i>3 292</i>
<i>femmes seules</i>	<i>5 469</i>	<i>32,8</i>	<i>5 476</i>	<i>34,2</i>	<i>5 469</i>	<i>5 476</i>
<i>Autres ménages sans famille</i>	<i>452</i>	<i>2,7</i>	<i>393</i>	<i>2,5</i>	<i>1 024</i>	<i>871</i>
<i>Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :</i>	<i>7 034</i>	<i>42,2</i>	<i>6 847</i>	<i>42,8</i>	<i>18 625</i>	<i>17 887</i>
<i>un couple sans enfant</i>	<i>3 277</i>	<i>19,7</i>	<i>3 398</i>	<i>21,2</i>	<i>6 635</i>	<i>6 920</i>
<i>un couple avec enfant(s)</i>	<i>1 951</i>	<i>11,7</i>	<i>1 975</i>	<i>12,3</i>	<i>7 336</i>	<i>7 202</i>
<i>une famille monoparentale</i>	<i>1 807</i>	<i>10,8</i>	<i>1 474</i>	<i>9,2</i>	<i>4 654</i>	<i>3 766</i>

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations complémentaires.

Les ménages de deux personnes (42.2%) sont composées de couples sans enfants (19.7%) - avec enfants (11.7%) – ou de familles monoparentales (10.8%). Les familles monoparentales sont composées à 85.54% de femmes. Les familles monoparentales avec enfants représentent 25.8% des ménages.

FAM T3 - Composition des familles

	2013	%	2008	%
Ensemble	7 054	100	6 871	100
<i>Couples avec enfant(s)</i>	<i>1 952</i>	<i>27,7</i>	<i>1 975</i>	<i>28,7</i>
<i>Familles monoparentales</i>	<i>1 819</i>	<i>25,8</i>	<i>1 481</i>	<i>21,6</i>
<i>hommes seuls avec enfant(s)</i>	<i>263</i>	<i>3,7</i>	<i>143</i>	<i>2,1</i>
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	<i>1 556</i>	<i>22,1</i>	<i>1 338</i>	<i>19,5</i>
<i>Couples sans enfant</i>	<i>3 283</i>	<i>46,5</i>	<i>3 415</i>	<i>49,7</i>

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations complémentaires.

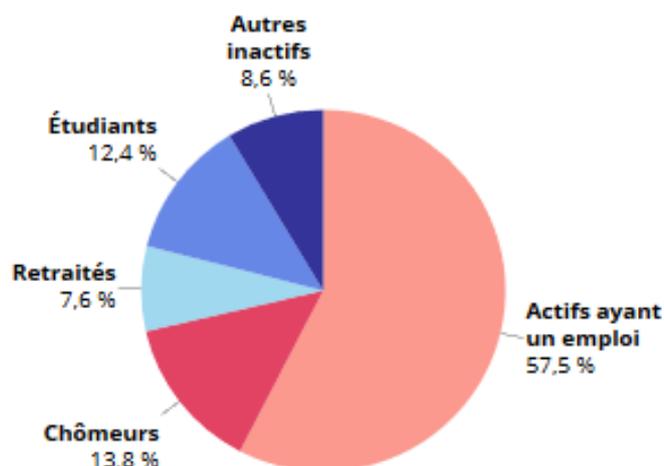
Sur les 7054 familles recensées :

- 46.5 % n'ont pas d'enfant ;
- 27.7 % ont des un ou plusieurs enfants ;
- 25.8% vivent seul(e)s avec un enfant.

L'emploi de la population active

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2013

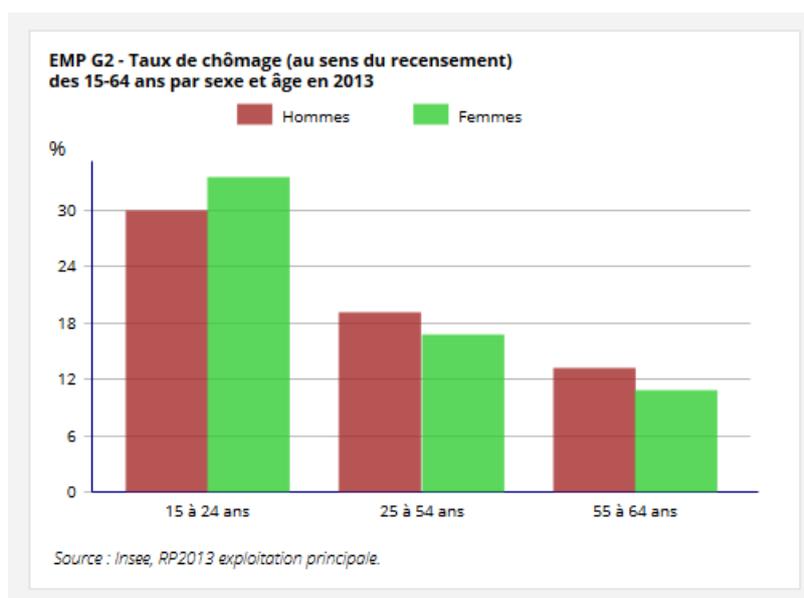
EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2013



Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

Pour mémoire, en 2006 le pourcentage de chômeurs était de 10 % et de 12.2% en 2011.

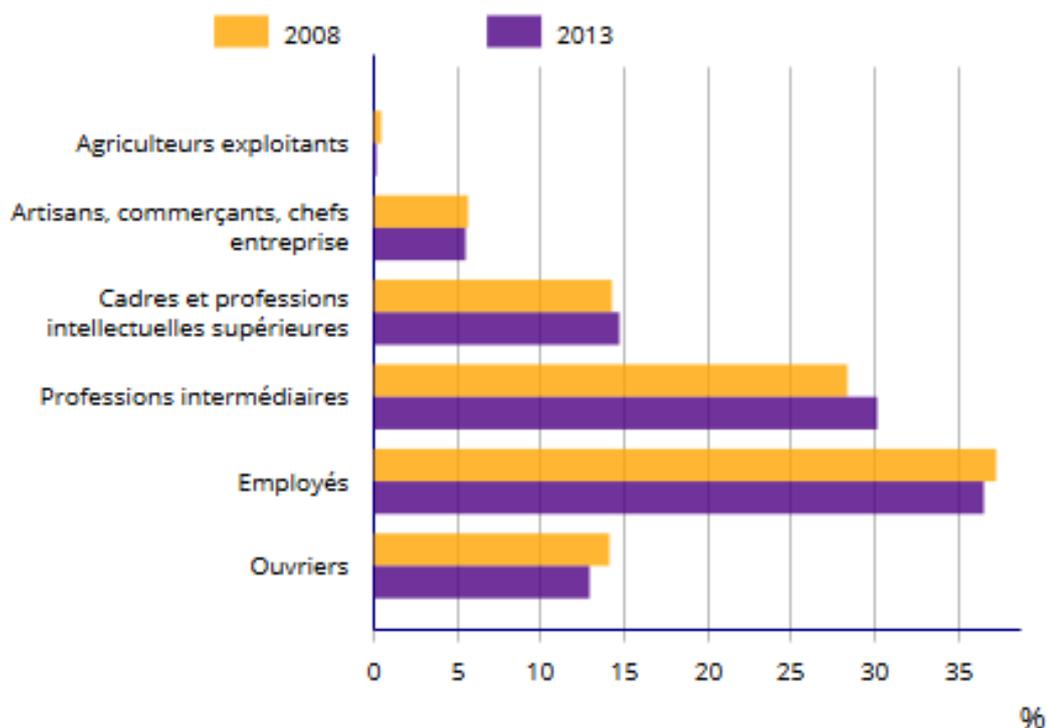
EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2013



Le taux de chômage des Jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans est de 33.5% et les hommes de 29.9%.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations complémentaires lieu de travail.

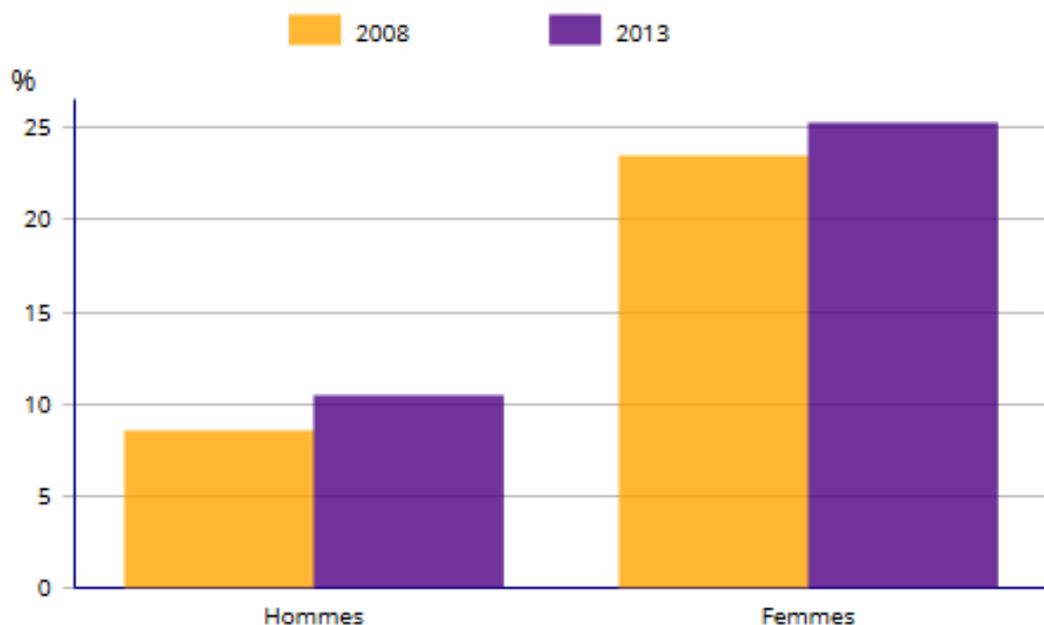
ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2013

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	5 635	100	5 718	100
Salariés	4 796	85,1	5 217	91,2
<i>Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée</i>	3 672	65,2	4 037	70,6
<i>Contrats à durée déterminée</i>	553	9,8	832	14,6
<i>Intérim</i>	165	2,9	36	0,6
<i>Emplois aidés</i>	88	1,6	122	2,1
<i>Apprentissage - Stage</i>	318	5,6	190	3,3
Non-Salariés	839	14,9	501	8,8
<i>Indépendants</i>	385	6,8	314	5,5
<i>Employeurs</i>	443	7,9	163	2,8
<i>Aides familiaux</i>	11	0,2	24	0,4

Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe

ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

Au mois de décembre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés diminue de 0,3% sur un mois et augmente de 3,4% sur un an.

	décembre-14	novembre-15	décembre-15	Variation		Poids déc-15
				sur un mois	sur un an	
Assurance chômage	2 519 500	2 635 900	2 630 000	-0,2%	4,4%	83,8%
<i>dont formation*</i>	78 100	84 600	79 100	-6,5%	1,3%	2,5%
<i>dont CSP*</i>	91 400	81 800	80 600	-1,5%	-11,8%	2,6%
Etat**	479 300	477 700	476 800	-0,2%	-0,5%	15,2%
<i>dont formation</i>	21 600	19 000	20 700	8,9%	-4,2%	0,7%
Autres***	37 200	33 800	32 300	-4,4%	-13,2%	1,0%
Total indemnisés	3 036 000	3 147 400	3 139 100	-0,3%	3,4%	100,0%

* Les formations réalisées dans le cadre du dispositif CSP, 6 200 en décembre 2015, sont comptabilisées dans la ligne « dont CSP », mais pas dans la ligne « dont formation »

** hors ATA1

*** ARE-ONP, AREF-ONP, RFPE

Le taux de chômage en Dordogne 2016

LES DEMANDEURS D'EMPLOI FIN DE MOIS⁽⁸⁾

(données brutes) source : Pôle emploi

➔ **34 479**

DEFM

catégories A, B et C

➔ **-0,1 %**

évolution DEFM

catégories A, B et C sur un an

➔ **14,3 %**

Part des bénéficiaires du RSA

Catégories des demandeurs d'emploi⁽⁹⁾

	Nombre de DEFM	Evolution sur un an	Part dans le total des DEFM
Cat. A	22 345	-3,0 %	55,2 %
Cat. B	5 003	+1,1 %	12,4 %
Cat. C	7 131	+9,2 %	17,6 %
Cat. D	2 403	+28,8 %	5,9 %
Cat. E	3 601	-0,9 %	8,9 %
Total	40 483	+1,2 %	

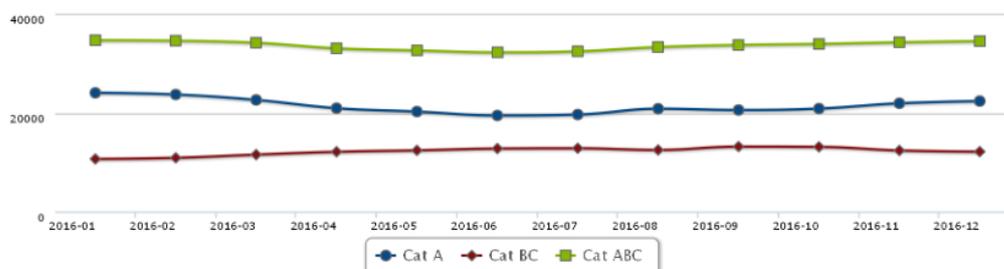
Niveau : Département Dordogne

Décembre 2016

REPARTITION DES DEFM catégories A, B, C

	Nombre de DEFM	Evolution sur un an	Part dans le total des DEFM
par âge			
moins de 26 ans	5 644	-5,5 %	16,4 %
de 26 à 49 ans	19 032	-0,8 %	55,2 %
50 ans et +	9 803	+4,7 %	28,4 %
par ancienneté d'inscription à Pôle emploi			
12 mois et plus	15 390	-1,4 %	44,6 %
dont 24 mois et plus	8 769	+3,6 %	25,4 %
par niveau de qualification			
non qualifiés	10 982	-0,5 %	31,9 %
qualifiés	20 538	-0,1 %	59,6 %
AMT/cadre	2 849	-1,8 %	8,3 %
par niveau de formation⁽¹⁰⁾			
niveau VI	3 520	-1,5 %	10,2 %
niveau Vbis	2 254	-3,2 %	6,5 %
niveau V	15 264	-1,2 %	44,3 %
niveau IV	7 383	+1,5 %	21,4 %
niveau III	3 382	+1,7 %	9,8 %
niveau II	2 588	+1,1 %	7,5 %

Evolution de la DEFM sur les 12 derniers mois



LE TAUX DE CHOMAGE⁽¹¹⁾

(données corrigées des variations saisonnières) source : Insee

➔ **10,5%**

Dordogne

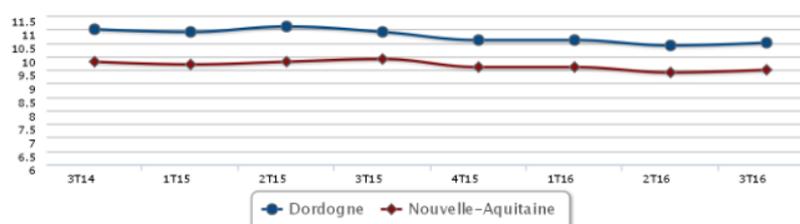
➔ **9,5%**

Nouvelle-Aquitaine

Niveau : Dordogne

3ème trimestre 2016

Evolution du taux de chômage depuis le 3ème trim 2014 (en %)



Pour Mémoire	3e trim. 2014	2e trim. 2015	3e trim. 2015 (p)
Dordogne	10,9	10,9	11,1

LES METIERS LES PLUS RECHERCHES par les demandeurs d'emploi
inscrits en catégories A, B, C

	Part dans le total des DEFM catégories A, B, C
Services domestiques	4,4 %
Assistance auprès d'enfants	3,9 %
Nettoyage de locaux	2,9 %
Secrétariat	2,7 %
Entretien des espaces verts	2,4 %
Vente en habillement et accessoires de la personne	2,4 %
Personnel de cuisine	2,1 %
Mise en rayon libre-service	2,1 %
Aide agricole de production fruitière ou viticole	2,1 %
Assistance auprès d'adultes	1,9 %

Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

**Le nombre de Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, en Dordogne
était à fin Janvier 2016 - Données brutes : de 40130 Demandeurs d'Emploi**
(Source Pôle Emploi).

Diplôme et formation :

Le taux de scolarisation des enfants est de :

- 72.8% de 2 à 5 ans ;
- 99.7% de 6 à 10 ans ;
- 99% de 11 à 14 ans ;
- 96% de 15 à 17 ans ;
- 53.3% de 18 à 24 ans.

Pour les plus de 15 ans non scolarisés, les diplômes sont :

- 13.4% sans aucun diplôme ;
- 10.6% certificat d'études primaires ;
- 8.6% BEPC ;
- 22.8% CAP ou BEP.

Plus de 55% de la population des 15 ans et plus non scolarisés, ont un niveau V ou infra.

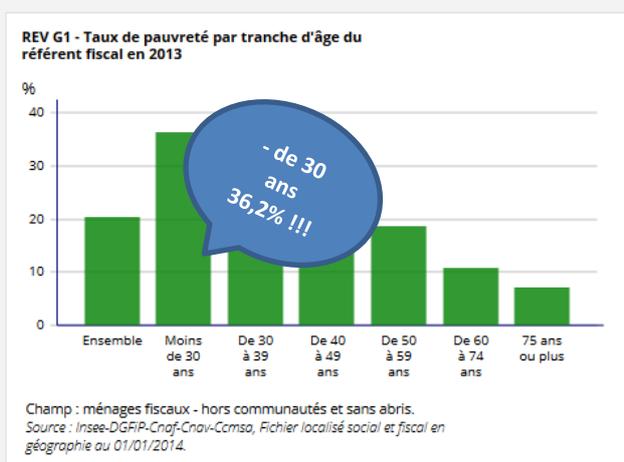
Les prestations sociales :

Près d'un Périgourdin sur deux bénéficie d'une prestation CAF et 80% des allocataires perçoivent une allocation logement. Au final, près du tiers sont touchés par une prestation logement, et ces prestations concernent 80% des allocataires CAF de la commune. Cette part peut être encore plus élevée sur certains quartiers. Les aides sont majoritairement à caractère social. La majorité du parc locatif est privé à 67%, le public ne représentant que 27%. Dans le secteur privé, 43% ont moins de 25 ans et seulement 20% d'entre eux sont étudiants.

La majorité des prestations dont bénéficient les allocataires Périgourdins sont des prestations liées au logement (54%) ou des minima sociaux (21%). Près de 30% des allocataires ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, et pour 23% d'entre eux, les prestations représentent 100% de leurs revenus et pour 28%, elles représentent 28% de leurs revenus.

Il existe une sur représentativité des ménages isolés, familles monoparentales et de moins de 25 ans, dont les ressources sont en dessous du seuil de pauvreté et/ou composées majoritairement de prestations sociales.

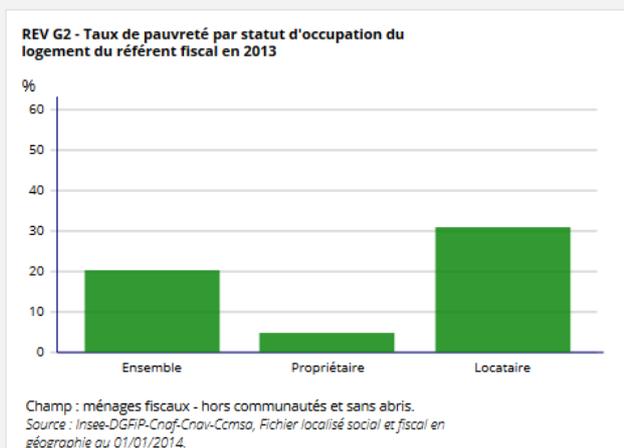
REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2013



GRAPHIQUE

TABLEAU

REV G2 - Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2013



Quartiers de la politique de la ville (Analyses INSEE) :

En Aquitaine, les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires restent en moyenne plus difficiles que celles des autres habitants des agglomérations concernées par la politique de la ville, que ce soit en termes d'activité, de logement, de revenu ou de type de famille.

Néanmoins, les difficultés rencontrées dans ces quartiers ne sont pas équivalentes. Si certains cumulent des handicaps (chômage et pauvreté par exemple), d'autres sont davantage concernés par des problèmes de logement ou touchant à la structure familiale. Cinq grands groupes de quartiers se détachent : les quartiers de centre-ville ou de proche banlieue un peu moins défavorisés mais avec des poches de fragilité, les quartiers HLM de grandes difficultés sociales, les quartiers résidentiels populaires moins touchés par la précarité, les quartiers HLM de pauvreté moyenne et enfin les ensembles périphériques les plus pauvres des quartiers aquitains.

Trois fois plus de pauvreté :

Le contraste par rapport à leur environnement distingue les quartiers de la politique de la ville d'ALPC : un habitant de ces quartiers est 3,1 fois plus souvent pauvre que la moyenne de son unité urbaine. Cette différence est plus marquée qu'en France métropolitaine. Pourtant, le taux de pauvreté dans les QPV de la région est le 4^e taux le plus faible des régions de France métropolitaine (41 %). Mais la pauvreté ne touche que 13 % des habitants dans les unités urbaines (Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants > pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions), qui englobent ces quartiers contre 16 % en France métropolitaine. Le niveau de vie annuel médian (12 914 euros) est, quant à lui, 35 % plus faible dans les QPV que dans leurs unités urbaines. Cet écart est comparable à la moyenne métropolitaine.

Nom du quartier de la politique de la ville	Nombre total de demandeurs d'emploi 2016/2015	Nombre de DE de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans en fin de 3e trimestre 2016/2015	Nombre de DE de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans en fin de 3e trimestre 2014	Nombre total de DE en fin de 3e trimestre 2014	Nombre total de DE de catégorie A, B ou C en fin de 3e trimestre 2014
Chamiers	276/253	47/38	42	224	210
La Boucle De L'Isle	225/249	34/34	32	239	222

Les données INSEE/ Pôle Emploi font apparaître, pour 2016, les demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans sur le quartier de Chamiers (Politique de la Ville), avec un pourcentage de 17,02 % et de 14,22 % sur le quartier « Boucle de l'Isle (Quartiers du Gour de l'Arche et du Toulon – Périmètre P.D.L.V.). Les évolutions conjoncturelles sont à interpréter avec précaution,

notamment pour les Quartiers Politique de la Ville de petite taille. Des phénomènes peuvent entraîner ponctuellement de fortes variations, comme par exemple des opérations de démolition ou de reconstruction. Ces opérations peuvent entraîner des baisses ou des hausses du nombre de demandeurs d'emploi qu'il conviendra d'apprécier localement. Les données pour l'ensemble des QP incluent les données non diffusées pour cause de secret statistique ou de limite de géocodage. Elles sont arrondies à la centaine.

Il est à noter concernant notre activité de Prévention spécialisée, que le travail de repérage dans le cadre du PO-IEJ consiste en partie à aller à la rencontre des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun. **Au moment de la rencontre, tous ne sont pas inscrits comme demandeurs d'emploi.**

Population municipale des quartiers la politique de la ville en 2013 :

Coulounieix-Chamiers : 1192 habitants – soit 23,15% de Demandeurs d'emploi en 2016

La Boucle De L'Isle (Périgueux, Coulounieix-Chamiers) : 1474 Habitants – soit 15,26% DE Demandeurs d'emploi en 2016.

Si l'on compare donc le taux de chômage de demandeurs d'emploi qui habitent les quartiers P.D.L.V. et celui de tous les Demandeurs d'Emploi à l'échelle de notre département (10,5%), on se rend compte d'un écart supérieur à plus de 5% pour le quartier Boucle de l'Isle de Périgueux et de plus de 12% pour Coulounieix-Chamiers. Même si le retour vers le droit commun est l'un des objectifs à atteindre, on se rend compte du chemin qu'il reste à parcourir pour revenir vers « le plein emploi » ...

Des pauvretés pas seulement monétaires :

Les habitants des quartiers de la politique de la ville s'insèrent plus difficilement sur le marché du travail que le reste de la population. 24 % des ménages qui résident dans ces quartiers perçoivent des allocations chômage, contre 17 % dans les unités urbaines englobantes.

58 % des femmes n'ont pas d'emploi contre 41 %. 26 % des emplois sont précaires contre 15 %. Ce différentiel est particulièrement fort dans la région : en moyenne en France métropolitaine, 21 % des actifs occupés des QPV et 14 % de ceux des unités urbaines englobantes sont en contrat à durée déterminée, contrat d'apprentissage, intérim ou stage et non en contrat à durée indéterminée.

Déficits de formation et de qualification existent en amont. À l'entrée en 6e, le retard scolaire touche 21 % des élèves dans les quartiers de la politique de la ville, soit 10 points de plus que dans les unités urbaines englobantes. La part de la population de 15 ans ou plus avec un diplôme inférieur au baccalauréat ou sans diplôme atteint 75 % dans les QPV, soit 20 points de plus que dans leur environnement.

Des logements sociaux plus présents qu'ailleurs :

L'offre de logements sociaux détermine en partie les contours des quartiers de la politique de la ville. En effet, le public accueilli induit une concentration de pauvreté et limite la mixité sociale. En

France métropolitaine, c'est la forte part de logements sociaux qui différencie le plus ces quartiers de leur territoire englobant : rapporté au nombre de ménages, on y compte 3,2 fois plus de logements sociaux. En ALPC, c'est 4,4 fois plus. Alors que l'offre de logements sociaux dépasse légèrement la moyenne métropolitaine dans les QPV de la région (+ 2 points), elle demeure bien inférieure dans les unités urbaines englobantes (- 6 points).

3.2. Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur (Les périodes spécifiques, la présence sociale) :

L'emploi du temps d'un Educateur est soumis à la saisonnalité, compte tenu du mode de rencontre initial avec un jeune qui est : « **Le Travail de Rue** ».

La saison et les conditions climatiques sont les deux composantes qui déterminent son temps de présence sur le quartier. Quand la saison hivernale ou les conditions climatiques (froid, pluie, vent,...) sont défavorables, le « repli » sur un local de proximité pour un temps d'échange, de rencontre ou d'accompagnement est alors la solution pour « rester en contact » avec le jeune et/ou sa famille, ses amis, ou un partenaire... Une présence sociale régulière, à horaires fixes, permet de « marquer » dans un milieu ouvert la régularité d'une présence, celle de l'Educateur. La rencontre se fait au rythme du Jeune et non selon la volonté de l'Educateur.

La protection de l'enfance est au cœur de notre démarche. Cependant, d'autres aspects mis en avant dans les données statistiques de nos territoires montrent l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir, en matière d'accompagnement des jeunes vers les « dispositifs de droit commun », lorsqu'il s'agit de trouver une orientation professionnelle, ou un emploi. La Prévention Spécialisée agit en amont de toute insertion professionnelle, car les relations avec les adultes pour beaucoup de jeunes que nous accompagnons a été déjà difficile.

L'essentiel de notre travail n'est pas de nous substituer aux dispositifs existants, mais d'agir avec et pour chaque jeune, en fonction de « là où il en est » au moment de la première rencontre.

L'un des principes de la Prévention Spécialisée « **La Libre Adhésion** » marque l'instant réel et symbolique du basculement vers une relation de confiance avec l'Educateur.

Mais ce lien qui se construit dans la durée demande une vigilance de chaque instant, au principe qu'il a déjà échoué avec d'autres adultes. La professionnalisation des modes d'intervention et le travail en équipe autour de jeunes connus par plusieurs Educateurs permettent d'élaborer des modes de rencontre ou de distance, adaptés à chaque jeune.

Afin de clarifier l'intervention en prévention spécialisée, nous avons modélisé les spécificités de cette action éducative.

Il est possible de la décliner en 3 phases :

1. Créer le lien de confiance avec le jeune dans le respect de son anonymat et de la libre adhésion (exception faite de mineurs en situation de danger) ;

2. Définir la relation éducative et construire des objectifs d'accompagnement avec la personne (remise de la charte des droits et libertés de la personne accompagnée, possibilité de signer un contrat d'engagement, par exemple : la fiche de repérage N.E.E.T.) ;

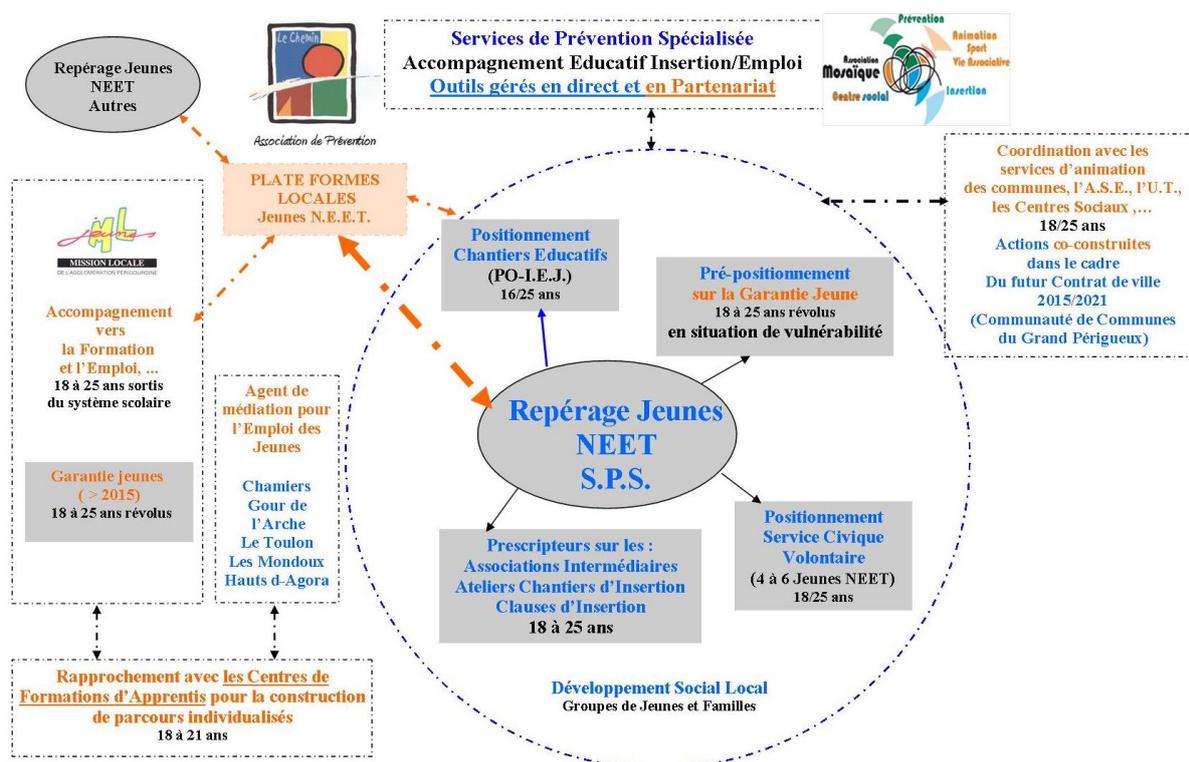
3. Passage de relais vers le droit commun et/ou arrêt de l'intervention éducative ;



Il est bien évident que ce schéma est une symbolisation de ce que pourrait être la progression de l'intervention éducative de la prévention spécialisée. En réalité, il existe des passerelles ou des « aller / retour » entre les différentes phases.

Il est également très important de noter que les emplois du temps qui sont réalisés par quatorzaine par chaque Educateur, pour la quatorzaine suivante, sont prévisionnels. La particularité du travail de rue et le mode de rencontre doivent laisser la plus grande souplesse à chaque Educateur pour modifier, sur l'instant son emploi du temps, en fonction d'une situation particulière que rencontre un jeune. Ce mode d'intervention est particulièrement efficace et permet tous les possibles, au contraire de modes de rencontres plus administratifs.

Dans le cadre du PO-IEJ, notre intervention et notre action se déroule de la façon suivante :



3.3. Le Bilan d'activité par Secteur (Réalisé par chaque équipe éducative) :

Nous utilisons pour la deuxième année consécutive, les outils méthodologiques qui permettent une lecture de l'activité réalisée sur chaque secteur d'intervention, selon 6 Items, travaillés avec l'I.R.T.S. Poitou-Charentes :

- 1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,
- 2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),
- 3/ Le public du territoire,
- 4/ Outils de médiations : Voir l'analyse globale des 9 Indicateurs Educatifs : **ANNEXE II. Elle est téléchargeable sur notre site Internet : www.lechemin24.fr (Rapport d'activités).**
- 5/ Le Partenariat,
- 6/ Développement Social Local.

Nous espérons ainsi que le compte rendu de nos activités permettra de répondre aux attentes des lecteurs de ce rapport.

3.3.1. Le secteur de Coulounieix-Chamiers/ Marsac sur l'Isle :

Pour ce secteur également, il convient de définir deux zones d'intervention qui nécessitent des approches différentes :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier.

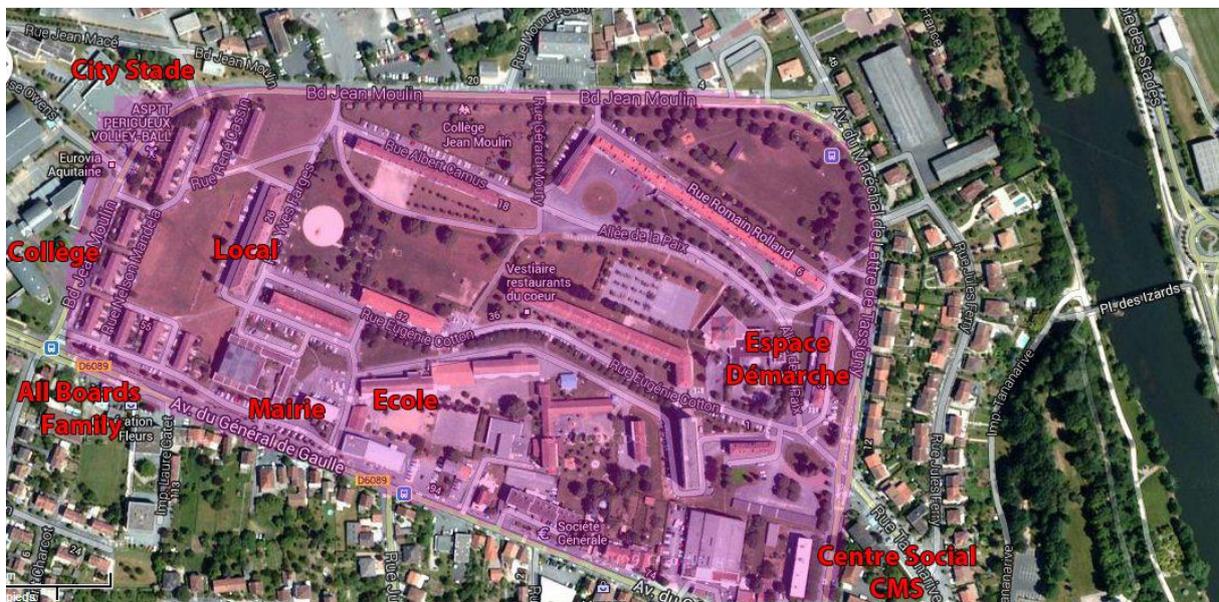
3.3.1.1. Coulounieix-Chamiers (Chamiers et la cité Pagot)

Ces deux quartiers représentent une zone d'intervention pour lesquels l'approche typique de la prévention spécialisée est pertinente.

Les problématiques rencontrées sur ces deux zones sont spécifiques aux quartiers dits «sensibles», présentant une grande précarité économique, une grande diversité culturelle, un grand nombre de logements collectifs, pour certains très vétustes (542 logements). Toutefois, ce secteur d'intervention bénéficie de nombreux avantages :

- Un centre social dynamique et partenaire privilégié ;
- Un grand nombre d'Associations sociales, culturelles et sportives ;
- Des dispositifs d'aide sociale de type P.R.E. (Programme de réussite éducative), aide aux devoirs et soutiens scolaires, équipe éducative pluridisciplinaire au Collège Jean Moulin, dispositif de prévention des exclusions scolaires,...
- Une culture du partenariat instituée et efficiente.

Chamiers



Notre local d'accueil (et la permanence éducative) est immergé au cœur de l'habitat social. Les logements collectifs (564), sont attribués à une population dense dans le quartier.

Malgré les travaux de réfection, d'embellissement de certaines barres d'immeubles, malgré la présence accrue d'équipements structurels alentour, infrastructures sociales, culturelles, sportives ; malgré une grande implantation associative, la multiplicité des dispositifs d'aide sociale, les habitants sont confrontés à des situations de précarité socio-économique et sanitaire que sont venues confirmer les derniers éléments statistiques retenus pour déterminer les nouveaux quartiers « Politique de la Ville » 2015/2020.

La cité Pagot :



La cité Pagot : même si cette zone n'est pas repérée comme zone C.U.C.S., nous y retrouvons une population fortement précarisée et plus isolée géographiquement des lieux d'attraction sociale.

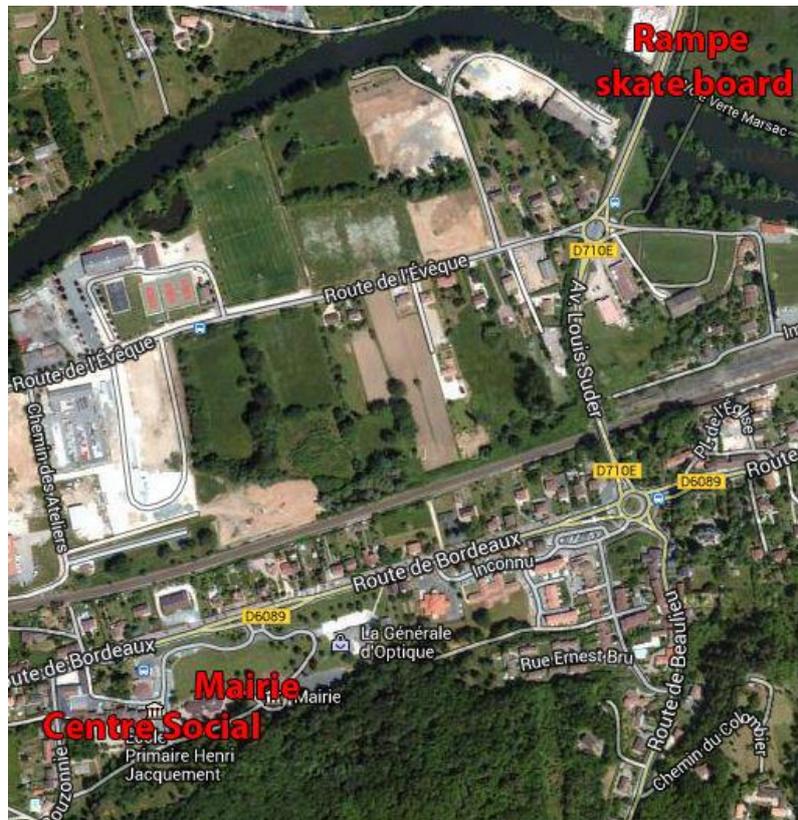
Ces deux quartiers, même s'ils présentent de grandes difficultés qui se traduisent par des problématiques de protection de l'enfance et d'insertion sociale et professionnelle, présentent un « profil connu » par la prévention spécialisée.

Ainsi, la stratégie d'intervention sera la suivante :

- **Maintien des permanences d'accueil sur Chamiers et la cité Pagot ;**
- **Développement de projet d'actions culturelles, sportifs, d'animation...en lien avec les partenaires du secteur ;**
- **Travail auprès des communautés afin d'appréhender des problématiques complexes (mariages forcés, contraintes culturelles, contraception,...) pas ou peu traitées ;**
- **Développement d'Associations d'habitants afin de les rendre acteurs de leur quartier ;**

- Pour la période 2015/2017, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (18/25 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.

3.3.1.2. Marsac sur l'Isle



La commune de Marsac sur l'Isle a connu une croissance et un développement de son habitat, du secteur économique, et de son organisation extrêmement importants au cours des dernières années. Un travail partenarial renforcé s'est construit avec le centre social et culturel ainsi que l'équipe municipale. L'intervention de la prévention spécialisée se fait essentiellement par la participation active à des projets de développement des dynamiques locales jeunes, la construction d'actions de préventions des comportements à risques des jeunes,...

Ainsi, la stratégie d'intervention sur la commune reste spécifique :

- **Renforcement du partenariat avec les acteurs locaux (Centre social, associations de jeunes, centre de loisirs, services municipaux,...) ;**
- **Veille sociale sur la structuration de la commune dû aux mutations liées à la construction de nouveaux logements (Résidence personnes âgées à proximité du centre social, de logements sociaux, de zones de regroupement des jeunes,...) ;**

- Travail sur l'adaptation des méthodes de travail de la prévention spécialisée comme la présence sociale et le travail de rue, sur des lieux à la configuration différente des ensembles urbains de logements collectifs.
- Pour la période 2015/2017, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (18/25 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.
- Le travail en prévention spécialisée implique dans sa réalisation le déploiement de valeurs humaines partagées. Dans un contexte sociétal bouleversé, la place des éducateurs de rue est incontournable par ses fonctions de proximité, de soutien, d'écoute, d'orientation, de médiation et d'accompagnement. Cet exercice du lien social est propice à apaiser certaines situations conflictuelles engendrées par les difficultés de la vie.
- Cette année 2016 l'équipe de Coulounieix-Chamiers a accueilli Marie Dubuc éducatrice spécialisée au mois de juin pour renforcer l'équipe du secteur

2/ Faits marquants, observations :

> **Un pilier de la prévention spécialisée : « Le travail de rue ».**

3/ Le public du territoire :

➤ Jeunes rencontrés

- **Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».**

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaire
10 ans et moins	16	12	21	18	5	1
11-14 ans	29	27	47	33	7	2
15-18 ans	62	27	40	59	26	9
19-21 ans	23	30	18	43	41	7
22-25 ans	15	15	17	21	18	3
Plus de 26 ans	11	31	33	38	12	0
TOTAUX	156	142	(Chaque jeune peut être comptabilisé plusieurs fois dans les différents modes de rencontres)			
	298					

Commentaires : Le nombre de jeunes rencontrés est sensiblement identique à celui de l'année dernière.

➤ Jeunes soutenus

- **Nombre de jeunes soutenus** : Définition « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	5	4	9	9		
11-14 ans	5	4	9	9		
15-18 ans	30	27	57	55	2	
19-21 ans	24	18	42	40	2	
22-25 ans	9	4	13	12	1	
Plus de 26 ans	1	18	19	18	1	
TOTAUX	74	75	149	143	6	

Commentaires :

Nous pouvons noter que les jeunes soutenus par un accompagnement individuel sont moins nombreux en 2016 : 149 au lieu de 210 en 2015. Cette baisse s'explique par l'augmentation du nombre heures de chantiers éducatifs en lien avec le financement européen (PO-IEJ/NEET)

Sur cette année 2016 nous avons continué à travailler majoritairement avec le public âgé de 15 à 21ans rencontré principalement sur le quartier du bas Chamiers et de Pagot.

➤ Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées

Age	Insertion pro/formation	Difficultés personnelles et familiales	Santé	Logement	Scolarité (aides aux Devoirs)	Justice	Maltraitance	Accès aux loisirs	Problèmes administratifs
10 ans et moins		7	2		2		1	5	
11/14		8	1		6	2	1	4	
15/18	32	16	8	2	24	3	2	13	3
19/21	37	15	9	11	1	2		10	26
22/25	10	3	4	7				5	9
Plus de 26 ans	14	8	3	6				4	13
Hommes	48	25	13	13	24	7	2	18	20
Femmes	45	32	14	13	9	0	2	23	31
TOTAL	93	57	27	26	33	7	4	41	51

Nous sommes toujours très sollicités par les demandes d'insertion professionnelle de la part des jeunes rencontrés. Le dispositif NEET oriente notre travail sur davantage de chantiers éducatifs au détriment des problématiques scolaires et familiales.

Insertion Professionnelle et Formation :

Les jeunes sont de plus en plus exposés à des difficultés d'insertion par le travail étant très éloignés des propositions d'emplois qui se raréfient considérablement. Les offres concernent essentiellement un public qualifié, or les jeunes très demandeur(e)s sur le quartier sont pour la plupart sans qualification.

Notre tâche réside à prendre en compte cette situation désolante en accompagnant les jeunes d'une façon individualisée, rigoureuse dans l'élaboration d'un projet d'orientation vers l'emploi sur un mode concret et réaliste : progressivement, étape par étape nous travaillons en co-construction avec le jeune, ses motivations, ses potentialités, ses désirs.

Une fois ce processus effectué nous pouvons orienter le jeune d'une façon la plus cohérente possible vers les partenaires d'insertion adéquate. Parfois il peut s'agir d'une remise à niveau,

d'un bilan de compétences, d'un perfectionnement de la langue française, de stages initiant des contenus pratiques facilitant l'orientation vers une formation qualifiante et judicieuse.

Difficultés personnelles et/ou Familiales :

Notons que les situations des personnes en situation administrative irrégulière compliquent souvent l'intégration citoyenne, sociale et professionnelle.

Cette année 2016 nous avons multiplié les accompagnements au service d'immigration de la préfecture de Périgueux car les jeunes et leurs familles sont perdus dans les démarches administratives. Notre intervention a permis à ces jeunes d'être en règle et de pouvoir accéder à des formations ou à du travail.

Les situations de monoparentalité sont vécues par les familles comme des éléments de difficulté supplémentaire aux objectifs d'insertion sociale : emplois précaires, sentiment d'isolement, de solitude, d'impuissance à faire face au quotidien avec les enfants. Notre écoute et notre savoir-faire en médiation familiale permet d'apaiser les tensions intrafamiliales et les sources d'incompréhension.

Santé :

Les accompagnements concernent des jeunes qui ont souvent perdu le contact avec les praticiens médicaux. Il s'agit de restaurer le lien avec les professionnels, de faire le point sur l'état de santé et de travailler la prévention des risques.

Les fragilités de santé sont pathologiques et psychologiques et les orientations ont nécessité des accompagnements concertés avec les parents vers des structures spécialisées d'intervention : CMP, CMPP, Pédiatrie, médecine ambulatoire psychiatrique, MDPH.

Exemple d'une situation complexe où la pluridisciplinarité prend tout son sens :

Il s'agit d'une jeune femme de 23 ans de nationalité Marocaine, ne parlant que très peu la langue Française, mariée à un Français et en instance de divorce.

Notre rencontre avec cette jeune a permis de travailler :

- Des médiations conjugales (violences)
- Des mises en place de la C.P.A.M
- Des accompagnements individuels chez l'ophtalmologue
- Des Accompagnements individuels chez un médecin traitant
- Des accompagnements individuels chez le dentiste et le stomatologue
- Des accompagnements individuels au cabinet de radiologie
- Des accompagnements individuels dans des laboratoires
- Un classement de ses papiers administratifs

- Des accompagnements individuels au service de l'immigration de la Préfecture
- Des accompagnements individuels chez un avocat pour l'obtention de sa carte de séjour et pour sa demande de divorce
- Un accompagnement individuel chez l'huissier de justice
- Des accompagnements individuels vers la mission locale
- Un Travail en partenariat avec le centre social et l'atelier plume (atelier d'alphabétisation)
- Des sorties éducatives (Mimos, repas, cinéma...)

Ces différents accompagnements ont permis d'établir un lien de confiance avec cette jeune. Il en découle l'obtention de sa carte de séjour, la séparation avec son ex-mari et une autonomie relative.

Notre intervention lui a permis d'obtenir des lunettes de vue (vision de -7) et de mettre en place une opération pour sa dentition.

Nous observons que notre travail d'équipe prend en compte la globalité de la personne.

Scolarité :

Dans le cadre de la prévention spécialisée, l'équipe de Coulounieix-Chamiers effectue un travail de médiation avec les familles et les institutions scolaires (écoles maternelles, primaires, collège, lycées, aide aux devoirs, IME, ITEP, EREA), ce qui permet d'élaborer des projets personnalisés ou des réorientations pour les jeunes.

Maltraitance / Protection de L'enfance :

Cette année les accompagnements de jeunes et de leurs familles ont augmenté. Nous avons travaillé en lien avec les Assistantes sociales de secteur, la P.J.J, A.E.D, A.E.M.O sur ces problématiques.

Il nous semble très important que l'équipe éducative évalue avec la famille différentes possibilités de placements : placement provisoire, mise en place d'un internat ou placement en urgence. En effet travailler avec l'adhésion de la famille contribue au mieux-être de l'enfant et de son entourage et favorise le cas échéant des liens relationnels satisfaisants entre les parents et l'enfant.

Loisirs :

Cette année nous avons accompagné **88 jeunes** en sorties éducatives. Ces dernières ont pour but de faire plus ample connaissance avec les jeunes et leurs familles. Ces moments permettent de voir émerger des demandes jusque-là difficilement exprimées. L'équipe éducative a favorisé les sorties culturelles car elles représentent une opportunité pour ces jeunes de rompre avec les

habitudes et le quotidien. La plupart des sorties sont gratuites, ce qui nous permet de ne pas être dans une consommation excessive.

Les sorties :

Festival MIMOS : 3 spectacles sur la journée avec 5 jeunes.

Festival Sinfonia : Concert de musique Baroque avec 6 jeunes

Atelier confiture avec les fruits du « Chemin du Jardin » avec 6 jeunes

Ateliers jardin : bénévolat, achat de plants de légumes, plantations avec 10 jeunes

Séjour Arawak et préparation avec 4 jeunes

Sortie à un match de basket du BBD avec 2 jeunes

Sortie pique-nique à la voie verte avec 2 jeunes

Sortie concert choral lyrique, dans le cadre d'Octobre rose avec 4 jeunes

Sortie inter-secteur à Arcachon avec 4 jeunes

Sortie conservatoire, concert lyrique : 4 jeunes

Sorties C.A.P cinéma pour 14 jeunes

Goûter au jardin méditerranéen sur un mercredi après-midi avec la préparation du goûter (fruits bio, jus de fruit bio) et dégustation au jardin méditerranéen avec 21 jeunes du quartier.

Des Repas éducatifs

TOTAL DE JEUNES : 88 jeunes



4/ Outils de médiations

- Les Chantiers éducatifs :

Nous avons totalisé un nombre d'heures de chantier de **900 h**, ce qui correspond à **34 contrats de travail pour 25 jeunes, sur 9 chantiers différents :**

Peinture des bancs au centre social : 56h / 3jeunes :

Ce chantier s'est déroulé pendant les vacances scolaires, en lien avec le centre social, avec des jeunes scolarisés. Il s'agissait de poncer et de repeindre les bancs de la cour du centre social. Ce chantier a permis aux jeunes de découvrir l'espace animation-jeune. Ce travail partenarial a permis à un jeune de participer à un job d'été.

Banque Alimentaire : 4h / 1 jeune :

Il est important pour nous de privilégier ce partenariat avec la banque alimentaire car nous travaillons avec eux en étroite collaboration tout au long de l'année, ce qui nous permet de répondre à l'urgence de la problématique alimentaire.

C'est un chantier inter-secteur, qui est reconduit chaque année. Nous avons positionné une jeune du secteur de Chamiers sur les 5 jeunes présents. Le travail consistait à collecter dans les grandes surfaces, à trier, à stocker les denrées alimentaires.

Ce chantier est particulièrement chaleureux et convivial grâce à l'investissement des bénévoles, ce qui favorise une solidarité inter- générationnelle.

Jardin méditerranéen : 48h / 2 jeunes :

Ce chantier est à l'initiative de la mairie de Chamiers. Les deux jeunes, scolarisés, ont pu effectuer les travaux de la création du jardin méditerranéen, avec l'appui des services techniques municipaux. Ils ont participé à la construction d'un mur, d'un four à bois, de la plantation de végétaux méditerranéens. Ce jardin se trouve au cœur de la cité, et ne demande qu'à devenir un lieu d'échanges et de convivialité.

Chantier locomotive 77h30 / 4 jeunes :

Ce chantier inter-secteur a été travaillé en partenariat avec l'association Mériller Vapeur 24. Il s'est déroulé sur une semaine, au rondpoint de la locomotive, à l'entrée de la ville de Chamiers et du quartier HLM.

Il s'agissait de nettoyer, gratter, et peindre, l'ensemble des éléments ferroviaires du rond-point.

Les 5 jeunes positionnés étaient tous NEET. Nous avons eu la visite de la presse, de Madame la préfète. Ce chantier s'est déroulé dans une ambiance conviviale, avec une très bonne

organisation, ce qui a facilité les liens entre jeunes, éducateurs et bénévoles. Ces partages d'expériences ont valorisé les jeunes, et ils se sont sentis soutenus, écoutés et compris.

A la fin du chantier, les jeunes sont revenus nous solliciter dans nos locaux. Il en découle un lien de confiance très fort et des projets personnalisés pour chacun.

Ménage local : 6h / 2 jeunes :

Il s'agissait pour ces deux jeunes de vérifier leurs compétences, leur attitude professionnelle, et observer le respect des consignes.

C'est un chantier indispensable une fois par an, car nous recevons du public tout au long de l'année et que l'immeuble est infesté de blattes.

Forum des associations : 21H30 / 2 jeunes :

C'est un chantier inter-secteur, qui nous a permis de participer au forum des associations, sur la demande de notre association, pour qu'elle soit visible et représentée lors de cet événement. Les éducateurs ont accompagné les jeunes dans la préparation de sandwiches, préparation de collations, à la vente et à l'accueil du public. Les deux jeunes de notre secteur se sont bien intégrées à l'équipe et ont fourni un travail sérieux. Suite à ce chantier, des accompagnements individuels, vers la mission locale ont pu se mettre en place.

Festival du proche orient : 6h/1 jeune :

Nous avons renouvelé ce partenariat avec l'association du festival du proche orient, représentée par Nicolas LUX.

Il s'agissait de distribuer des tracts sur la ville de Chamiers, pour informer la population de cet événement, ciné-barbecue, au parc des Izards. Cette action fut l'occasion pour Marie DUBUC, éducatrice, qui prenait juste ses fonctions d'entrer en contact avec le quartier et les jeunes

Le Chemin... du Jardin

600h / 17 jeunes

L'Equipe de l'Association de Prévention Spécialisée Le Chemin, Secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle, a réfléchi en 2014 à l'opportunité de créer un jardin – potager comme support éducatif à proposer aux jeunes rencontrés dans le cadre de son travail de prévention sur ce territoire d'intervention. En 2015, l'équipe de secteur a argumenté ce projet auprès de notre direction en Réunion Institutionnelle.

En ce début d'année **2016**, Une parcelle a été attribuée à titre onéreux à notre Association Le Chemin par le Comité de Coulounieix-Chamiers de l'Association « Jardinot » (Association Nationale de Jardins Familiaux et Collectifs, issue du personnel S.N.C.F). Cette parcelle est située près de notre local de prévention : 2601 rue Yves Farges à Chamiers, non loin des

immeubles d'habitat social. Ce Chantier éducatif s'inscrit dans la démarche de la Prévention Spécialisée. Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 25 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, d'ergonomie, de médiation, de solidarité et de lien social.

Il n'a pas a priori pour ambition immédiate un objectif d'insertion économique, mais plutôt une aide pour les jeunes à la (re) prise d'une confiance en soi, répondre à un besoin de reconnaissance, valoriser, mesurer leurs motivations à effectuer un travail, les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier des règles liées à la vie de groupe, ouvrir la voie d'une première expérience professionnelle, vivre la réalité du monde par un accès à un contrat de travail.

En participant à des travaux liés à un intérêt collectif, des liens vont pouvoir se créer avec les habitants du quartier et les Institutions.

En outre, la mise en place d'un chantier éducatif autour du jardin permet d'établir, de renouer ou de faire évoluer la relation éducative avec les jeunes mineurs(es) ou adultes qui sont parfois en totale rupture avec leur environnement familial ou scolaire. Ces jeunes peuvent se retrouver en galère, sans formation, sans travail, sans appui affectif, démunis et rejetés, animés par un fort sentiment de relégation et d'injustice.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS AU JARDIN :



Une activité physique au grand air :

Bêcher, désherber, tailler, ratisser... Le corps est en mouvement au travail et s'inscrit dans une gestuelle ancestrale incluant de justes postures. Le jeune va intégrer de nouvelles notions d'apprentissage : apprendre le repos après l'effort, acquérir de bons réflexes comportementaux face aux contraintes naturelles, savoir « s'oxygéner », respirer le bon air. En effet, se lever de bonne heure quand il fait encore frais pour travailler la terre est une activité physique qui prépare indéniablement à passer une bonne nuit de sommeil plus réparateur.



Un partage social :

Au jardin partagé, les valeurs de fraternité et de convivialité sont souvent à l'honneur : on partage les savoir-faire, on s'entraide, on se prête tel ou tel outil, on échange des graines, on propose à son voisin de jardin la dégustation des fruits de sa propre récolte, de son propre labeur. Ainsi émergent des liens sociaux intergénérationnels.



Le contact avec la Nature :

Ignorer la Nature, son fonctionnement, ses rythmes, ou pire la mépriser, c'est se renier soi-même, c'est offenser la vie sous toutes ses formes. L'acte de jardinage n'est pas uniquement une tentative de domestication et de domptage, c'est aussi se rendre compte que les fonctions de la Nature sont étroitement liées au respect de ses lois, de ses forces. Afin de satisfaire et de combler nos besoins vitaux fondamentaux, nous devons agir avec rigueur et bienveillance, ne pas faire n'importe quoi, n'importe comment avec les trésors qu'offre la Nature.



Le respect du geste :

La Nature exige, impose une certaine temporalité faite de cycles et de saisons. Les plantes ont des besoins particuliers et requièrent des soins constants et appropriés.

Dans un monde superficiel fabriqué essentiellement par des contingences factices où priment les notions d'immédiateté, de rapidité : apprendre qu'il faut plusieurs mois pour que tel plant de pomme de terre produise, qu'il faut des années pour qu'un arbre nous offre ses fruits, cela ne va hélas pas de soi, car travailler sans compter pour demain et pour l'avenir de l'humanité, c'est retrouver le sens des rythmes naturels, se familiariser avec les éléments et apprendre à connaître leurs spécificités, donner du temps au temps, anticiper, savoir se projeter, savoir attendre.



L'Acceptation de l'échec :

Une excellente récolte peut se révéler être d'une moindre abondance l'année suivante. Nous ne maîtrisons pas les fluctuations météorologiques, mais nous avons cependant une part de responsabilité dans le dérèglement climatique lorsque nous ne protégeons pas la biodiversité. Par une approche écologique, nous parvenons à accompagner les jeunes à acquérir un bagage philosophique apte à favoriser une réflexion positive où les notions d'unique impatience ne sont plus d'actualité.



L'Eveil et l'émerveillement :

Apprendre à savourer les joies d'un travail noble, découvrir la magie du cycle biologique vital, comprendre ce que la plante a extrait de la terre pour se former, cela enrichira la terre en s'y décomposant. « Tout se transforme » dixit Lavoisier.

Savoir accueillir les manifestations rythmiques de la Nature, permet à chacun(e) de découvrir simultanément nos propres richesses et nos propres complexités et participe à l'essor de notre épanouissement collectif et personnel.



LA REALISATION DU CHANTIER EDUCATIF.....AU JARDIN.....

Selon les variabilités et les aléas météorologiques, ce support de chantier éducatif au jardin, a permis à l'équipe éducative de proposer tout au long de l'année plusieurs axes différents de travail ciblés sur les potentialités des jeunes et groupe de jeunes.



Mise en place du chantier et travaux réalisés :

Nous avons récupéré un terrain d'environ 300 m² inoccupé, laissé à l'abandon depuis 3 ans. Il était intéressant pour l'équipe et les jeunes de démarrer d'une friche, de conceptualiser cet espace et de se l'approprier :

- Achats de matériel technique de sécurité, port de tenue vestimentaire adaptée
- Nettoyage, débroussaillage des haies et du terrain
- Clôture du terrain et fabrication des portails
- Tenue d'un carnet de bord consultable sur place
- Planification de l'agencement de l'espace
- Préparation du sol
- Création de buttes de cultures
- Plantation de petits arbres fruitiers (cassissier, framboisier, groseillier,)
- Plantation de plants de légumes
- Réhabilitation d'une zone de rangement sécurisé (cabane à outils, fabrication d'étagères, composteur, rangement semences...)
- Création d'une mini-mare



L'intérêt de ce chantier éducatif permanent est de pouvoir travailler avec des jeunes sur des périodes plus longues que sur les chantiers éducatifs classiques. Cela permet de travailler sur les projets individuels de chaque jeune de façon plus régulière et efficace. Cette action nous amène à observer chez les jeunes leurs difficultés, fatigabilité, opiniâtreté et leurs potentialités manuelle, cognitive, organisationnelle.

Chaque journée de chantier commence par un petit-déjeuner au local en commun (car la plupart des jeunes ne déjeunent pas), ce qui permet de planifier les tâches à effectuer de la journée, de faire connaissance, d'apaiser des appréhensions ou des tensions. Le repas du midi est pris tous ensemble également dans notre local, parfois un jeune reste la matinée avec un

éducateur pour préparer le repas, chaque jeune participe au bon déroulement du repas (mettre la table, débarrasser, vaisselles...) Nous pouvons observer pendant ces différents temps collectifs les capacités des jeunes à s'intégrer à la vie d'un groupe.

Par ailleurs, l'équipe éducative est sensibilisée à encourager la capacité créatrice de chacun.



Chantier bateau Arawak : 82h / 3 jeunes / Séjour en mer



Cette action est à l'initiative des directions de l'association Mosaïque, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et du « Chemin. Elle avait pour finalité de faire partir en mer, sur un bateau ancien (vieux Grément : Arawak) un groupe de 10 jeunes des différentes structures partenaires, pendant 10 jours et 9 nuits au mois de juillet.

Les chantiers éducatifs ont été programmés sur les trois mois avant le départ en mer, ils consistaient à travailler (ponçage, peinture, nettoyage ...) sur le bateau à quai au port de Lormont (33). Pour des questions pratiques, nous avons mis en place deux groupes de 5 jeunes qui ont travaillé deux fois deux jours et dormi sur le navire pour prendre leurs marques et rencontrer les bénévoles et les marins professionnels de l'Arawak.

Par ailleurs, à la suite des chantiers, une préparation sportive a été proposée au groupe de jeunes au complet pour créer et renforcer une cohésion d'équipe.

Nous avons constaté que les jeunes de la prévention spécialisée se sont démobilisés sur ce projet une fois les chantiers éducatifs terminés. A l'inverse les jeunes de la P.J.J ont poursuivi le projet jusqu'au bout, ce qui peut s'expliquer par la grande différence d'approche des jeunes entre la prévention spécialisée (libre adhésion) et la P.J.J (mandat judiciaire).

Lors du séjour en mer, l'équipe du secteur de Chamiers a réussi à mobiliser un jeune dans les dernières semaines pour l'intégrer au projet. Malheureusement pour lui, l'intégration au reste du groupe fut difficile, par conséquent il n'a pas terminé le voyage avec le reste de l'équipage.

V- Le partenariat

Mode des échanges et traçabilité des échanges

Les modes :

- Invitation des partenaires à nos réunions institutionnelles
- Participation des équipes éducatives du Chemin aux invitations des partenaires (Assemblées Générales, réunions de travail)
- Travail de coordination
- Travail d'information sur la prévention spécialisée
- Travail de collaboration (permanences partagées)
- Sollicitations partenariales
- Forum, colloques, formations
- Accès aux droits commun
- Démarches d'accompagnement individualisé vers un partenariat spécifique
- Démarches d'accompagnement collectif (Développement Social Local, chantiers éducatifs, sorties éducatives, séjours éducatifs).
- Interview, articles de presse, médias
- Rencontre du public, des habitants, des commerçants, des institutionnels, des élus...

La traçabilité :

- Compte rendu institutionnel
- Emargements
- Cahiers de consignes
- Prises de notes, fiches de suivis individualisés
- Ressources documentaires, informations professionnelles
- Communications téléphoniques, courriers, mails, visite au local
- Documentations, travaux de restitution
- Attestations de présence, évaluation
- Déplacements, frais kilométriques et de vie sociale

- Planification des rendez-vous
- Prescriptions au travail d'insertion
- Ordonnances médicales
- Contrats de travail
- Fiches projets
- Bilan
- Documents photographiques
- Factures, archivages
- Cahier de consignes (retranscription de l'écrit et de l'oral)
- Internet, messagerie des téléphones mobiles et répondeur sur le téléphone fixe
- Convocations, invitations...

Tableau récapitulatif du partenariat

<u>Soins</u>	<u>Culture</u>	<u>Insertion</u>	<u>Logements</u>	<u>Education</u>	<u>Justice</u>	<u>Administratifs</u>
A.N.P.A.A	A.S.P.T.T	3S	Dordogne habitat	APEI (osea)	CADA	ASE
Banque Alimentaire	All Board	A.F.P.A	Périgueux Habitat	C.C.I	Expert	Banques
C.E.I.D	Anim sport	A.P.A.R.E	115	C.F.A	Avocats	C.A.F
C.M.P	CLAP	AFAC 24	Mieux vivre à Pagot	C.I.O	CIDEF	C.G
Cabinets infirmiers, dentaires et de kinésithérapie	Centres Sociaux	Emmaüs	Conseil citoyen	Collèges	Commissariat	C.N.L.A.P.S
Centre de bilan de santé	Cinéma	I.R.E.P.S		Crèches	P.J.J	C.P.A.M
Centres Hospitaliers	Maison de l'enfance	Le Relais		E.R.E.A	T.G.I	CARSAT
	Filature de l'Isle	Mission- Locale		Ecoles	U.D.A.S.T.I	CCAS
	Mimos	Mosaïque		Primaires		D.D.C.S.P.P
		I.N.S.U.P		I.A		Centre des impôts
		Péribus		L.E.P		Mairies

CMPP	Club de sport	Pôle emploi		Lycées		O.F.I.I
CPAM		SAISP		M.E.C.S		Préfecture
IME	Rouletabile	SAVS		P.R.E		S.Y.C.O.V.A.P
ITEP	Sinfonia	SAFED		PRI		U.T
IREPS	UPOP	Association jardinot		Pari d'un bon départ		CMS
Laboratoires analyses médicales		Arawak		S.A.V.S		CAUE
MDPH		Service technique				Adulte relais
Médecins généralistes et spécialistes						Grand Périgueux
Mutuelles						
Pharmacies						
PMI						
SESSAD						
ADAPT Bordeaux						

Commentaires :

- Réunion trimestrielle **du Programme de Réussite Educative** à la mairie de Coulounieix Chamiers.
- Réunion bimestrielle de **coordination avec la mission locale**, le Grand Périgueux, le CCAS de la Mairie de Coulounieix-Chamiers, le centre social St Exupéry et le grand Périgueux
- Réunion Bimensuelle institutionnelle
- Réunion mensuelle de secteur
- Réunions mensuelles d'analyse de la pratique
- Réunion hebdomadaire du conseil Citoyen

VI -Développement Social Local :



➤ **Conseil citoyen, réunion avec M. Check Sow (sociologue) au local avec 6 jeunes du quartier :**

Le quartier de Chamiers fait partie d'un projet de rénovation urbaine. Nous sommes impliqués dans ce projet par le biais du conseil citoyen, qui est chargé de prendre en compte la parole des habitants du quartier. Nous participons à plusieurs réunions par mois au centre social de Chamiers, en présence d'associations et d'habitants du quartier, à des réunions avec le grand Périgueux, afin d'exposer les différents projets concernant le quartier et les avis des habitants, à des « marches exploratoires », dans le but d'être au plus près de la parole des habitants du Bas Chamiers.

A ce titre, nous avons organisé une réunion, pour obtenir la parole des jeunes, qui n'est pas représentée dans cette instance. 6 jeunes ont accepté de participer à cette réunion, et souhaitent s'investir pour porter la parole de l'ensemble des jeunes du quartier. Ils mettront en place une « marche exploratoire », afin de pouvoir recueillir les idées et les observations des jeunes du quartier et une animation destinée aux jeunes, encadrée par le conseil citoyen.

➤ **Association Paroles Pour Tous**

Nous avons accompagné l'association Paroles pour tous pour la quatrième année.

Durant cette année 2016 deux changements de présidentes et une forte baisse des adhérents aux réunions programmées.

La plupart des membres de l'association se sont démobilisés pour des raisons professionnelles ou de déménagements.

Nous avons décidé après avoir porté l'association de laisser davantage d'autonomie afin que celle-ci puisse s'organiser. Mais nous avons constaté que sans notre soutien, les membres de l'association étaient dans l'incapacité de se fédérer.

Une participation quasi nulle durant le second semestre 2016 a orienté l'adhérente présente et l'équipe du chemin à mettre fin à paroles Pour Tous.

Nous avons organisé une Assemblée générale extraordinaire et les membres de l'association Paroles Pour Tous ont voté la dissolution de l'association.

Pour terminer sur une note positive nous avons organisé une sortie familiale sur le marché de Noël à Sarlat avec un déjeuner au restaurant. Et avec l'argent récolté par paroles pour Tous nous avons distribué une carte cadeaux à chacun des membres.



L'équipe éducative du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle :

Février 2016, Hélène-Véronique-Bruno-Marie.

3.3.2. Le secteur de Périgueux centre-ville / Gare / St Martin / Le Bassin/ Les Mondoux :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier

- **Population totale de la ville**
- 31 296 habitants
20,7 %, ont moins de 20 ans
- 61 % des périgourdins sont locataires
18 927 logements sur la commune - 3,5 pièces en moyenne par logement
45,2 % des logements construits avant 1949 - 22,5 % bâtis après 1975
- **Travail**
- 85,6 % des périgourdins sont salariés, 11 % en CDD
37,6 % d'employés, 28,8 de professions intermédiaires, 14,3 % d'ouvriers, 14 % de cadres ou professions intellectuelles.
89,8 % de Périgourdins travaillent dans le secteur tertiaire
- Taux de chômage 17,4 ;
- 27,4 pour les moins de 24ans
- **Etudes**
- 22,7 % ont au moins un C.A.P ou un B.E.P
19,6 % ont au moins le bac ou un brevet professionnel
11,1 % ont un niveau bac + 2
11,6 % ont bac + 3 et plus
- **Familles**
- 48,6 % de la population sont des couples sans enfant
45 % des périgourdins sont célibataires, 33,9 % sont mariés, 10,3 % sont veufs et 10,7 % sont divorcés.
- **Revenus**
- 48 % des périgourdins déclarent moins de 13 150 euros de revenus annuels (8,38 % seulement déclarent plus de 38 751 euros).

I-Présentation générale

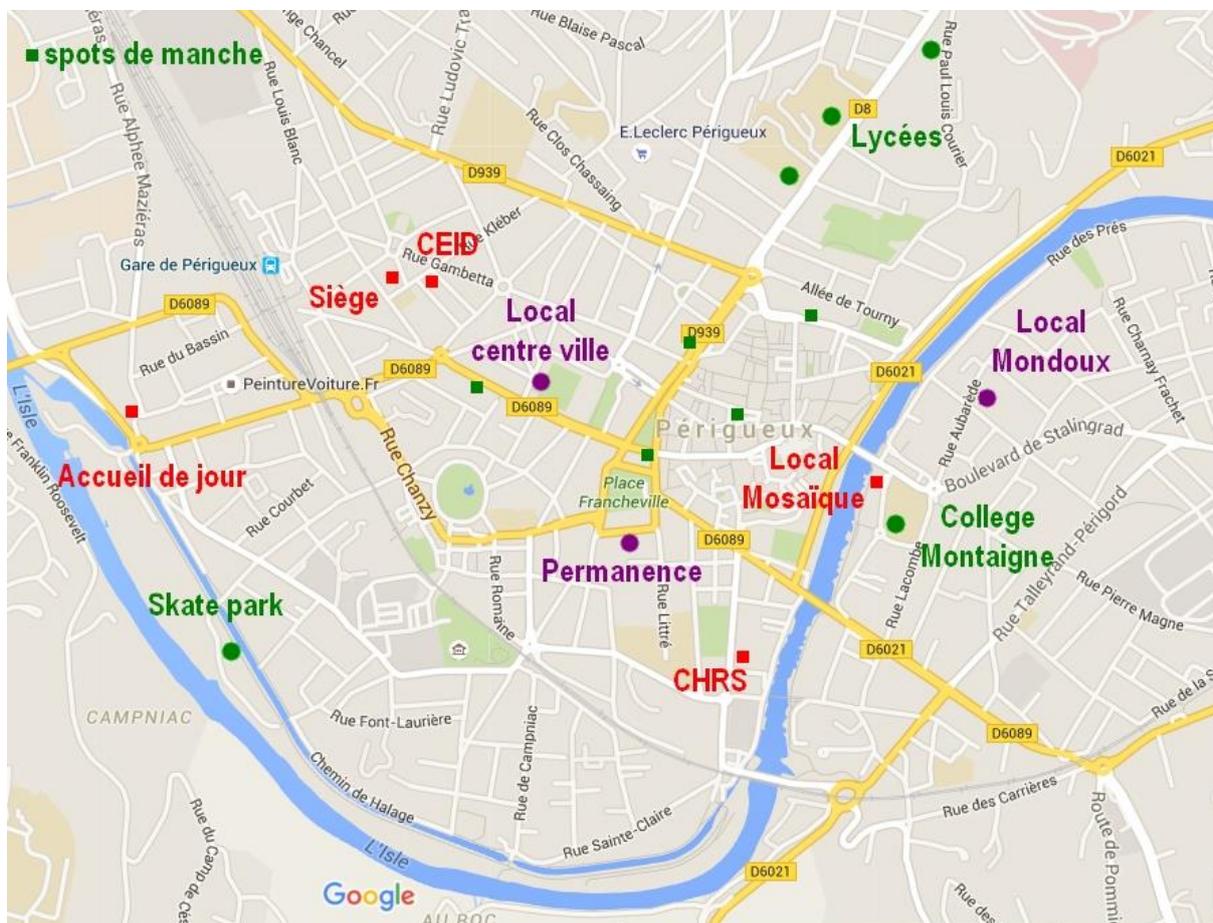
L'année 2015 pour le secteur du centre-ville a été marquée par le déménagement du local. Nous sommes maintenant installés dans un appartement situé au cœur du quartier des Mondoux. De ce fait nos pratiques et la typologie de notre public s'en sont trouvées modifiées.

Nous avons mis en places plusieurs actions collectives afin :

- de rencontrer les habitants de la cité et ainsi nous faire connaître et reconnaître.
- d'impliquer les jeunes sur des actions positives afin de les valoriser et de changer les représentations que peuvent avoir certains habitants du quartier sur ces jeunes.

Les deux tiers des jeunes avec lesquels nous travaillons sont issus du quartier ou des environs. Deux éducatrices à temps partiel et un C.E.S.F à plein temps interviennent sur le secteur.

II-Territoire Centre-ville / Mondoux :



2/ Faits marquants :

Diversité des publics rencontrés sur notre secteur (Voir ci-dessous).

3/ Le Public

Notre territoire qui est très vaste (centre-ville de périgueux, quartier de la gare, bassin, Saint Martin et quartier des Mondoux) révèle un public très varié et différent selon le lieu d'intervention :

- Jeunes de quartier (Mondoux)
- Public de rue
- Public de centre-ville sur les places (place Francheville par exemple qui révèle un public aussi très varié et provenant d'autres quartiers).
- Jeunes en appartement et situation très précaire (les jeunes de moins de 26 ans n'ayant le droit à aucune aide financière durable).
- Beaucoup de jeunes sans qualification, ni formation, ni emploi.
- Beaucoup de jeune en rupture d'institution pouvant les accueillir ou ayant un parcours institutionnel chargé, (Avec des placements en institutions ou familles d'accueil diverses et se retrouvant à la rue faute d'accroches affectives stables, notamment.) Ce qui crée souvent une méfiance vis-à-vis de l'adulte, des difficultés relationnelles et d'entrée en communication.
- D'autres difficultés qui s'accumulent : environnement familial précaire, peu d'aide possible dans leur environnement, pas d'apport financier possible si pas de travail, une grosse difficulté d'accès à l'emploi, à la scolarité, à la formation » traditionnelle ».
- Des jeunes présentant pour certains des problèmes psychiatriques, des problèmes de compréhension et des difficultés intellectuelles (Relevant parfois de la MDPH), des problèmes d'addiction, ceci pouvant entraîner des problèmes de comportement, des difficultés d'adaptation « en milieu dit ordinaire ».

➤ **Jeunes rencontrés**

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Travail de rue	Accueil à L'association	Travail Partenarial	Orientations Partenaires
10 ans et moins	6	11	12	1	2	
11-14 ans	5	9	11			
15-18 ans	21	12	23	5	2	3
19-21 ans	22	8	22	5	4	4
22-25 ans	7	4	9		4	
26 ans et +	7	19	17	6	2	3
	68	63				
TOTAL	131					

Nous rencontrons majoritairement des jeunes hommes âgés de 15 à 21 ans lors de notre travail de rue. Pour les tranches d'âge plus jeunes nous rencontrons plutôt des filles grâce au travail d'animation en pied d'immeubles.

➤ **Jeunes soutenus :**

- **Nombre de jeunes soutenus :** Définition « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Homme	Femmes	Total de jeunes soutenus	Hameau des Mondoux	Centre-ville	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	4	6	10	7	1	2	
11-14 ans	4	8	12	12			
15-18 ans	18	7	25	17	1	6	1
19-21 ans	20	7	27	10	15	1	1
22-25 ans	6	4	10	5	5		
26 ans et +	5	16	21	16	3	2	
	57	48	105				

Les jeunes soutenus appartiennent majoritairement à la tranche d'âge 15-21 ans, ce sont des garçons issus du hameau des Mondoux. Le public du centre-ville représente toujours une part importante de nos interventions surtout pour la tranche d'âge 19-21 ans. La catégorie des plus de 26 ans concerne nos interventions auprès des parents et notamment auprès des mères de familles.

- **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées**

Age	Insertion Pro./formation	Difficultés Personnelles et/ou Familiales	Santé	Logement	Scolarité (aide aux Devoirs)	Justice	Maltraitance	Accès aux loisirs	Problèmes Administratifs
Moins de 10 ans		4	1		2			8	
11/14		4			3	1		11	
15/18	17	14	2	3	10	7		4	7
19/21	21	16	1	13		5	1	1	12
22/25	6	7	2	5					3
Plus de 26 ans	1	8	1						9
Femmes	7	26	4	5	7	3		13	11
Hommes	38	27	3	16	8	10	1	11	20
TOTAL	45	53	7	21	15	13	1	24	31

Problèmes Insertion pro/formation : En Dordogne Le taux de chômage des femmes est de 10.5% contre un taux de chômage de 11.2% pour les hommes. Les 15-24 ans subissent un taux de chômage de 29.2%. Les jeunes que nous suivons sont fortement impactés par ce contexte, d'autant plus qu'ils cumulent d'autres difficultés.

La demande de recherche d'emploi ou de formation est souvent mise en avant par le jeune ce qui nous permet de faire émerger d'autres demandes.

Les jeunes hommes nous sollicitent plus sur ce type de difficultés.

Problèmes personnels et familiaux : Pratiquement toutes les personnes que nous suivons rencontrent ce type de difficultés, nous n'avons pris en compte dans ce tableau que les situations pour lesquelles nous sommes intervenus.

Problème de santé : Ne sont pris en compte que les problèmes de santé avérés notamment les problèmes de santé psychique. Il est à noter que la consommation excessive d'alcool et de produit psychotropes notamment de cannabis concerne la majeure partie de notre public.

Problème de logement : Le public du centre- ville se trouve, majoritairement, face à la difficulté de se loger. Ce sont souvent de jeunes adultes sortis de différents dispositifs, fortement précarisés et cumulant plusieurs difficultés.

Problèmes scolaires : Les 15 18 ans sont surtout représentés dans cette problématique, nous avons surtout à faire à des jeunes déscolarisés.

Problèmes de justice : Les chiffres sont en augmentation et ce sont les mineurs qui sont surtout concernés.

Problèmes de maltraitance : Nous avons accompagné une famille plus spécifiquement autour de cette thématique.

Problèmes d'accès aux loisirs : Cet Item concerne plutôt les plus jeunes bien que les jeunes adultes soient en demande eux aussi. Il n'existe pas sur le quartier ou à proximité de structure d'animation qui pourrait répondre à l'attente des enfants.

Problèmes administratifs : Ces problèmes représentent une part importante de nos accompagnements. Les personnes que nous rencontrons se trouvant parfois démunis face aux changements intervenus dans l'organisation de l'accueil mis en place par les administrations et face à la complexité des dispositifs.

Nous notons une très grande paupérisation de notre public, 61 colis alimentaires ont été distribués sur le secteur.

4/ Outils de médiations

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs

Objet/type Domaine	Nom	Description	Objectif	Période	Nombre total de jeunes participants (préciser nombre filles)	Tranche d'âge	Problématiques travaillées	Partenaires
<u>Chantiers Educatifs</u>	Chantier peinture aux Mondoux	Nettoyage Préparation support et peinture de la cuisine du local des Mondoux	Renforcer les liens Renforcer l'estime de soi Travailler le projet professionnel Vérifier les capacités à respecter Horaires Consignes Aide financière	Du 5 janvier au 2 février	2 jeunes hommes	19- 21 ans	Relation Insertion professionnelle Aide administrative	Périgueux habitat 3S
	Banque alimentaire	Collecte annuelle de la B.A. réception des dons et tri des denrées alim.	idem	Du 26 octobre au 2 novembre	3 jeunes hommes, une jeune femme	18- 21 Ans 18 19 Ans	Démarches administratives Aide au logement, alimentaire ,santé, projet professionnel	Banque alimentaire de la Dordogne Mairie de Marsac Les 3s
	Le Chemin du Jardin à Chamiers	Taches à effectuer au potager de Chamiers suivant les saisons	Renforcer les liens Mieux connaître le jeune pour travailler son projet de vie ou professionnel	Tout au long de l'année suivant les projets des jeunes	11 jeunes hommes	14 Ans à 25 ans	Démarches administratives, aide financière, au logement, alimentaire santé, projet professionnel	Asso. 3S Mairie de Chamiers
	Jardin marocain à chamiers	Maçonnerie	Idem	Idem	29 mars au 13 avril	2 jeunes hommes	18à 21 ans	Idem

Sorties	Chantier Aribus	Construction d'un muret Nettoyage Aribus	Idem	19 avril au 22 avril	3 jeunes hommes	18 à 22 ans	idem	Grand Périgueux 3S Mosaïque
	Chantier Peinture Espace vert Chamiers	Peinture Espaces verts	Idem	Juillet et aout	3 jeunes hommes et une jeune femme	18 à 23 ans	idem	Mairie de chamiers 3S
	Chantier locomotive Chamiers	Peinture	Idem	Du 6 au 13 septembre	Une jeune femme	21 ans	Idem	Mairie de chamiers 3S Association « Vapeur 24 »
	ABF	Sortie Jeunes Faire du skate board	Renforcer les liens Contact avec les jeunes et leurs familles Permettre a des jeunes de sortir du quartier dans le cadre de loisirs	A chaque vacance scolaire 2 à 3 séances dans la semaine	5 à 6 jeunes par séances Une quinzaine de jeunes au total	6 à 14 ans	Liens familiaux Aide administrative	All Board Family
Animations De quartier	Journée fête de la jeunesse	Organisation D'une journée festive par les jeunes du quartier : Jeux collectifs extérieurs pour les enfants, repas, Concert	D.S.L. Mettre en place des actions collectives afin de créer du lien	22 juillet	35 enfants environ avec les familles pour certains	De 3 à 11 ans	Favoriser le lien Social	Mairie de Périgueux, service jeunesse, Périgueux habitat

Les chantiers éducatifs demeurent l'outil privilégié pour notre intervention sur ce secteur outre les objectifs exprimés ils permettent aux jeunes de percevoir un salaire ce qui n'est pas négligeable pour ce public de moins de 25 ans en grande difficulté et pour qui le système d'aide est réduit.

Cette année la spécificité vient de la commande publique (Europe et conseil général) qui impose un nombre de jeunes précis caractérisés « NEET » : Ces jeunes ont besoin d'être accompagné dans tous les domaines, dans l'urgence sociale, ils nécessitent un accompagnement global. Le chantier est un moyen pour eux de se revaloriser avant tout et une aide concrète pour des jeunes qui manquent de tout.

Sur le secteur nous avons privilégié des tous petits groupes, voir des chantiers individuels, car les problématiques des jeunes étaient telles qu'ils nécessitaient un accompagnement de l'adulte proche et contenant. La dimension du travail est très stimulante et valorisante pour ces jeunes ; nous les voyons se remobiliser par la suite dans des démarches, même si la réalité est très éloignée des exigences actuelles de travail sur le marché, nous en sommes bien conscient mais cela leur rend une dignité et une reconnaissance dont ils ont souvent manqué.

5/ Le partenariat

Communication avec les partenaires

Mode des échanges	Fréquence	Traçabilité/rapports des échanges (écrits-cahiers de partenariat...)
<p><u>Mosaïque</u> : réunions de secteur, permanences à la maison bleue 3 fois par semaine. Échanges téléphoniques, coordination, organisation d'actions collectives (chantiers)</p>	<p>Réunions de secteur mensuelles Echanges durant les permanences</p>	<p>Cahiers de réunions Cahier de permanence</p>
<p><u>Banque alimentaire</u> : aide alimentaire pour les jeunes et leurs familles Chantiers : aide lors de la collecte de la banque alimentaire</p>	<p>Hebdomadaire Annuelle</p>	<p>-Cahiers internes de secteurs retraçant les actions menées -Tableau de procédure répartition trimestrielles</p>
<p><u>ASE/UT</u> : contact en cas de situation particulière notamment de mineur en danger : contacts téléphoniques, réunions</p>	<p>pluriannuel, en fonction des situations le nécessitant</p>	<p>Cahiers internes de secteur retraçant les actions</p>

<p><u>Europe, Département : plateforme POIEJ</u></p> <p><u>CMS</u> : sur l'ensemble des secteurs d'intervention (centre-ville, bassin, gare, Mondoux) les contacts et échanges se font suivant les situations rencontrées par téléphone ou rencontres. Des réunions régulières se font avec le CMS des Mondoux, les situations communes étant plus nombreuses.</p> <p><u>Veille sociale</u> : réunion</p> <p><u>Hébergement</u> : Association « les chalets du cœur ». orientation de jeunes en situation de très grande précarité</p> <p><u>CHRS</u> (ASD, foyer Lakanal , APARE, SAFED) Contacts en fonction des situations rencontrées, par téléphone ou réunion</p> <p><u>Accueil de jour</u> : passage en travail de rue</p> <p><u>Logement</u> : ADIL Périgueux Habitat Rencontres, échanges, coordination Appui technique lors de chantiers</p> <p><u>Santé</u> : EMPP La PASS MPH CPAM CAF</p>	<p>Réunions régulières en fonction des jeunes « NEET rencontrés »</p> <p>Pluriannuel : en fonction des situations le nécessitant</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Contacts réguliers Suivant l'évolution des situations rencontrées</p> <p>Plusieurs fois dans l'année</p> <p>Visites, rencontres, réunions, selon les besoins</p> <p>Participations aux réunions mis en place aux pieds d'immeuble avec les habitants, mis en place de projets « forum de discussions »</p> <p>Réunion de coordination quand situations communes Contacts téléphoniques Plusieurs fois dans l'année</p>	<p>idem</p> <p>Cahiers internes de secteur retraçant les actions</p> <p>Cahiers internes de secteur retraçant les actions</p> <p>Cahiers internes de secteur retraçant les situations</p> <p>Cahiers internes de secteur retraçant les actions menées</p> <p>Cahiers internes de secteur retraçant les actions menées. Projet écrit de chantier</p>
---	---	---

<p>(Médecins particuliers, hôpital de périgueux, urgences)</p> <p><u>Orientation :</u> Ecoles, collèges, lycées institutions scolaires, Académie</p> <p><u>MDPH</u>, services des tutelles, ITEP CIJ, CIO</p> <p><u>Insertion professionnelle :</u> Mission locale</p> <p>Pôle emploi Lieux de formation « le relais »... Entreprise d'insertion AFAC 24</p> <p><u>3S</u></p> <p><u>Loisirs, culture</u> A.B.F. Médiathèque</p> <p><u>Justice :</u> PJJ S.P.I.P. Maison d'arrêt avocats Palais de justice</p> <p>Police nationale et municipale</p> <p><u>Services de prévention</u> (Sarlat, « itinérance » ...) ou d'autres Villes.</p>	<p>Contacts téléphoniques en fonction des situations, voir accompagnements des jeunes si nécessaire.</p> <p>Rencontres, contacts téléphoniques, accompagnements des jeunes.</p> <p>idem</p> <p>Idem Réunions régulières avec les personnes du dispositif « garantie jeune », coordination sur les situations communes</p> <p>Formalités administratives pour les chantiers</p> <p>Initiation aux cultures urbaines (skate, graff, hip hop), accompagnements de groupes de jeunes pendant les vacances</p> <p>Contacts téléphoniques en fonction des situations, voir accompagnements des jeunes si nécessaire. Réunion de coordination avec la PJJ Visites des jeunes incarcérés Accompagnement des jeunes. En fonction des situations des jeunes</p> <p>Coordination sur les situations des jeunes en fonction des nécessités (Exemple : un jeune qui change de ville).</p>	<p>Idem</p> <p>Idem</p> <p>Idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p>
---	--	---

Le partenariat se construit au fur et à mesure des commandes publiques, des dispositifs nouveaux, des problématiques des jeunes rencontrés, du développement social local, des chantiers et projets collectifs menés.

Ainsi cette année le partenariat s'est développé autour des jeunes « NEET », public déjà repéré par le secteur du centre-ville depuis de nombreuses années, cela correspond à l'observation sur le terrain d'une augmentation de la présence de jeunes de moins de 25 ans en très grande précarité, sans logement, sans travail, sans revenu... Les besoins repérés pour ces jeunes sont donc prioritairement l'alimentation, (d'où l'augmentation des colis alimentaires confectionnés), le logement, la santé, et ensuite si possible l'insertion professionnelle. Ce travail s'est donc fait cette année en plus en lien avec « la plateforme POIEJ ».

Le partenariat avec la banque alimentaire s'est beaucoup développé ces dernières années correspondant à une précarisation des situations de familles et jeunes rencontrés, c'est pourquoi le nombre de colis a autant augmenté.

Du fait d'un nouveau dispositif mis en place par la mission locale, « la garantie jeune », nous avons développé un partenariat avec celui-ci, car de nombreux jeunes que nous rencontrons en travail de rue pouvaient y prétendre. Nous constatons actuellement que du fait des difficultés que cumulent ces jeunes (familiales, sociales, de santé, d'hébergement, d'accès à l'apprentissage...) l'intégration dans ce dispositif est compliquée. Ces jeunes nécessitent un accompagnement global, (c'est à dire sur tous les aspects de leur vie les mettant en difficulté), car ils présentent des manques importants dans leurs constructions de vie. Cet accompagnement doit accepter les possibles aller et retours des jeunes, qui ont besoin de reprendre confiance en eux et dans la relation à l'adulte. Ils doivent pouvoir apprendre à mieux se connaître pour effectuer un vrai choix qui leur correspondent afin qu'ils puissent s'inscrire dans un projet professionnel dans la durée.

6 -Développement Social Local

Les actions de développement social local de la prévention spécialisée s'appuient sur l'idée que le changement de climat social d'un quartier peut être modifié par les jeunes qui y vivent. L'espoir réside dans la jeunesse, c'est le message que nous portons auprès des jeunes depuis notre investissement du quartier, et c'est ce que nous démontrent de plus en plus les jeunes des Mondoux.

Convivialité et partage, les maîtres mots des jeunes

Les actions des jeunes à destination des jeunes :

Les jeunes accompagnés sur le secteur des Mondoux sont avant tout en demande de temps de « convivialité et de partage » entre jeunes et éducateurs. Ils nous sollicitent pour organiser « des repas tous ensemble ». Ainsi, nous avons fait ensemble une soirée couscous en avril, et une tacos party en décembre. Pour réaliser ces repas, les jeunes se concertent afin de choisir le menu, puis chacun trouve sa place dans l'organisation : faire les courses avec un éducateur, cuisiner, mettre la table, faire la vaisselle. Chacun participe à sa mesure et se voit valorisé par ses efforts de contribution au bien-être collectif. Lors du couscous, les jeunes ont spontanément invité à se joindre à nous d'autres jeunes qui passaient par hasard au local à ce moment-là, et ont partagé leurs parts avec eux « *Quand y'en a pour huit y'en a pour onze, ici on partage tout !* ». Il s'est dégagé beaucoup d'émotions lors de ce repas, certains jeunes ont d'ailleurs témoigné leur

ressenti une fois à table « *Je voulais vous dire à tous que ça me fait plaisir de partager ce repas avec vous. J’fais pas forcément ça avec ma famille, alors le faire avec le quartier et les éducateurs ça fait plaisir. Tout le monde a participé, j’suis fier de nous. J’crois que j’suis même ému.* »

Ces moments heureux regonflent le moral des jeunes, et leurs permettent d’entrevoir du bonheur dans un quotidien qu’ils décrivent comme routinier et ponctué par leurs soucis.

Les jeunes expriment également des souhaits de sorties collectives. En février, neuf jeunes se sont rendus à un concert hip-hop à Bordeaux, accompagnés par deux éducateurs. Pour la plupart, ceci était une première expérience de concert dans une salle prévue à cet effet et/ou une première sortie à Bordeaux. Ce type de temps fort partagé permet de resserrer le lien et la relation de confiance des jeunes envers les éducateurs, comme a pu nous le dire un des jeunes une fois de retour sur le quartier « *Merci pour cette soirée. Je sais qu’on n’aurait peut-être jamais eu l’occasion de le faire sinon. Vous faites vraiment des trucs pour nous et j’oublierai pas ça.* »

Il est essentiel de permettre aux jeunes de s’inscrire dans une dimension collective de façon positive, et cela commence à l’échelle du groupe jeunes-éducateurs. **C’est la répétition de ces expériences positives qui les encourage à se projeter dans une dimension collective plus grande, celle du quartier.**

Les actions des jeunes à destination des autres :

Ainsi aux Mondoux les jeunes sont également acteurs dans le cadre d’actions collectives à destination des autres habitants, notamment des enfants du quartier. Ce fut le cas à deux reprises cette année : **la journée de la jeunesse, entièrement organisée par les jeunes, avec le soutien de divers partenaires qu’ils ont eux-mêmes sollicités** (Périgueux habitat, le CIJ, ainsi que des associations de culture urbaine). Les jeunes ont mis en place des activités dont ont bénéficié une trentaine d’enfants de moins de dix ans, suivies d’un atelier d’écriture hip-hop et d’une scène ouverte à tous. Malgré la pluie et l’orage, une vingtaine de personnes enfants, jeunes et adultes, ont tenu à participer ou assister à ce moment. Une scène de fortune a été installée par les habitants sous un préau, et ce moment a été particulièrement apprécié par les différentes générations « *Chacun peut exprimer son talent, y’a des jeunes, des vieux, du rap, des percussions, on se mélange et on découvre les autres, il faudra refaire des moments comme ça.* »

De plus, pour la deuxième année consécutive, les jeunes ont tenu à organiser une animation pour les enfants à l’occasion d’Halloween. Des parents et adultes du quartier ont souhaité se joindre à eux. Ainsi, une cinquantaine d’enfants ont pu participer à ce jeu de piste dans le quartier.

Après plusieurs actions de ce type organisées par les jeunes, nous constatons que l’image que s’en font les habitants évolue progressivement. Certains jeunes ont retrouvé l’estime des

anciens, et ont même développé une crédibilité particulière aux yeux des adultes influents du quartier.

Réinvestir le quartier dans un vivre ensemble, une demande collective intergénérationnelle :

Les jeunes et habitants que nous rencontrons ont en commun qu'ils expriment tous un réel désir de vivre ensemble et d'amélioration des conditions de vie dans le quartier.

Cette année, ils ont pu se rencontrer et confronter leurs envies et idées lors des ateliers à ciel ouvert organisés par Périgueux Habitat, dans le cadre d'un projet de réaménagement du quartier. Ces échanges, assez vifs au départ, ont permis aux différentes parties d'exprimer leur ressenti en l'état actuel des choses, et de construire ensemble des solutions d'amélioration en trouvant des compromis qui satisferaient les différents groupes de personnes. Ces rencontres ont permis de créer des liens entre les habitants, dont des jeunes, et de faire émerger différents projets. De plus, ces événements ont permis de renforcer le travail en partenariat avec le bailleur social, en facilitant les relations entre les professionnels des deux structures présentes sur le terrain : éducateurs et gardiens.

Ainsi, un projet graffiti est prévu pour 2017. Il s'agit de repeindre plusieurs murs de la cité dans le cadre d'ateliers graffiti à destination des jeunes. Le projet est construit conjointement par un gardien de Périgueux habitat, l'équipe éducative, et une habitante influente du quartier.

D'autres actions Trans générationnelles de réinvestissement du quartier ont été entamées en 2016, comme les marches organisées en lien avec le service mémoire et patrimoine de la mairie. Lors de ces ballades les habitants sont invités à découvrir l'histoire de leur quartier. Quelques jeunes y participent et s'investissent dans l'action de mémoire en s'engageant à produire un retour public sur ces sorties culturelles. Nous les accompagnons dans cette réalisation.

En effet, du lien intergénérationnel s'est créé en 2016 sur le quartier des Mondoux. Les habitants, jeunes ou moins jeunes, deviennent progressivement acteurs du quotidien du collectif.

Mouvement solidaires spontanées, les habitants deviennent acteurs du quotidien collectif

Cette année, nous avons été confrontés à une nouvelle problématique : l'arrivée de familles réfugiés syriennes. Nous avons notamment soutenu deux familles, dont cinq enfants de moins de dix ans et un jeune de vingt-quatre ans. Face à la barrière de la langue, nous avons fait appel aux compétences linguistiques de certaines mamans du quartier, qui nous ont accompagnés de bon cœur lors des livraisons de colis alimentaire dans ces familles. Après quelques visites chez ses familles, les mamans concernées ont d'elle-même soutenue ponctuellement les familles.

Au même moment, d'autres mamans nous ont sollicités, en proposant de nous donner des jouets ou vêtements que n'utilisent plus leurs enfants, afin qu'ils servent à des familles plus en difficulté. Ainsi, à la rentrée de septembre, nous avons organisé une bourse aux vêtements et jouets ainsi qu'un goûter. Une vingtaine de personnes ont participé à cette action. Les habitants ont joué le jeu du don contre don, dans une ambiance conviviale. Une maman syrienne isolée avec ses trois enfants a participé à cette journée. Ces derniers ont pu rencontrer d'autres enfants du quartier, récupérer vêtements, jouets, vélos, et leur mère a pu rencontrer des femmes parlant sa langue. Cette action a pu bénéficier aux familles déjà soutenues du quartier, tout en sortant cette famille de l'isolement. Cette action a également permis d'aborder la question des réfugiés avec les habitants, jeunes et adultes, d'apaiser certaines peurs et de lever des préjugés.

Par un effet de mise en abîme, l'investissement dans le collectif à l'échelle du quartier permet d'aborder la question de l'inclusion sociale globale, le quartier étant un collectif au sein d'un plus grand collectif : la population de France. L'action de développement social local sur un quartier ne se limite pas à l'inclusion des membres du quartier dans ce dernier, mais elle vise la reconnaissance et l'inclusion de ses individus dans une dimension sociétale.

Cette année, nous avons vu émerger des projets d'actions autonomes par certains habitants influant. Des adultes investis dans la vie du quartier nous font part de leurs projets. Ainsi, nous avons été conviés au premier goûter de Noël organisé par des grands-mères du quartier. Une quinzaine d'enfants y ont participé, et nous avons encouragé l'organisatrice à réitérer l'expérience l'année prochaine.

De plus, suite aux ateliers à ciel ouvert, un groupe d'habitants s'est proposé de monter un collectif de locataire en conviant un jeune, force d'initiative du quartier, à s'y investir. Tout comme Périgueux Habitat, nous leur avons témoigné notre soutien dans cette démarche, qui sera peut-être entamée en 2017.

L'année 2016 a été forte en expériences positives et en progrès sur le plan du développement social local du quartier des Mondoux. L'atmosphère globale dans le quartier s'en ressent, et les habitants en témoignent. L'équipe éducative continue d'accompagner et de soutenir les projets des habitants et d'accompagner les jeunes dans la réalisation des leurs, notamment lorsqu'ils visent les jeunes enfants, nombreux dans le quartier et déjà repéré par l'équipe éducative.

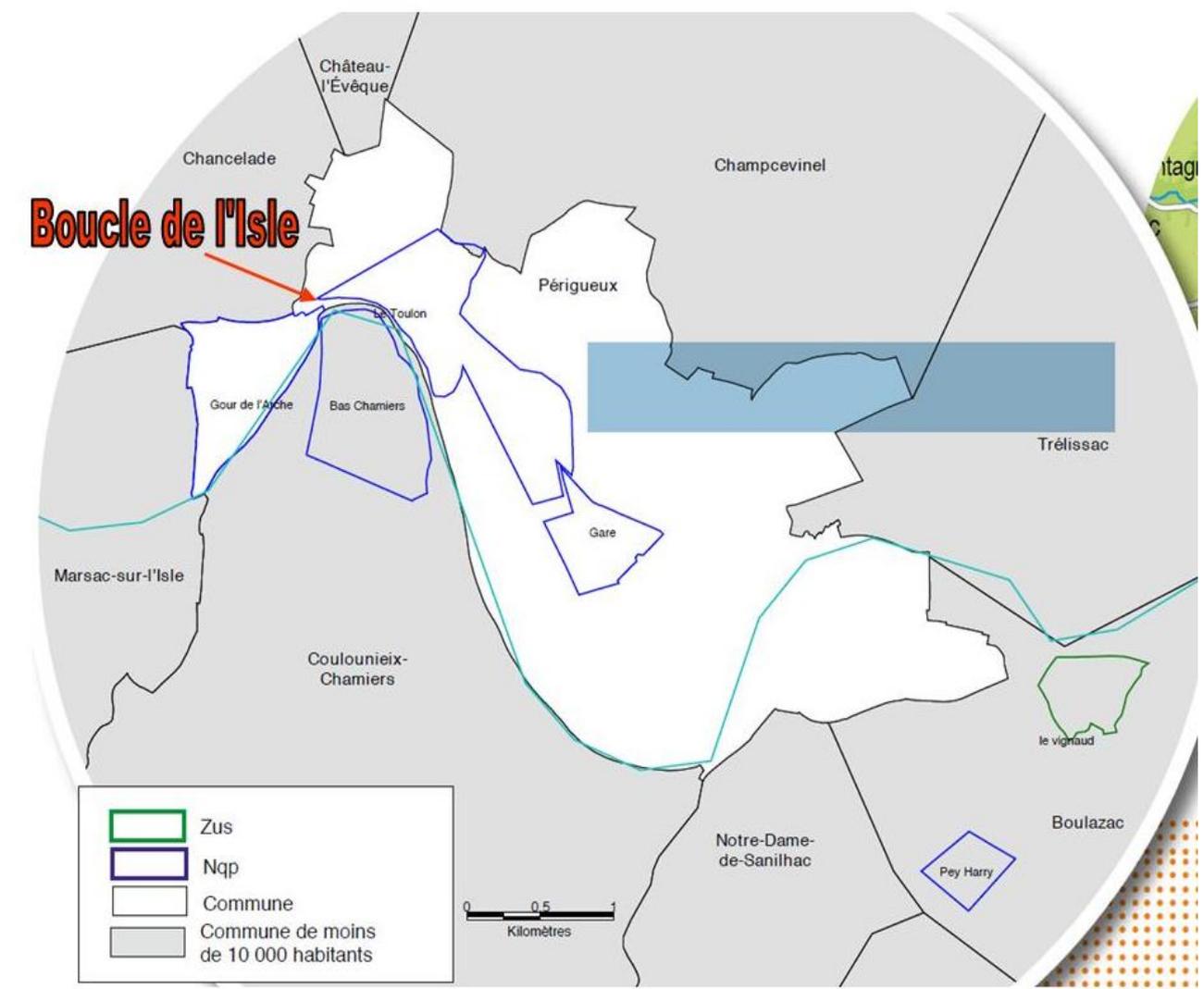


3.3.3. Le Quartier du Toulon

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier

Dans la nouvelle géographie prioritaire fixée par décret du 30 décembre 2014, la communauté d'agglomération périgourdine compte 2 quartiers :

- Périgueux : **La Boucle de l'Isle**
- Coulounieix-Chamiers : **Chamiers**



- Isolement et précarité. Il y a beaucoup de familles monoparentales dont les revenus sont essentiellement constitués par les prestations sociales. Beaucoup de familles monoparentales ou d'allocataires CAF isolés et de personnes vivant dans un ménage à bas revenu.
- Un rapport ambivalent avec les travailleurs sociaux. Pouvoir obtenir un logement dans les HLM du Toulon est souvent vécu comme une forme de promotion sociale par des familles qui arrivent de territoires plus en difficultés (Gour de l'Arche, Bas Chamiers...). Ainsi leur

vécu avec les travailleurs sociaux relèvent le plus souvent de stratégies d'assistance tel que décrite par Paugam : « La relation régulière aux services d'action sociale desquels ils dépendent directement pour leur survie est une épreuve douloureuse pour ceux qui font l'expérience de l'assistance différée. Ils essaient d'éviter de se rendre trop souvent à la permanence de l'assistante sociale mais, en réalité, leur marge d'autonomie est restreinte... »

Cette mise à distance des travailleurs sociaux ne facilite pas les rencontres dans la rue et encore moins les prises de contact spontanées.

- Un quartier coupé en deux. Il y a une nette différence entre un quartier du Toulon qui s'organise autour de la place de Verdun avec une maison de quartier, une bibliothèque, les permanences de l' élu de référence, une forte implantation du comité de quartier, et un habitat essentiellement constitué par des maisons de villes et un autre quartier du Toulon qui ne semble pas aussi organisé mais qui concentre l'essentiel des logements HLM et des difficultés sociales. Cet autre Toulon est composé de quatre îlots d'immeubles assez proches les uns des autres : Derrière le sans réserve et la salle omnisport, chemin de la Monzie et route d'Agonac, chemin des feutres et la tour près de la filature. C'est cette zone qui est plus spécifiquement ciblée par nos interventions et par les politiques de la ville. Pour cette partie du quartier, il y a de nombreux liens avec les quartiers du Gour de l'Arche (famille vivant sur les deux quartiers, copains, référence et comparaison avec la maison de quartier) et parfois avec Pagot. Alors que l'autre partie du Toulon fait plus facilement référence au centre-ville.
- De nombreux équipements sous investis par les habitants du Toulon. Ce quartier est certainement l'un des mieux doté en matière d'équipements culturels et sportifs : Une salle omnisport, une salle de concert, un Dojo, la Filature avec de nombreuses associations culturelles et sportives, la proximité avec les stades... Cependant, les habitants du Toulon ont parfois le sentiment que ces équipements, qui ont un rayonnement au niveau de la communauté d'agglomération voire du département, ne les concernent pas.

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

1) Etude sur les populations de jeunes.

Cette étude avait pour objectif de connaître le nombre et les situations des jeunes sur le territoire. Un questionnaire quantitatif simple a été construit. Les personnes ont été interrogées lors d'opérations de porte à porte. Le taux de réponses nettes est de 60%. Cette étude chiffrée est disponible au siège du service.

2) « Dedans dehors » 2^{ème} édition :

Nous avons reconduit le partenariat avec le Sans réserve pour l'organisation d'une manifestation culturelle et festive dans le quartier. En amont, nous avons conduit deux opérations distinctes qui visaient à mieux inclure les populations du quartier dans l'événement.

- Des séquences d'enregistrement des sons du quartier (en partenariat avec Virus) faites par les jeunes aux domiciles de certains habitants
- Un chantier éducatif dans les studios du Sans réserve pour fabriquer des instruments de musiques à partir d'objet de récupérations.

Le 9 juillet a eu lieu la manifestation. Elle a connu un réel succès. Nous avons commandé 800 bracelets afin d'avoir un décompte plus réaliste du nombre de spectateurs. Nous en avons manqué. Cela signifie que le nombre de spectateurs a été supérieur à 800. De plus, la participation des habitants du quartier a été plus importante également.

3) Absence puis déménagement du local :

D'avril à octobre, l'équipe n'a pas eu de local sur le territoire. Cela a perturbé le fonctionnement de l'équipe ainsi que les repères des habitants et des jeunes.

3/ Le Public du Territoire :

Sur le territoire nous notons une difficulté à rencontrer les publics pour une raison majeure :
 - Peu de regroupements de jeunes. Contrairement à ce qui se passait il y a 7 ou 8 ans, les phénomènes de regroupements de jeunes au bas des immeubles sont en nette diminution. Ceux qui occupaient l'espace public il y a quelques années ont presque tous déménagé. Il reste parfois des groupes qui jouent au foot sur le parking, ce qui peut créer des conflits par moment.

➤ Jeunes rencontrés :

Mode de rencontre : Travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Homme-Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaire
10 ans et -	4/2			4/2	
11-14 ans	4/5	1/0		3/5	
15-18 ans	9	4/5			
19-21 ans	6	1/3	0/2		
22-25 ans	3	1/0	0/2		
26 ans et +	5	5/0			
TOTAL	38				

Deux événements ne sont pas comptabilisés dans les jeunes rencontrés :

- Les présences éducatives lors de 4 concerts.
- « Dedans Dehors » qui a réuni plus de 800 personnes.

Dans les deux cas, les personnes rencontrées le sont de manière ponctuelle et unique. Ces rencontres ne donnent pas lieu à des suites. Par exemple, aider un jeune à rentrer chez lui après minuit en sécurité alors qu'il est alcoolisé.

➤ **Jeunes soutenus :**

- **Nombre de jeunes soutenus** : tranche d'âge, genre.

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	4	2	6	6		
11-14 ans	4	5	9	9		
15-18 ans	4	5	9	5	3	
19-21 ans	1	5	6	1	2	
22-25 ans	1	2	3	2	1	
26 ans et +						
TOTAL	14	19	33			

Le nombre de jeunes soutenus a augmenté malgré les difficultés matérielles vécues sur le territoire (absence de local) pour deux raisons principales :

- Le renfort à mi-temps d'une salariée
- La mise en œuvre d'une étude qui nous a permis d'aller à la rencontre de jeunes qui ne sortent pas dans le quartier

Ne sont pas comptés les parents et familles des jeunes qui ont été soutenus. Cela nous permet d'affiner des chiffres uniquement sur le public prioritairement ciblé par la prévention spécialisée. Cependant, dans le cadre de la protection de l'enfance nous travaillons également avec ces familles et parents. Cela concerne 8 familles dont 5 sont monoparentales.

➤ **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées.**

Age	Insertion pro/ Formation	Difficultés Personnelles et/ou Familiales	Santé	Logement	Scolarité (aide aux Devoirs)	Justice	Maltraitance	Accès aux loisirs	Problèmes administratifs
Moins de 10 ans		3		2	6			6	2
11/14		4			5			9	
15/18	6	5	2	1	3	2		4	2
19/21	6	2	1	2				2	4
22/25	3			2		2			2
Plus de 26		2							3
FEMMES	10	10	0	1	6	3	0	15	8
HOMMES	5	6	3	6	8	1	0	6	5
TOTAL GENERAL	15	16	3	7	14	4	0	21	13

- **Les demandes de soutien à l'insertion professionnelle** ont augmenté du fait du POIEJ. Il y a également beaucoup de demandes autour de l'orientation professionnelle dès l'âge de 14/15 ans. C'est un âge critique dans l'orientation du jeune. La réussite de l'orientation dès cet âge favorise une meilleure insertion sur le marché de l'emploi.
- **Les difficultés familiales** concernent les questions que se posent les parents au sujet de l'éducation de leurs enfants, les soutiens éducatifs aux fonctions parentales et les liens dans les fratries.
- **Les demandes de soutien relatives à la scolarité** concernent majoritairement les plus jeunes scolarisés en primaire. Nous les travaillons essentiellement en lien avec le CLAS.
- **Les problématiques administratives** ont concerné des personnes réfugiées ou demandeur d'asile pour l'essentiel. Pour l'autre part, cela concerne des jeunes qui ont besoin d'un soutien pour réactualiser leurs droits, ou simplement « faire le tri dans leurs papiers ».

- **Les demandes d'accès aux loisirs arrivent en premier.** Il n'y a pas de centre social ou d'animation directement dans le territoire. C'est donc la première demande des jeunes lorsqu'ils nous rencontrent. Cette première demande est l'occasion de construire une relation et, par la suite, de travailler sur les autres problématiques : essentiellement les questions familiales, d'insertions professionnelles et de scolarité...
Nous avons réalisé plusieurs sorties cette année. La demande est forte car le territoire ne dispose pas d'un centre social ou d'animation.

Il y a eu des sorties :

- Laserquest
- Bowling
- Piscine

4 -Le partenariat

Les partenaires réguliers

1) Le « Sans Réserve », partenaire depuis plusieurs années. Le rapport d'activité sur cette action est conjoint.

- Spectacle jeunes public
- Présence aux concerts
- Projet action culturelle comme "Dedans Dehors"
- Chantier éducatif

2) CLAS/adulte relais

- Deux spectacles jeunes publics
- Relais auprès des femmes
- Réflexion sur un projet de "pédibus"

3) Périgueux-habitat

Ateliers à ciel ouvert

4) Conseil citoyen

Une séance tous les deux mois

5 - Développement Social Local

Trois actions majeures qui illustrent le travail sur le développement social local mené sur le territoire

- Inscription territoriale du « Sans Réserve ».
- Soutien à la création d'une association d'habitants qui souhaitent relancer une amicale des locataires.
- Etude sur la situation des jeunes dans le territoire.



3.3.4. Le secteur du Gour de l'Arche et de Chancelade :



1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier :

Le territoire d'intervention :

La définition du territoire d'intervention d'une équipe de prévention spécialisée est toujours une question délicate et souvent source de tension. « Le territoire s'est imposé ces dernières années comme le révélateur des nouvelles inégalités. »

Un territoire doit réunir plusieurs conditions pour faire l'objet d'une intervention de Prévention Spécialisée.

- La population du territoire (ou d'une partie du territoire) doit faire apparaître ou exposer des besoins appréhendés sous l'angle de critères sociaux.
- Le territoire doit faire l'objet de réponses institutionnelles préalables et simultanées. L'équipe de prévention est un maillon du développement social local.
- L'intervention de Prévention Spécialisée doit pouvoir être mise en œuvre (exigences de permanence et de proximité).

Il est important de considérer que les territoires d'intervention peuvent ne pas abriter d'îlots ou quartiers d'habitats sociaux. Toute intervention nouvelle sur un territoire doit faire l'objet d'un diagnostic.

Le "territoire d'habilitation" défini par le Conseil Départemental de la Dordogne :

Il s'agit des cantons de Périgueux-Centre et Périgueux-Ouest. En ce qui concerne le Gour de l'Arche, le territoire correspond à Périgueux-Ouest.

Zone d'intervention :

Le Gour de l'Arche est un quartier de la commune de Périgueux faisant partie du Canton de Périgueux-Ouest, qui comprend également les communes de Coulounieix-Chamiers, Chancelade et Marsac. La population du Canton est estimée à 21 325 habitants (chiffre correspondant au recensement de 2006). En 2014, ce chiffre doit certainement être plus proche des 23 000 habitants et ce malgré une baisse de la population sur le quartier du Gour de l'Arche. C'est le Canton le plus densément peuplé de l'unité urbaine de Périgueux.

La prise de contact avec la population s'effectue le plus souvent au cours du travail de rue. Sur le quartier, nous estimons avoir rencontré environ 220 personnes de façon très ponctuelle.

Au Gour de l'Arche, les zones les plus fréquentées par les jeunes correspondent au chemin de Saltgourde et à la rue Raymond Raudier, le City Stade et le Centre Social. Saltgourde et Raudier sont exclusivement constitués d'habitat social.

On trouve les jeunes au bas des HLM, autour des équipements municipaux (gymnase, Maison de Quartier, etc...) et au Golf Municipal de Périgueux qui voisine avec le quartier. De façon plus épisodique, nous avons pu rencontrer des jeunes en centre-ville de Périgueux, Place Francheville et à Marsac (une commune limitrophe).

Typologie de la zone :

Situé à l'extrême ouest de Périgueux, le Gour de l'Arche est la liaison entre le centre-ville, Chancelade et Marsac. La topographie indique l'enclavement par rapport à la ville centre et une plus grande cohérence territoriale avec les communes de Chancelade et Marsac. La population est évaluée à 1200 habitants. Environ 40% résident en HLM.

Le quartier du Gour de l'Arche possède très peu d'entreprises commerciales. On recense un bar-tabac, une boucherie, deux boulangeries, une épicerie, un garage, une concession auto et la plupart de ces commerces est implantée sur la route d'Angoulême donc excentrée. Ce quartier est doté d'un poste de police supprimé début 2004, réhabilité fin 2007 mais à raison, seulement, de deux journées de permanence par mois et supprimé de nouveau en 2010. La Poste et la mairie annexe sont implantées dans le Centre Social. Il y a donc peu de commerces et de services mais ceux qui sont présents sur le territoire sont tout de même à proximité.

Le Gour de l'Arche est assez mal desservi par les services de transport en commun (dernier bus à 19h30). Les horaires sont inadaptés en soirée et hors périodes scolaires pour une population disposant moins que la moyenne d'un moyen de transport individuel, en particulier dans le logement social. Les temps de trajets engendrent un éloignement de certains équipements (administrations, services publics, équipements culturels).

Urbanisme :

L'habitat social est très fortement représenté sur le quartier du Gour de l'Arche.

C'est un quartier organisé autour d'un secteur pavillonnaire et d'un secteur d'habitat social lui-même dissocié en trois entités HLM ; Raudier 1, Raudier 2 et la Tour, puis Saltgourde.

En 1999, les partenaires du contrat de ville ont lancé une réflexion sur le devenir du Gour de l'Arche. Au fur et à mesure des études, les atouts de ce quartier mis en exergue ont conduit à le positionner comme futur quartier de développement urbain de la ville de Périgueux.

En 2001, une étude urbaine et sociale est lancée, des propositions d'actions sont définies. Outre la destruction/reconstruction des quatre bâtiments de Raudier 1, afin de renforcer l'attractivité du quartier, des travaux ont été réalisés sur les espaces publics (valorisation et aménagement de

certaines rues, requalification de la Maison de Quartier en pôle socioculturel, amélioration des structures éducatives telles que crèche et école).

Le programme de renouvellement urbain du quartier se poursuivra avec la réalisation d'une Maison des Services au public au Centre Social et la création d'une antenne de l'Office HLM au pied de la tour de Raudier 2 et la reconstruction du Centre Social inauguré en 2014.

Pour le dossier du Gour de l'Arche, la commission permanente du Conseil Régional d'Aquitaine a accepté le doublement de sa participation.

La convention de renouvellement urbain pour le quartier du Gour de l'Arche a été signée le 29 juin 2007.

La réalisation du programme mobilise plus de trente millions d'euros TTC, toutes opérations confondues, dont quinze millions d'euros pour le logement social. Quatre millions sept cent mille euros sont à la charge de la ville de Périgueux. Il est demandé à l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain de financer le quart du programme et à la caisse des Dépôts et Consignations de mobiliser pour treize millions d'euros de prêts (pour la revalorisation du logement social). Les autres partenaires financiers sont principalement le Conseil Général, le Conseil Régional et la CAP (Communauté d'Agglomération Périgourdine).

A Raudier 1, 160 logements ont été détruits et 52 reconstruits à l'emplacement même.

En complément des opérations HLM, pour favoriser la mixité sociale, une nouvelle voie sera créée pour desservir un programme locatif complémentaire en loyer libre d'une dizaine d'unités ainsi qu'un lotissement permettant l'accession à la propriété d'une trentaine de lots.

Ailleurs sur le quartier deux nouvelles constructions ont été réalisées afin de renouveler l'offre d'habitat (respectivement 19 et 7 logements).

Le nombre de logements gérés par l'Office HLM de Périgueux s'élève à 486.

La réhabilitation du quartier ne s'arrête pas là. En effet le projet de l'Anru de démolition totale des 220 logements du chemin de Saltgourde démarre cette année. Un scénario qui avait été proposé par l'Agence nationale elle-même alors que seuls deux projets de démolitions partielles (40 ou 110 logements) étaient jusque-là sur la table. 30 à 50 logements devraient être reconstruits sur site.

Structures existantes :

Pour une population qui s'élève à environ 2000 personnes et 486 appartements HLM, le quartier est relativement bien pourvu en équipements sociaux, d'animations, de loisirs et scolaires. En ce qui concerne les équipements sociaux et de loisirs, la dotation ne doit pas masquer la difficulté des habitants à investir ces lieux et à se les approprier.

Les observations et l'expérience du terrain des éducateurs permettent d'ajouter que c'est un quartier qui apparaît comme une fin en soi, une fois que les personnes sont logées dans le quartier du Gour de l'Arche, elles ont du mal à se loger ailleurs. Ces informations ont été également rapportées par les assistantes sociales du secteur ainsi que par certaines personnes résidant depuis longtemps sur le quartier et qui n'arrivent pas à se loger ailleurs.

Il est ressorti également de différents entretiens, que les personnes habitant le Gour de l'Arche se plaignent que les choses ne tiennent pas, il n'y a pas de permanence dans les actions.

Le public :

Art L181-2 : " il s'agit des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu et majoritairement les jeunes âgés de 10 à 21 ans. "

Les publics avec lesquels l'équipe de prévention peut être en relation sont :

- Les publics présents sur un territoire, pour lesquels la rencontre est permise par le travail de rue. Ces publics peuvent être ou non-résidents sur le territoire, peuvent exercer ou non une activité professionnelle, être scolarisés ou non...

- Les publics présents sur le territoire et répondant aux critères d'âge définis par l'administration de tutelle, avec lesquels une accroche relationnelle est susceptible d'être opérée,

- Les publics résidant sur le territoire et répondant aux critères d'âge définis par l'administration de tutelle, avec lesquels un accompagnement éducatif peut être mis en place.

Il est important de préciser que si les publics sont principalement rencontrés dans l'espace public, certains peuvent faire l'objet d'une sollicitation exprimée par une structure partenaire : collège, PJJ, collectivité, DDS (service AEMO) ...

Ces conditions réunies, l'équipe de prévention est disposée à rencontrer le(s) jeune(s) concerné(s), idéalement en présence du professionnel à l'origine de la sollicitation. L'accompagnement sera ensuite développé si l'intervention en milieu ouvert présente un intérêt pour l'usager : public et thématique relevant des services de prévention spécialisée, résidence sur le territoire, complémentarité avec la structure partenaire.

La population du quartier du Gour de l'Arche est en décroissance liée, d'une part à la diminution de la taille des ménages et d'autre part à la diminution de la population adolescente et des jeunes adultes. Cette décroissance s'explique en partie par l'abandon des appartements qui se trouvent dans les immeubles voués à la destruction dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes récurrents (chute des effectifs scolaires et menaces de fermeture de classes, baisse du chiffre d'affaires des rares commerces implantés sur le quartier et atteinte au dynamisme de la vie associative). Toutefois ces remarques doivent être tempérées par la reconstruction d'une partie des bâtiments ainsi qu'un projet de lotissement dans la boucle de l'Isle par un promoteur privé. Ces opérations devraient amener une certaine mixité de la population. Un quartier dont la structure démographique reste cependant plus jeune que celle de la ville (commune de Périgueux : 26,5% de moins de 25 ans, Gour de l'Arche : 34,85% de moins de 25 ans).

Une population comprenant peu d'étrangers (10%). Une population étrangère en grande majorité d'origine maghrébine mais une arrivée massive de français originaire de Mayotte depuis cinq ou six ans.

L'insertion professionnelle des jeunes est une question récurrente.

Nous avons pu observer :

- Un nombre important de familles monoparentales (Périgueux : 19,0%, ZUS de la région : 24,6%, Gour de l'Arche : 29,91%) mais également une quantité considérable de familles recomposées.

- Une population des logements sociaux, en moyenne, plus fortement marquée par des problèmes de santé liés à la précarité et à des conduites addictives.

- Des difficultés scolaires en primaire et au collège, d'apprentissage et/ou de comportement

- Une population active fortement marquée par le chômage (Périgueux : 15,6%, Gour de l'Arche : 35,8%, HLM du Gour de l'Arche isolés : 43,6%)

- Des difficultés pour certaines familles à entrer en relation avec l'école

- Des difficultés d'accès au droit commun

- Quelques jeunes à la dérive, dont certains montrent des signes d'inadaptation, de comportements délictueux...

- Des jeunes qui demandent un étayage dans leurs projets d'actions socio-éducatives et qui développent une vie de quartier et du lien social

- Des jeunes mères de familles isolées avec peu de ressources financières

- Un fort pourcentage de non diplômés (Périgueux : 13,5%, ZUS de la région : 27,6%, Gour de l'Arche : 29,56%)

- Un fort pourcentage de la population du quartier en locatifs HLM (Périgueux : 19,2%, ZUS de la région : 56,1%, Gour de l'Arche : 62,99%).

2/ Les faits marquants :

La préoccupation de la démolition de 220 Logements sur Saltgourde a polarisé toutes les attentions en termes d'accompagnement des jeunes et de leur famille. Nous avons dû aussi préparer notre départ du Local pour le 15 Décembre 2016 (Chemin de Saltgourde), sans solution de remplacement...

3/ Le Public :

Retour sur la définition du public « rencontrés » (pairs, famille, jeunes, habitants...) : « Jeune rencontré » = « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges »

Dégager les tendances : le public du territoire

Jeunes rencontrés :

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Homme	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaire
10 ans et moins	14	10	24			
11-14 ans	26	12	36		2	
15-18 ans	25	13	33	3	2	
19-21 ans	28	12	38	2		
22-25 ans	31	16	41	5		1
Plus de 26 ans	9	21	18	6	6	
	133	84				
TOTAL GENERAL	217					

□ **Jeunes soutenus :**

-Nombre de jeunes soutenus : Définition « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	7	10	17	9	8	
11-14 ans	10	15	25	21	4	
15-18 ans	14	33	47	43	4	
19-21 ans	9	47	56	54	2	
22-25 ans	7	28	35	29	6	
26 ans et +		6	6	6		
Total	47	139	186	162	24	

La légère baisse du nombre de jeunes suivis au titre de la Prévention spécialisée pour les tranches 11 à 21 ans peut s'expliquer par l'accompagnement du Centre Social du Gour de L'Arche à la création d'une Junior Association qui concerne environ 25 jeunes. La baisse s'exprime notamment sur les tranches 11-14 ans et 15-18 ans. Cependant, depuis la rentrée 2015, un certain nombre de jeunes se tourne de nouveau vers l'équipe de prévention pour, particulièrement, des difficultés liées à la scolarité ou familiales. La charge de travail administrative liée au programme POIEJ et la baisse du nombre d'habitant sur Saltgourde explique également la baisse du nombre de suivi.

La diminution liée à la tranche 22-25 ans (également notable pour les 19-21 ans) est relative à la fin du travail de rencontre effectué sur Chamiers et du projet « Beat Boxe » sur la place Francheville. L'intervention sur Chamiers portait sur la rencontre avec les jeunes qui occupent illégalement les gymnases du collège Jean Moulin et ASPTT. Néanmoins ce travail repart à la hausse en fin d'année 2016 avec des interventions ponctuelles sur le centre-ville, St Martin / La Gare et Le Toulon.

- **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées.**

On peut noter une très forte baisse des chiffres de l'item « problèmes d'accès aux loisirs » par rapport au Rapport d'Activités de l'année 2015. Cette diminution s'explique par la fin de l'intervention sur la place Francheville.

Age	Insertion Pro. Formation		Difficultés Personnelles et familiales		Santé		Logement		Scolarité (aide aux devoirs)		Justice		Maltraitance		Accès aux loisirs		Problèmes administratifs	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 10 ans							8	8		1					3	4		
11/14			3	3			2	1	3	1			1		3	6		
15/18	8	3	3	2			1	2	1		2				5	6	3	1
19/21	2	5	4		3	1	3	2			4				5	2	11	5
22/25	2	3	3		1		6	1			7				2		5	3
Plus de 26			1				8	5									1	2
TOTAL	55	13	14	5	4	1	28	19	4	2	13	0	1	0	18	18	20	11

Actions sur les quartiers vécus :

L'équipe éducative reste attentive aux préoccupations des habitants dues aux divers regroupements de jeunes sur les secteurs qui ne sont pas nécessairement couverts par la P.S. Le « quartier vécu » correspond aux usages des jeunes et des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent mais ce n'est pas nécessairement leur lieu de domiciliation. Ces quartiers ne donnent pas lieu à un péri métrage géographique précis. Aujourd'hui l'attention est plus particulièrement portée sur les secteurs couvrant La Gare/St Martin, Square Jean Jaurès et Place Francheville.

Notre professionnalisme, notre expertise sociale, nous amène à intervenir auprès et à aller à la rencontre de groupe de jeunes à la marge qui naviguent entre trafic de stupéfiants et radicalisation.

La démarche consiste à établir un lien avec des jeunes qui font peur et créent du désordre sur des quartiers ou personne n'ose aller, pour, dans un premier temps, pacifier et désamorcer les conflits.

Avec beaucoup d'humilité, nous mettons en place un lien de confiance avec les jeunes qui finissent par accepter le contact.

La vigilance des éducateurs s'applique également aux frères Musulmans qui de manière régulière font du prêche de rue en direction des jeunes les plus fragilisés. Ces stratégies d'occupation du territoire et le rôle de prophète de l'ombre pourraient engendrer des processus de recrutements et des conduites à risques.

Notre rôle ici est d'être vigilants, en essayant de rentrer en contact, comme l'équipe l'a fait, avec les prédicateurs et de manifester notre présence bienveillante. A travers l'échange sur leurs démarches et nos missions afin de faire bouger les lignes, c'est en quelque sorte une guerre de territoire qui se joue.

Nous restons attentifs à ces divers fonctionnements qui peuvent bien sûr attirer certains jeunes. La stratégie mise en place nous permet de jauger le climat, d'évaluer les comportements, voire de proposer des actions mais surtout d'être à l'écoute des jeunes.

L'équipe reste un pilier sur le secteur en occupant l'espace qu'il ne faut en aucun cas déserrer. L'action des éducateurs s'inscrit donc dans une logique de prévention de la délinquance et de lutte contre les phénomènes de radicalisation mais ne correspond pas aux problématiques proposées dans la grille d'évaluation. La difficulté est que ce type d'intervention est difficilement quantifiable mais extrêmement importante, voir primordiale. La plupart des rencontres avec ces jeunes n'a pas donné lieu à la rédaction de Notes de Suivi Individuelles (N.S.I.).

Problème d'insertion professionnelle et formation :

Les difficultés liées au POIEJ et déjà rencontrées par l'équipe lors du précédent exercice ont perduré cette année. Le POIEJ impacte très fortement sur nos missions d'éducateurs spécialisés. Ce dispositif provoque une perte de repères et déroute totalement les éducateurs dans leurs pratiques. Le retour à l'emploi ne suit pas et les éducateurs de prévention qui sont les premiers travailleurs sociaux sur les quartiers, en pied d'immeuble, se retrouvent pris à parti par les jeunes. Cette situation a provoqué une inquiétude qui s'est traduit par un mal-être sur le plan personnel et professionnel. Les éducateurs ont eu l'impression de répondre à une demande qui ne correspond pas aux missions de la prévention et ont sollicité à plusieurs reprises le D.P. à ce sujet. Les Administrateurs conscients de cette difficulté ont, avec le Directeur, pu proposer la création d'un poste de coordonnateur socio-professionnel, en partenariat avec l'Association Mosaïque mais ce dernier a eu du mal à pouvoir exercer la mission qui lui était confiée.

De plus, il existe une mise en concurrence des structures, services et différents organismes qui interviennent sur la même thématique avec notamment le Centre Social, l'Adulte Relais du Grand Périgueux et La Mission Locale. (Qui fait quoi ?).

Tout ceci complique la relation éducative avec les jeunes qui restent en attente de solutions liées à leurs situations. Nous espérons que la ressource interne sur ce registre, permettra d'apporter une réelle plus-value en matière de cohérence et de réponses à apporter aux jeunes en termes d'accompagnement vers le droit commun en matière de formation et d'emploi. Il a donc été déterminé que nous restions confortés dans nos missions et notre statut professionnel.

Difficultés personnelles et familiales :

Les problèmes personnels peuvent rejaillir sur le comportement et la qualité de la vie sociale des jeunes. La relation à l'autre s'en voit ainsi perturbée. Ces difficultés personnelles sont très

souvent liées à l'extrême paupérisation des familles habitants sur le quartier ou à des carences éducatives.

Les difficultés d'insertion professionnelle et de formation peuvent impacter et rejaillir sur cette problématique. Sans projet professionnel car le marché de l'emploi reste précaire et sans projet personnel les jeunes n'arrivent plus à vivre de manière décente.

Les éducateurs tentent alors de rétablir un lien de confiance et de restaurer l'image de soi des jeunes. Le partenariat est un outil et peut être une réponse et une solution dans la démarche de résolution de cette problématique.

Logement :

Bien que les chiffres soient légèrement en baisse sur une année, on peut tout de même constater un nombre de suivis très important par rapport aux bilans antérieurs à 2015. Ces chiffres importants s'analysent par un accroissement du nombre de demandes liées à la destruction des logements à Saltgourde et à une inquiétude forte des habitants de ce secteur.

Le sujet reste sensible car la démolition des HLM reste très violente aux yeux des habitants qui sont « mis au pied du mur » et sans concertation sur le projet de démolition.

Justice :

Les travaux des Sociologues Laurent Mucchielli et Didier Fassin, étayés par des faits, des chiffres et des enquêtes très rigoureuses montrent que les précaires et les couches sociales les plus populaires sont en générales les plus punis. Il n'est donc pas surprenant de retrouver des chiffres importants sur les secteurs d'interventions de l'équipe de prévention. Un des faits les plus remarquables est que, à côté de la sévérité croissante que l'on connaît ces dernières années et l'inflation carcérale, la société et la justice sont également de plus en plus inégales. C'est-à-dire que la pénalité est devenue de plus en plus sélective dans les populations qu'elle vise et qu'elle criminalise et ensuite qu'elle pénalise, met en prison et auxquelles elle met des bracelets électronique, etc... On observe une évolution qui est tout à fait spectaculaire et qui se comprend bien : plus on est sévère et plus on va aller sanctionner des délits de plus en plus mineurs et quand on fait ça on se trouve, à ce moment-là, devant une possibilité de sélectionner dans ces délits mineurs. On compte un million et demi d'usagers de cannabis réguliers en France d'après les enquêtes épidémiologiques, les 135 000 interpellations qui sont faites pour usage de cannabis -soit à peu près 10%- peuvent être ciblées sur certains quartiers en épargnant au contraire d'autres populations. On a un mécanisme dans toute la chaîne pénale. Depuis les législations qui sont produites, jusqu'aux jugements qui sont rendus et entre les deux, les policiers qui interpellent les personnes. Soit tout un ensemble de mécanismes par lesquels finalement ces institutions choisissent qui elles veulent punir en choisissant les faits qu'elles veulent punir. On définit ainsi des populations qu'on pourrait appeler punissables et par contre d'autres qu'on peut considérer comme épargnables.

Dans « l'ombre du monde » Didier Fassin cite un exemple qui, du soupçon, peut amener à la criminalisation. Il décrit une situation très précise où des policiers viennent dans une barre d'immeuble à la suite d'un appel au commissariat par une personne âgée qui trouve que des jeunes, en bas de chez elle, font un peu trop de bruit. Ces policiers débarquent, voient ces jeunes, leurs demande leurs papiers. Ils n'ont pas leurs papiers puisqu'ils jouent au foot. Ils disent aux policiers qu'ils peuvent aller chercher leurs papiers chez eux que ça ne prendra que deux minutes. Les policiers refusent ce délai et les embarquent dans les véhicules de police puis en

garde à vue. Ils sont traduits en comparution immédiate. Ils vont aller en prison et rencontrer un monde qu'ils n'auraient jamais dû rencontrer. On a donc l'impression qu'il y a une sorte de soupçon généralisé qui produit de l'enfermement et pas du tout de la solidarité. A travers cet exemple, il y a une chose qu'il convient de repenser. Lorsque l'on parle de punition, de châtement, de peine, et bien on imagine des juges, qui sur la base de la loi, vont condamner des personnes qui ont commis des infractions à cette loi. Mais on laisse complètement de côté tout un ensemble de situations que vivent quotidiennement les gens dans les milieux populaires, à savoir des interpellations souvent infondées mais qui permettent de réaliser une forme de punition de ces jeunes -cela a d'ailleurs été dénoncé par le syndicat de la magistrature comme une pratique régulière d'interpellation-, on fait passer quelques heures au commissariat et on relâche les personnes le soir. Ce sont ces actes et ces petites punitions qui ne sont pas pensés comme du châtement mais vécus par les jeunes comme tel. Nous devons prendre conscience que la peine n'est pas seulement ce qui est infligé dans les tribunaux mais tout un ensemble d'autres éléments. Ça touche quelque chose qui est très profond que Emile Durkheim appelait un « vengeance socialisée ».

En travail de rue, on entend très souvent des jeunes faire part de leur sentiment d'injustice qui est très profondément ancré. Mais pas un sentiment d'injustice par rapport à ce qu'ils ont fait eux-mêmes -ils reconnaissent que lorsqu'on a fait une « bêtise » il faut que l'on soit sanctionné-, mais pourquoi eux et pas d'autres. Pourquoi être en possession d'une petite quantité de cannabis ou conduire avec un permis qui a été annulé par la perte des points, vous amène à une peine de prison quand, de hauts personnages, ancien chef de l'état ou ministre du budget (ce sont ceux-là que les jeunes citent dans les échanges avec les éducateurs), continuent eux d'être en liberté et de profiter de la vie... Cette injustice là c'est quelque chose qui est très profondément ancré.

Plusieurs accompagnements ont été mis en place pour des jeunes ayant des affaires à régler avec l'instance pénale.

Certains d'entre eux, sortis de prison, restent encore fragilisés par leur situation. Des rencontres ont lieu avec eux afin de faire le point et de voir où ils en sont.

Notre rôle d'accompagnement avec ces jeunes a été primordial sur le plan professionnel, social et a permis à l'équipe éducative de renforcer notre mission sur le quartier en direction des jeunes les plus fragilisés et à la marge.

Le lien existant a permis également de rester en contact, de continuer à discuter avec eux et d'avoir une certaine vigilance afin qu'ils n'attirent pas d'autres jeunes, voire très jeunes (Jeunes en échec scolaire, oisifs), dans les réseaux et l'économie parallèles.

L'accès aux loisirs :

La proposition principale en matière d'accès aux loisirs amenée par l'équipe réside dans la mise en place d'une école de boxe en partenariat avec le Boxing Club Périgourdin. La prévention n'ayant pas vocation à institutionnaliser ces actions, aujourd'hui cette animation est portée par le BCP. L'activité Boxe a lieu le lundi et le vendredi soir au gymnase et mobilise 20 jeunes, filles et garçons, âgés de 8 à 15 ans.

Parallèlement à cette action bien inscrite dans le temps, l'équipe éducative a toujours développé des actions liées aux loisirs, au sport et à la culture de manière très ponctuelle. C'est avant tout un outil pour rentrer en relation avec les plus jeunes et maintenir un lien avec les plus vieux. Dans un esprit de développement social du quartier l'équipe mène simultanément un travail de soutien à la création d'associations afin que ces actions d'animation puissent être prises en charge par les habitants.

Les éducateurs tiennent également à souligner que la typologie du quartier ne permet pas de remplir toutes les fiches individuelles de renseignements pour tous les jeunes. Un certain nombre s'y oppose et préfère que leur anonymat soit respecté.

La problématique de l'accès aux sports et aux loisirs reste toujours une préoccupation importante de l'équipe même si, en termes de propositions, des activités existent sur le quartier notamment avec le Centre Social. Un effort doit être fait dans le portage de la médiation. Les freins restent la mobilité bien sûr, le côté financier, mais la méconnaissance de l'existant et le manque de sensibilisation à certaines cultures reste un problème majeur pour un grand nombre de personnes.

Groupes de jeunes en pied d'immeuble :

Les regroupements de jeunes en pied d'immeuble provoquent assez régulièrement des tensions avec les locataires. Ces derniers se plaignent de comportements inadaptés, de tapages nocturnes dans la rue et les cages d'escaliers, de courses sauvages et de crissements de pneus, de dégradations dans les parties communes ou sur le mobilier urbain. Les échanges dans la rue sont parfois véhéments.

Suite à nos rencontres régulières avec les habitants et aux inquiétudes qui se dégagent face à ces comportements, l'équipe éducative a décidé de mettre en place une médiation. Le but est de veiller au bien-être des citoyens, de trouver des solutions de pacification et de paix sociale. L'enjeu à travers la médiation est aussi d'éviter l'utilisation des plus jeunes par le groupe à des fins malveillantes (trafic).

Le travail de rue effectué par les éducateurs a permis effectivement d'analyser et de constater la présence de jeunes dans l'espace public et les cages d'escaliers vécus de façon peu rassurante par les habitants.

Le lien créé par l'équipe éducative sur le quartier avec les groupes de jeunes étant à la marge permet d'échanger et de faire passer des messages. Nous avons pu aborder les plaintes des habitants, leurs ressentis. Dans le groupe certains ont bien voulu reconnaître qu'ils agissaient de manière inadaptée mais se disent également victime de discriminations. D'autres rejettent complètement la faute sur les habitants. En parler a permis néanmoins de désamorcer les conflits.

Les activités sportives et culturelles à la portée de tous, conduites ou soutenues par l'équipe éducative, contribuent à une meilleure cohésion sociale ainsi qu'à un climat de créativité et d'innovation.

Les chantiers éducatifs (tel que la création du barbecue collectif) qui permettent une amélioration du cadre de vie favorisent le bien-être dans le quartier tout en réhabilitant une confiance accrue et une image améliorée des jeunes qui y participent.

4/ Outils de médiations :

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs

Objet/type/domaine	Description	Objectif	Période	Nombre total de jeunes participants	Tranche d'âge	Problématiques travaillées	Partenaires
Chantier Educatif	Promotion Affichage Gala de Boxe BCP et concerts Sans Réserve	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.	Du 7 au 14 avril	2 jeunes	19 21 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le lien pour nous permettre d'intervenir dans la situation familiale et personnelle. - Poser un cadre relationnel plus formel, qui fera suite à des contacts réguliers issus de l'animation, de la présence sociale et du travail de rue. - Faire une observation du jeune au travail, mettre au travail les notions d'horaires, autonomie et responsabilités. - Préparer la réintégration en Garantie Jeune pour l'un des 2 jeunes 	Boxing Club Périgourdin Association Le « Sans Réserve »
Chantier Educatif	Espaces Vert Golf	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux.	Du 18 au 31 mai	2 jeunes	19 21 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle - Faire une observation des jeunes au travail. 	Golf Municipal de Périgueux

		<p>Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un</p> <p>contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.</p>					
Chantier Educatif	Promotion d'évènements culturels et sportifs	<p>Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de</p> <p>nos projets avec chacun d'eux.</p> <p>Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un</p> <p>contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au</p> <p>travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.</p>	<p>Du 17 au 26 mai et du 8 au 10 juin</p>	1 jeune	19/21	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle - Faire une observation des jeunes au travail (respect des règles de vie, des consignes de sécurité, des horaires, des consignes de travail). - Participer à une action d'amélioration du cadre de vie. - Permettre, pour certain, d'avoir une première approche professionnelle 	<p>Boxing Club Périgourdin et Association Sans Réserve</p>

Chantier Educatif	Espaces Vert Golf	<p>Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.</p>	Du 1 juin au 30 juin et du 8 au 10 juin	2 jeunes	19 21 ans	<p>- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle</p> <p>- Faire une observation des jeunes au travail (respect des règles de vie, des consignes de sécurité, des horaires, des consignes de travail).</p> <p>- Participer à une action d'amélioration du cadre de vie.</p> <p>- Permettre, pour certain, d'avoir une première approche professionnelle</p>	Golf Municipal de Périgueux
Chantier Educatif	Espaces Vert Golf	<p>Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la</p>	Le 28 et 29 sept et du 3 au 6 oct	1 jeune	19/ 21	<p>- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle</p> <p>- Faire une observation des jeunes au travail (respect des règles de vie, des consignes de sécurité, des horaires, des consignes de travail).</p> <p>- Participer à une action d'amélioration du cadre de vie.</p>	Golf Municipal de Périgueux

		<p>réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.</p>				<p>- Permettre, pour certain, d'avoir une première approche professionnelle</p>	
Chantier Educatif	Espaces Vert Golf	<p>Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.</p>	Le 23 et 24 nov	1 jeune	19/21	<p>- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle</p> <p>- Faire une observation des jeunes au travail (respect des règles de vie, des consignes de sécurité, des horaires, des consignes de travail).</p> <p>- Participer à une action d'amélioration du cadre de vie.</p> <p>- Permettre, pour certain, d'avoir une première approche professionnelle</p>	Golf Municipal de Périgueux

5/ Le partenariat :

Communication avec les partenaires :

Mode des échanges Fréquence Traçabilité/rapports des échanges (écrits-cahiers de partenariat...).

Association G2L : Maintien du partenariat avec l'association G2L (pour Gour De L'Arche). C'est une manière d'aller vers notre public et de faire avec, surtout avec le public adolescent qui est peu captif.

L'action Futsal reste un outil indispensable à la vie sociale du quartier. Les jeunes jouent dans un espace normé et où les règles fixées par G2L sont respectées. Les locataires, quant à eux, peuvent mesurer le calme revenu dans leurs cages d'escaliers. Des contacts ont été pris avec le District de Football afin d'accompagner l'association dans l'intégration du championnat départemental de Futsal.

Banque alimentaire : Nous participons à la distribution de colis alimentaires. Le recours à ce dispositif moins important que sur d'autres secteurs de la P.S. peut s'expliquer par la présence d'une antenne des Restaurants du Cœur sur le quartier. Ce partenariat est pour nous l'occasion de répondre aux besoins de jeunes et de leurs familles qui se trouvent dans des situations de paupérisation extrême. La distribution se fait de manière anonyme. Le constat reste identique à l'année passée.

Centre Médico-social : Nous avons en moyenne une rencontre bimestrielle avec les assistantes sociales de secteur. Nous faisons le point sur les situations que nous avons en commun. Nous nous informons également sur les projets que nous mettons en place.

En fonction des situations, ils nous arrivent de nous rencontrer pour travailler ensemble sur un point précis, en accord avec l'utilisateur.

Travail de rue avec la maison de l'emploi et le centre social du Gour de l'Arche :

Cette action a été arrêtée en 2016 sur une décision unilatérale de la Mission Locale.

Visite en milieu carcéral et problèmes de justice :

Maintien du lien, relation avec l'avocat et les parents. Préparer le retour du jeune sous contrôle judiciaire sur le quartier. Travailler en amont le projet de son insertion sociale et professionnel en partenariat avec la MDE.

Boxe éducative :

Action portée par l'Ecole de Boxe du Boxing Club Périgourdin, entité distincte du BCP. La prévention n'ayant pas vocation à institutionnaliser ces actions, aujourd'hui cette animation est portée par le BCP. L'activité Boxe a lieu le lundi et le vendredi soir au gymnase et mobilise 20 jeunes, filles et garçons, âgés de 8 à 15 ans.

Le Conseil Citoyen de La Boucle de L'Isle :

L'Equipe éducative participe au Conseil Citoyen de la Boucle de L'Isle. Par sa vision globale, ses modes de gouvernance participative, la variété de ses interventions et l'expertise de ces nombreux intervenants et notamment la PS, le conseil citoyen joue un rôle important dans les politiques de développement social du territoire. Il nous permet de soutenir et accompagner la parole des habitants dans la réflexion sur le devenir de leur quartier.

Golf Municipal de Périgueux :

A la demande du Golf Municipal de Périgueux, un diagnostic réalisé par les éducateurs avait mis en lumière les tensions entre golfeurs et jeunes du quartier, des dégradations de Green et de mobiliers urbains, des vols et l'errance de jeunes sur le secteur...

Un travail important de médiation est fait depuis de nombreuses années avec ce partenaire.

Cela permet à des jeunes du quartier d'accéder à cette pratique.

Le Golf Municipal reste également un support pour les chantiers éducatifs.

Aujourd'hui, bien que cela n'a pas toujours été le cas, les relations entre jeunes et membres du Golf sont courtoises et respectueuses.

Le travail mis en place par l'équipe éducative montre un réel besoin de nos missions et de nos actions.

Une salle de réunion est réservée pour l'équipe afin de pouvoir réaliser des entretiens avec des jeunes ou des partenaires.

Autres Partenariats :

DDCSPP, MDE, 3S, PJJ, SPIP, ITEP Bayot Sarrazi, Association Agir, Centre de Pré-formation Le Relais, Ecole Primaire, Collège, Lycée Professionnel, Associations du quartier, Centre Social du Gour de L'Arche et de Marsac, Conseil Citoyen de la « Boucle de L'Isle », AFPA, CFA, Office HLM, Planning Familial, Centre de Dépistage, CCAS, Mairie de Px, Grand Périgueux, Service des sports de Px, BCP, Le Sans Reserve, Golf Municipal de Périgueux, Les Clubs de Foot...

6/ Travail sur le développement social des quartiers :

Soutien à la création d'associations. Participation aux réunions DSU, Conseil Citoyen...

L'article 5 de l'arrêté de 1972 introduit la notion d'inter-institutionnalité. L'affirmation d'un nécessaire partenariat comme principe fondamental trouve sa justification dans la nécessité de rétablir les liens entre les personnes et leur milieu, comme le précise la circulaire :

« La notion d'action avec le milieu – et non uniquement avec les jeunes isolés, en dehors du contexte familial et social – doit avoir la priorité dans les objectifs d'une association de prévention spécialisée. »

Les actions collectives peuvent contribuer au développement social local mais elles nécessitent alors des articulations entre la gestion institutionnelle et la dynamique associative.

L'équipe du secteur de la « Boucle de l'Isle » participe également au Conseil Citoyen d'où émane des propositions qui permettent de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.



4. CONCLUSION

Ce rapport d'activité annuel est une co-production de l'ensemble des salariés de l'Association. Il retrace, dans la mesure du possible, l'ensemble de l'activité du service sur l'année 2016. Il s'inscrit sur le modèle des années précédentes, reprenant la forme, les objectifs et finalités ainsi que le cadre législatif et réglementaire de la Prévention Spécialisée. Il a été présenté au cours de l'Assemblée Générale de l'Association du Jeudi 06 Avril 2017 à la Mairie de Boulazac Isle Manoire.

Conforme au travail réalisé au quotidien par l'ensemble des personnels salariés de l'Association, il est issu d'une réflexion collective et de l'apport théorique et technique de l'I.R.T.S. Poitou-Charentes. L'objectif étant de produire une image plus complète, affinée, de l'ensemble des activités du service, et notamment, le travail de Développement Social Local, et la dynamique impulsée sur les territoires.

5. OBJECTIFS 2017

Organisation du Service :

- Compte-rendu de l'évaluation Interne et lancement de l'Evaluation Externe.
- Organisation d'une journée d'échanges Administrateurs, Salariés, Public sur une thématique commune.
- Observation sociale et diagnostics du territoire partagés à préparer pour 2018.
- Location d'un nouvel appartement adapté au public sur le quartier du Gour de l'Arche.
- Formation au logiciel « Proximus » (Suivi de l'activité), si celui-ci est validé par le groupe de travail.

Marché de Service P.O.-I.E.J. :

- 2427 Heures de Chantiers Educatifs à réaliser (Sous réserve de la finalisation en 2017 avec la Tarificatrice du Conseil Départemental). 1677,50 heures NEET - 500 heures NON NEET (P.D.L.V.) - 250 heures Conseil Départemental NON NEET.
- 5344,50 heures de repérage « Jeunes N.E.E.T. » à effectuer.
- Dans l'idéal, 50 Jeunes « Nouveaux NEET » à rencontrer en 2017 par l'équipe éducative.

6. ANNEXES I

A.1 Le cadre d'intervention

Le club de prévention spécialisée « le Chemin » s'inscrit, d'une part, dans un cadre légal et réglementaire, et d'autre part, dans une convention de financement avec l'autorité de tutelle et de tarification : le Conseil Départemental de la Dordogne. Ce cadre de fonctionnement définit le secteur géographique d'intervention, et également de façon plus précise, les caractéristiques du public ciblé.

La prévention spécialisée s'inscrit dans un cadre de référence multiple, qui se décline graduellement, du texte législatif, en projet associatif, puis de service, et enfin, en projet d'accompagnement des publics.

A.2 Le texte législatif

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Elle continue de reposer sur des principes d'actions définis, antérieurement, par les circulaires d'applications qui ont suivi la publication de l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972, portant reconnaissance, par l'Etat, des interventions de prévention spécialisée. Les actions de prévention spécialisée s'inscrivent de façon spécifique, en application de la loi du 5 Mars 2007 réformant la Protection de l'enfance, dans les actions de prévention de l'inadaptation sociale devenue, par la volonté du législateur, un axe majeur de la Protection de l'enfance.

La promulgation de la Loi 2016-297 du 14 Mars 2017 relative à la Protection de l'Enfant a réaffirmé la place de la Prévention.

« Le service de l'aide sociale à l'enfance est un service non personnalisé du département chargé des missions suivantes :

1° Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social, qu'aux mineurs émancipés et majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;

2° Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment des actions de prévention spécialisée visées au 2° de l'article L. 121-2 > « Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

2° Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ».

Elle est constituée légalement, sur la base de la combinaison des articles L 121-2 et 221-1-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

A.3 La convention

Le Conseil Départemental de la Dordogne a établi une convention avec l'Association « Le Chemin » signée en Annexe III à la délibération n° 09-136 du 23 Janvier 2009. Ce document précise l'objet de la convention, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne a également été élaboré afin de fixer des objectifs communs, à l'ensemble des associations exerçant des missions identiques sur le territoire départemental.

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), service non personnalisé du Département, organise, en application de l'article L 221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

Ces actions, déléguées aux Clubs de Prévention, peuvent se décliner en actions éducatives tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. Elles sont menées en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels, et supposent la libre adhésion des usagers.

Afin d'assurer ces missions, chaque Club de Prévention établit, en concertation avec l'administration départementale, des objectifs annuels. Ces objectifs sont déclinés sur une convention, qui en outre, conformément au décret n° 2001 du 6 juin 2001, détermine le montant de la participation financière du département.

Cette convention détermine également la forme des actions mises en œuvre, la procédure d'évaluation et d'objectifs, la durée et la date d'effet, les modalités de reconduction, les conditions générales, les clauses financières, la clause de résiliation, et enfin le règlement des litiges.

Cette convention lie le Conseil Départemental de la Dordogne et l'Association « Le Chemin » pour la réalisation des objectifs, préalablement définis, puis évalués, et enfin réajustés au regard des évolutions diverses (législatives, problématiques, territoire...). De surcroît, et afin de préciser ces différentes conditions, un travail autour de l'élaboration d'un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne, véritable charte des bonnes pratiques professionnelles, a été finalisé en 2009. Ces précisions font suite, notamment, aux modifications législatives engendrées par les lois du 5 Mars 2007.

A.4 La charte

Ce document cadre a pour objectif de définir les missions confiées par le Conseil Général de la Dordogne, aux associations de prévention spécialisée. Il a été élaboré et approuvé par l'ensemble des acteurs. Il fixe, pour chaque association les conditions de réalisation de cette mission, et les moyens mis à disposition. Il précise notamment :

- » Le territoire géographique de compétence ;
- » Les objectifs et axes de travail ;
- » Les moyens en personnels autorisés et financés par le Conseil Général.

Ce document réaffirme le caractère spécifique de la prévention spécialisée à l'égard des établissements et services sociaux et médico-sociaux décrits dans la nomenclature de la loi 2002-2 du 2 Janvier 2002, en raison de la singularité de l'approche éducative et sociale.

- Le cadre réglementaire et conventionnel ;
- Les objectifs de la prévention spécialisée ;
- Le public « cible » ;
- Les caractéristiques de l'action de prévention spécialisée ;
- Le partenariat ;
- Les pratiques professionnelles et la déontologie ;
- Les modalités de l'intervention ;
- L'évaluation.

Cette démarche d'évaluation doit être cohérente, logique et rigoureuse. Elle doit s'appuyer sur une méthodologie soucieuse de permettre une lisibilité optimum ainsi qu'une meilleure visibilité, des pratiques professionnelles, en vue notamment, de favoriser la meilleure compréhension possible par les élus et les différents acteurs et partenaires, des actions menées par la prévention spécialisée. Cette démarche doit permettre de mettre également en exergue, la pertinence de ce mode d'intervention sociale sur les territoires. Ainsi, l'évaluation doit s'inscrire dans les fondements même des pratiques professionnelles.

B.2 Le projet de service

Le projet de service rénové a été travaillé sur un mode participatif avec l'ensemble des salariés du service de prévention spécialisée, dans le cadre d'un accompagnement technique du C.N.L.A.P.S. (Comité National de Liaison des Association de prévention Spécialisée).

B.2.1. La finalité et les objectifs du service

B.2.1.1 La finalité

Quelques soient les déterminismes auxquels les personnes sont soumises, notre rôle est de leur apporter des outils visant leur développement personnel. Le service lutte contre toutes formes de violence, de discrimination et d'exclusion. Son but est de promouvoir l'égalité des chances, des places, l'intégration et l'égalité républicaine.

B.2.1.2. Les objectifs généraux du service

Ils sont au nombre de quatre :

- **Agir pour le développement personnel et l'émancipation des jeunes en difficultés.** L'accompagnement individuel se réalise à partir de la rencontre, qui émane le plus souvent du *travail de rue*. L'éducateur va tisser des liens grâce à l'écoute du jeune, qui va favoriser un soutien. Cet accompagnement s'inscrit nécessairement dans la durée, permettant d'élaborer une évaluation et de donner au jeune les moyens d'accomplir son projet ;
- **Construire et mettre en œuvre une action éducative avec les groupes de jeunes.** Il s'agit de favoriser la socialisation des jeunes et l'apprentissage de la vie de groupe, la prise en compte de l'autre dans sa différence, permettre aux personnes d'appréhender un environnement différent de leur quotidien, et d'expérimenter de nouvelles situations ;
- **Favoriser le développement social local.** Agir dans et avec le milieu afin de créer les conditions nécessaires pour permettre l'expression créative des habitants, l'appropriation et la réappropriation de l'espace public et le développement des dynamiques sociales émancipatrices ;

- **Témoigner des réalités vécues sur les territoires par l'expertise et la veille sociale.** Le service participe et réalise des études sur les territoires qui énoncent et explicitent les évolutions, les besoins, les aspirations, les problématiques des populations et des territoires afin de cibler nos interventions, de faire état des réalités vécues auprès des partenaires, des financeurs et de tous les habitants, et apporter des propositions d'évolution, de changement. Cet objectif suppose une méthodologie explicite et rigoureuse avec des outils adaptés.

B.2.2. Le cadre institutionnel du service

B.2.2.1 Le cadre administratif et législatif de la prévention spécialisée

L'arrêté du 4 juillet 1972 n'est pas caduc car il en est fait référence dans la loi 5 Mars 2007 portant sur la protection de l'enfance. La loi dite particulière développe les compétences du Conseil Général et précise dans un article, qu'il habilite les organismes publics ou privés d'action dite de Prévention Spécialisée.

Le « club de prévention » de l'Association « Le Chemin » a été habilité en date du 2 Novembre 2005, par arrêté du président du Conseil Général de la Dordogne.

Depuis l'ordonnance du 1^{er} Décembre 2005, les services de prévention spécialisée sont réintégrés dans la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, rénovant le code de l'action sociale et des familles. Elle les reconnaît en tant que ESMS, établissement social et médico-social définis à l'article L 312-1, soumis notamment aux outils de promotions des droits et libertés des personnes accompagnées et de leur participation à la vie et aux orientations des politiques mises en œuvre à leur profit :

B.2.2.2. Le cadre départemental

Il est spécifique à chaque département. Il repose sur :

- La charte départementale de la prévention spécialisée, élaborée avec les différents services de prévention spécialisée du département ces dernières années ;
- La convention annuelle de délégation de mission.

Avant chaque exercice budgétaire, le Conseil Départemental de la Dordogne, soucieux de se mettre en conformité avec la loi, promulgue un arrêté de tarification à l'endroit des services de prévention spécialisée.

B.2.2.3 Le cadre éthique et déontologique

« L'éthique est une recherche du bien vivre et du bien agir, fondée sur une disposition individuelle à agir de manière constante, en vue du bien d'autrui dans des institutions ».

Les droits des usagers

L'ordonnance du 1^{er} Décembre 2005 introduit un point IV à l'article L 312-1 du CASF qui prévoit que les services de prévention spécialisée ne sont pas soumis à toutes les dispositions relatives au droit des usagers telles que prévues aux articles L 311-4 à L 311-7.

La charte des droits de la personne accompagnée

Il n'existe qu'une seule charte fixée par l'arrêté du 8 Septembre 2003 intitulée « Charte des droits et libertés de la personne accueillie » qui s'applique à tous les secteurs du champ social et médico-social. Le service de prévention spécialisée de l'Association de prévention « le Chemin » retient l'adaptation de cette charte adoptée par le CNLAPS.

Elle fait référence dans toutes les modalités d'intervention et d'organisation du service

Le secret professionnel

Les professionnels qui interviennent dans le cadre de la mission de protection de l'enfance sont soumis au secret professionnel en vertu de l'article L 221-6 du CASF, et ou à l'obligation de discrétion au regard de l'article L 311-3 du même CASF. Ils sont cependant dans l'obligation de protéger les personnes vulnérable et peuvent également partager des informations à caractères secret dans certaines conditions :

L'article L226-2-2 du CASF dispose que « par exception à l'article 226-13 du code pénal, les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la politique de protection de l'enfance définie à l'article L. 112-3 ou qui lui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle, de déterminer et de mettre en œuvre les actions de protection et d'aide dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier. Le partage des informations relatives à une situation individuelle est strictement limité à ce qui est nécessaire à l'accomplissement de la mission de protection de l'enfance. Le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale, le tuteur, l'enfant en fonction de son âge et de sa maturité sont préalablement informés, selon des modalités adaptées, sauf si cette information est contraire à l'intérêt de l'enfant ».

Les professionnels concernés par le partage d'informations à caractère secret tel que défini par l'article L226-2-2 CASF sont donc :

- des professionnels qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui y apportent leur concours ;
- des professionnels astreints au secret de l'article 226-13 du code pénal.

Le guide de la DGAS relatif à la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation, détermine les personnes qui participent au processus de partage d'informations en distinguant :

- Les personnes non concernées par le partage d'informations, qui peuvent être amenées à transmettre des informations préoccupantes à la cellule départementale ; ce peut-être l'assistant maternel, l'éducateur de jeunes enfants, l'enseignant, l'éducateur sportif, le bénévole, etc.
- Les professionnels qui participent au traitement de l'information préoccupante, qu'ils exercent au sein de la cellule départementale, ou qu'ils aient à effectuer l'évaluation de la situation de l'enfant, à donner leur avis ou à décider.

Ces derniers sont autorisés à échanger entre eux des informations à caractère secret sans s'exposer à des sanctions pénales.

B.3. Le processus d'évaluation

L'activité du service de prévention spécialisée doit impérativement pouvoir évaluer :

- La pertinence de son action au regard de sa mission et des besoins de la population « cible » ;
- La cohérence de son intervention au regard de l'environnement et du territoire d'intervention ;
- La continuité des parcours des jeunes et des familles qu'il accompagne dans le cadre d'un dispositif global d'intervention sociale.

B.3.1. La démarche

Le principe de l'évaluation est posé. Il doit guider toutes les modalités d'organisations de l'exercice de la mission, dans une volonté d'**amélioration continue de la qualité du service rendu** aux usagers du service, adapté aux spécificités de la mission de protection de l'enfance et les modalités d'intervention de la prévention spécialisée. Le service intègre complètement cette démarche en vue de se conformer aux obligations du calendrier des évaluations de l'ANESM et de la **promotion des bonnes pratiques professionnelles**.

B.3.2. Le calendrier

Pour le service de prévention spécialisée de l'association « Le Chemin », au regard de la date d'autorisation de fonctionner délivrée par le Conseil Général de la Dordogne et de la circulaire n°398 du 21 Octobre 2011 de la D.G.C.S. (Direction Générale de la Cohésion Sociale), le calendrier de réalisation des évaluations est fixé au plus tard :

- **Evaluation interne, avant le 2 Novembre 2017.**

Nous avons démarré au mois de Décembre 2015 le travail d'évaluation interne en partenariat avec les 3 autres Clubs et associations de Prévention spécialisée de la Dordogne. Nous avons présenté au Conseil Départemental notre premier travail collectif : Le référentiel de la Prévention Spécialisée », le Mardi 05 Avril 2016. Il sera suivi de l'évaluation interne de chaque club de Prévention, avant le mois de Novembre 2017.

- **Evaluation externe, avant le 2 Novembre 2018.**

Ce calendrier a été rappelé par un courrier de la D.D.S.P. (Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention du Conseil général de la Dordogne en date du 28 Mars 2012. Pour autant, au regard des enjeux du processus d'évaluation et du renouvellement des autorisations de fonctionner auxquelles sont soumis les ESMS en général, et notre service de prévention spécialisée également, l'Association a procédé à la constitution de réserves de trésorerie, afin d'anticiper le coût futur de cette démarche.

7. ANNEXES II